Third Session
Fortieth Parliament, 2010-11

SENATE OF CANADA

Proceedings of the Standing Senate Committee on

National Finance

Chair:
The Honourable JOSEPH A. DAY

Tuesday, March 8, 2011
Wednesday, March 9, 2011
Thursday, March 10, 2011 (in camera)

Issue No. 29

Second and third meetings on:
The study of the 2011-2012 Estimates

and

Fourth (final) meeting on:
The study of the
Supplementary Estimates (C), 2010-2011

INCLUDING:
THE TENTH REPORT OF THE COMMITTEE
(Supplementary Estimates (C), 2010-2011)

WITNESSES:
(*See back cover*)

Troisième session de la
quarantième législature, 2010-2011

SÉNAT DU CANADA

Délibérations du Comité sénatorial permanent des

Finances nationales

Président :
L'honorable JOSEPH A. DAY

Le mardi 8 mars 2011
Le mercredi 9 mars 2011
Le jeudi 10 mars 2011 (à huis clos)

Fascicule n^{o} 29

Deuxième et troisième réunions concernant :
L'étude du Budget des dépenses 2011-2012

et

Quatrième (dernière) réunion concernant :
L'étude du Budget supplémentaire
des dépenses (C) 2010-2011

Y COMPRIS :
LE DIXIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(Budget supplémentaire des dépenses (C) 2010-2011)

TÉMOINS :
(*Voir à l'endos*)

48683-48686-48691

STANDING SENATE COMMITTEE ON NATIONAL FINANCE

The Honourable Joseph A. Day, *Chair*

The Honourable Irving Gerstein, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Callbeck	Marshall
* Cowan	Murray, P.C.
(or Tardif)	Neufeld
Dickson	Peterson
Eaton	Ringuette
Eggleton, P.C.	Runciman
* LeBreton, P.C.	
(or Comeau)	

* Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Eaton replaced the Honourable Senator Finley (*March 9, 2011*).

The Honourable Senator Finley replaced the Honourable Senator Mockler (*March 3, 2011*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES FINANCES NATIONALES

Président : L'honorable Joseph A. Day

Vice-président : L'honorable Irving Gerstein

et

Les honorables sénateurs :

Callbeck	Marshall
* Cowan	Murray, C.P.
(ou Tardif)	Neufeld
Dickson	Peterson
Eaton	Ringuette
Eggleton, C.P.	Runciman
* LeBreton, C.P.	
(ou Comeau)	

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Eaton a remplacé l'honorable sénateur Finley (*le 9 mars 2011*).

L'honorable sénateur Finley a remplacé l'honorable sénateur Mockler (*le 3 mars 2011*).

Published by the Senate of Canada
Available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada
Disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, March 8, 2011
(69)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day, at 9:32 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Day, Dickson, Eggleton, P.C., Finley, Gerstein, Marshall, Murray, P.C., Neufeld, Ringuette and Runciman (10).

In attendance: John Bulmer and Sylvain Fleury, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, March 2, 2011, the committee continued its examination of the expenditures set out in the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2012, with the exception of Parliament Vote 10. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 28.*)

WITNESSES:

Department of Finance Canada:

Sherry Harrison, Chief Financial Officer and Executive Director, Corporate Services Branch;

Chris Forbes, Assistant Deputy Minister, Federal-Provincial Relations and Social Policy Branch;

Diane Lafleur, General Director, Financial Sector Policy Branch;

Douglas Nevison, Director, Fiscal Policy Division, Economic and Final Policy Branch;

Pierre Mercille, Senior Legislative Chief, GST Legislation, Sales Tax Division, Tax Policy Branch.

PPP Canada Inc.:

Greg Smith, Chief Financial Officer.

The chair made an opening statement.

Ms. Harrison made a statement and, together with Mr. Forbes, Ms. Lafleur, Mr. Nevison and Mr. Mercille, answered questions.

At 10:34 a.m., the committee suspended.

At 10:36 a.m., the committee resumed.

Mr. Smith made a statement and answered questions.

At 11:39 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 8 mars 2011
(69)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 32, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Day, Dickson, Eggleton, C.P., Finley, Gerstein, Marshall, Murray, C.P., Neufeld, Ringuette et Runciman (10).

Également présents : John Bulmer et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 2 mars 2011, le comité poursuit son étude des dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012, à l'exception du crédit 10 du Parlement. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule nº 28 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Ministère des Finances Canada :

Sherry Harrison, dirigeante principale des finances et directrice exécutive, Direction des services ministériels;

Chris Forbes, sous-ministre adjoint, Direction des relations fédérales-provinciales et de la politique sociale;

Diane Lafleur, directrice générale, Direction de la politique du secteur financier;

Douglas Nevison, directeur, Division de la politique fiscale, Direction de la politique économique et fiscale;

Pierre Mercille, chef principal, Législation sur la TPS, Division de la taxe de vente, Direction de la politique de l'impôt.

PPP Canada Inc. :

Greg Smith, chef de la direction financière.

Le président prend la parole.

Mme Harrison fait une déclaration, puis, avec M. Forbes, Mme Lafleur, M. Nevison et M. Mercille, répond aux questions.

À 10 h 34, la séance est suspendue.

À 10 h 36, la séance reprend.

M. Smith fait une déclaration puis répond aux questions.

À 11 h 39, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Wednesday, March 9, 2011
(70)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day, at 6:45 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Day, Dickson, Eaton, Eggleton, P.C., Gerstein, Marshall, Murray, P.C., Neufeld, Peterson, Ringuette and Runciman (11).

In attendance: John Bulmer and Sylvain Fleury, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, March 2, 2011, the committee continued its examination of the expenditures set out in the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2012, with the exception of Parliament Vote 10. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 28.*)

WITNESSES:

Agriculture and Agri-Food Canada:

Greg Meredith, Assistant Deputy Minister, Strategic Policy Branch;

Rita Moritz, Assistant Deputy Minister, Farm Financial Programs Branch;

Bev Levere, Director General, Finance and Resource Management Services, Corporate Management Branch.

Canadian Heritage:

Daniel Jean, Deputy Minister;

Pablo Sobrino, Assistant Deputy Minister, Strategic Policy, Planning and Corporate Affairs;

René Bouchard, Executive Director, Portfolio Affairs.

The chair made an opening statement.

Mr. Meredith made a statement and, together with Ms. Moritz and Ms. Levere, answered questions.

At 7:50 p.m., the committee suspended.

At 7:53 p.m., the committee resumed.

Mr. Jean made a statement and, together with Mr. Sobrino and Mr. Bouchard, answered questions.

At 8:40 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, le mercredi 9 mars 2011
(70)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 45, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Day, Dickson, Eaton, Eggleton, C.P., Gerstein, Marshall, Murray, C.P., Neufeld, Peterson, Ringuette et Runciman (11).

Également présents : John Bulmer et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 2 mars 2011, le comité poursuit son étude des dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012, à l'exception du crédit 10 du Parlement. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule nº 28 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Agriculture et Agroalimentaire Canada :

Greg Meredith, sous-ministre adjoint, Direction générale des politiques stratégiques;

Rita Moritz, sous-ministre adjointe, Direction générale des programmes financiers pour l'agriculture;

Bev Levere, directrice générale, Direction des services des finances et de la gestion des ressources, Direction générale de la gestion intégrée.

Patrimoine canadien :

Daniel Jean, sous-ministre;

Pablo Sobrino, sous-ministre adjoint, Politique stratégique, planification et affaires ministérielles;

René Bouchard, directeur exécutif, Affaires du portefeuille.

Le président prend la parole.

M. Meredith fait une déclaration, puis, avec Mmes Moritz et Levere, répond aux questions.

À 19 h 50, la séance est suspendue.

À 19 h 53, la séance reprend.

M. Jean fait une déclaration, puis, avec MM. Sobrino et Bouchard, répond aux questions.

À 20 h 40, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Thursday, March 10, 2011
(71)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day, in camera, at 1:01 p.m., in room 256-S, Centre Block, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Day, Finley, Gerstein, Marshall, Neufeld, Peterson, Ringuette and Runciman (8).

In attendance: John Bulmer and Sylvain Fleury, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, February 9, 2011, the committee continued its examination of the expenditures set out in the Supplementary Estimates (C) for the fiscal year ending March 31, 2011. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 27.*)

Pursuant to rule 92(2)(f) the committee considered a draft report.

It was agreed that senators' staff be permitted to remain in the room for the meeting.

It was agreed that the draft report be adopted, as amended, and that the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to make editorial revisions.

At 1:18 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, le jeudi 10 mars 2011
(71)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui à huis clos, à 13 h 1, dans la pièce 256-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Day, Finley, Gerstein, Marshall, Neufeld, Peterson, Ringuette et Runciman (8).

Également présents : John Bulmer et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 9 février 2011, le comité poursuit son étude des dépenses prévues dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 27 des délibérations du comité.*)

Conformément à l'article 92(2)f) du Règlement, le comité examine un projet de rapport.

Il est convenu que le personnel des sénateurs soit autorisé à demeurer dans la salle pendant la réunion à huis clos.

Il est convenu que le projet de rapport soit adopté, tel que modifié, et que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à y apporter des modifications de forme.

À 13 h 18, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Adam Thompson

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Thursday, March 10, 2011

The Standing Senate Committee on National Finance has the honour to present its

TENTH REPORT

Your committee, to which were referred the Supplementary Estimates (C), 2010-2011, has, in obedience to the order of reference of Wednesday, February 9, 2011, examined the said Estimates and herewith presents its report.

Respectfully submitted,

RAPPORT DU COMITÉ

Le jeudi 10 mars 2011

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales a l'honneur de présenter son

DIXIÈME RAPPORT

Votre comité auquel a été renvoyé le Budget supplémentaire des dépenses (C) 2010-2011, a, conformément à l'ordre de renvoi du mercredi 9 février 2011, examiné ledit Budget et présente ici son rapport.

Respectueusement soumis,

Le président,

JOSEPH A. DAY

Chair

(*Text of the report appears following the evidence.*)

(*Le texte du rapport paraît après les témoignages.*)

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, March 8, 2011

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce, met this day at 9:32 a.m. to examine the expenditures set out in the Estimates laid before Parliament for the fiscal year ending March 31, 2012.

Senator Joseph Day (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Honourable senators, this morning we continue our study of the Estimates laid before Parliament for the fiscal year ending March 31, 2012 that were referred to our committee.

[*English*]

Last week we heard from Treasury Board of Canada Secretariat officials who provided us an overview of the estimates that we are studying and answered a number of questions. In our next two meetings, we will be hearing from specific departments and agencies to discuss their estimates and programs in more detail. We will then submit a report to the Senate prior to consideration of the interim supply bill, which we anticipate we will be receiving before the end of this month, the last month in this fiscal year, which provides interim supply for the government normally for a period of a few months leading into the end of June.

We are charged with our examination of the Main Estimates throughout the year. It will be an interim report that we will be giving after the first four sessions.

In our first session this morning, we will focus on the Department of Finance. We have often had the Department of Finance in to talk to us about their work in relation to other departments, but we thought we would bring them in to talk about their own department.

Representing the department today, we are pleased to welcome Sherry Harrison, Chief Financial Officer and Executive Director, Corporate Services Branch; Chris Forbes, Assistant Deputy Minister, Federal-Provincial Relations and Social Policy Branch; and Douglas Nevison, Director, Fiscal Policy Division.

Before we begin, honourable senators, I have been asked by Senator Ringuette for the floor on a preliminary matter. You have the floor.

Senator Ringuette: I would like to bring to the attention of this committee two written answers that we received. One is in regard to my questions about the purchase of the F-35s for $17 billion untendered. I asked for a cost analysis regarding this purchase. The answer that we received was nothing.

The Chair: There has been no cost analysis? What do you mean by "nothing?" I am sorry.

Senator Ringuette: May I read it to you?

The Chair: Yes.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 8 mars 2011

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 32, pour étudier les dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012.

Le sénateur Joseph Day (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Honorables sénateurs, ce matin, nous allons continuer notre étude du Budget principal des dépenses pour l'année financière 2011-2012 dont notre comité a été saisi.

[*Traduction*]

La semaine dernière, nous avons entendu des fonctionnaires du Secrétariat du Conseil du Trésor, qui nous ont présenté un aperçu du budget des dépenses que nous étudions et qui ont répondu à quelques questions. Au cours de nos deux prochaines réunions, nous entendrons des ministères et des organismes, afin de discuter plus en détail de leur budget et de leurs programmes. Nous présenterons ensuite un rapport au Sénat, avant d'examiner le projet de loi de crédits provisoires, que nous devrions recevoir avant la fin du mois, qui sera le dernier mois du présent exercice. Ce projet de loi fournit des crédits provisoires au gouvernement, normalement pour une période de quelques mois, jusqu'à la fin de juin.

Nous sommes chargés d'examiner le Budget principal des dépenses tout au long de l'année. Nous présenterons un rapport provisoire après les quatre premières réunions.

Au cours de la première réunion de ce matin, nous nous concentrerons sur le ministère des Finances. Nous avons souvent entendu le ministère des Finances nous parler de son travail relatif aux autres ministères, mais nous avons pensé l'inviter pour qu'il nous parle cette fois de lui-même.

Nous entendrons aujourd'hui Sherry Harrison, dirigeante principale des finances et directrice exécutive, Direction des services ministériels; Chris Forbes, sous-ministre adjoint, Direction des relations fédérales-provinciales et de la politique sociale; et Douglas Nevison, directeur, Division de la politique fiscale.

Avant de commencer, honorables sénateurs, le sénateur Ringuette a demandé à intervenir au sujet d'une question préliminaire. Vous avez la parole.

Le sénateur Ringuette : J'aimerais attirer l'attention du comité sur deux réponses écrites que nous avons reçues. La première porte sur mes questions concernant l'achat des F-35 pour 17 milliards de dollars, sans appel d'offres. J'ai demandé une analyse des coûts concernant cet achat. La réponse que nous avons reçue, c'est rien du tout.

Le président : Il n'y a pas eu d'analyse des coûts? Qu'entendez-vous par « rien ». Je suis désolé.

Le sénateur Ringuette : Est-ce que je peux vous lire la réponse?

Le président : Oui.

Senator Ringuette: The answer from the department was:

> Canada is procuring the F-35 through the Joint Strike Fighter (JSF) Program due to the significant cost savings, capability advantages, and industrial benefits. The total cost of the System Development and Demonstration (SDD) phase of the JSF Program is currently estimated at approximately $50.8 Billion US dollars shared amongst the partner nations. DND's share of the SDD cost is approximately $100 Million US dollars.

We are paying $100 million for a system development and demonstration.

It continues:

> A detailed cost breakdown, including how much of the total SDD cost is related to analysis or research, is not available. The total capital cost of the Next Generation Fighter Capability project, through which Canada will acquire the F-35, is $9 Billion Canadian dollars and includes the cost of the aircraft, initial spare parts, maintenance equipment, infrastructure, weapons, initial training, project management, and contingency.

Nowhere in this answer from the department is the committee provided with the cost analysis that was used to purchase $17 billion worth of F-35s, untendered.

Personally, I can analyze a costing element. I hope that DND, Department of National Defence, can do that, too. However, these are public funds. We have asked for the cost analysis of this, and we are not provided it. That is quite an abuse of their authority. There is no issue here of secrecy or whatever. These are costs that will be paid with Canadian tax dollars, and I truly believe that we should have access to this cost analysis for $17 billion.

The Chair: Is this in response to a question that you asked of Treasury Board Secretariat?

Senator Ringuette: Yes.

The Chair: Are there any comments from any of our colleagues on this?

Senator Ringuette: Maybe it was DND. It was in November that I asked for this.

The Chair: We should know the question, and then we can compare the answer to the question.

First, we will ask the clerk to trace this back and find the precise questions that were asked and of whom and ensure that the undertaking was given. We can compare that to the reply, and then we can make a decision.

Senator Finley: I am new to this, so I would ask the question — and it is certainly not an aggressive question — of Senator Ringuette. However, there are many different kinds of cost analysis, ranging from simple and basic to extraordinarily complex. In asking the question, did you lay down some

Le sénateur Ringuette : La réponse du ministère est la suivante :

> Le Canada achète les F-35 par le Programme d'avions de combat interarmées (ACI) à cause des importantes économies de coûts, des avantages de capacité et des retombées industrielles. Le coût total de la phase de développement et de démonstration des systèmes (DDS) du programme ACI est évalué actuellement à environ 50,8 milliards de dollars américains, partagé entre les divers pays partenaires. La part du MDN dans le coût de la DDS est d'environ 100 milliards de dollars américains.

Nous payons 100 millions de dollars pour le développement et la démonstration des systèmes.

Je poursuis :

> Une ventilation détaillée des coûts, y compris la part du coût total de la DDS reliée à l'analyse ou à la recherche, n'est pas disponible. Le coût en immobilisations total du projet de chasseur de la prochaine génération par lequel le Canada achètera les F-35, est de 9 milliards de dollars canadiens et il comprend le coût des appareils, les premières pièces de rechange, le matériel d'entretien, l'infrastructure, l'armement, la formation initiale, la gestion du projet et les imprévus.

Cette réponse du ministère ne fournit nullement au comité l'analyse des coûts effectuée pour justifier l'achat de 17 milliards de dollars de F-35, sans appel d'offres.

Personnellement, je peux analyser un élément de coût. J'espère que le MDN, le ministère de la Défense nationale, peut le faire lui aussi. Mais ce sont des deniers publics. Nous avons demandé une analyse des coûts et on ne nous la donne pas. C'est un abus de pouvoir. Il n'y a rien de secret. Ce sont des coûts qui seront payés par les contribuables canadiens, et je crois fermement que nous devrions avoir accès à l'analyse des coûts de 17 milliards de dollars.

Le président : C'est la réponse à une question que vous avez posée au Secrétariat du Conseil du Trésor?

Le sénateur Ringuette : Oui.

Le président : Des commentaires de nos collègues à ce sujet?

Le sénateur Ringuette : C'était peut-être le MND. J'ai posé la question en novembre.

Le président : Nous devrions connaître la question, afin de pouvoir comparer la réponse à la question.

D'abord, nous demanderons au greffier de retracer les documents et de trouver les questions précises qui ont été posées et à qui, et de s'assurer que la demande a été transmise. Nous pourrons ensuite comparer la réponse et prendre une décision.

Le sénateur Finley : Je suis nouveau et je poserais moi aussi la question — qui n'est certainement pas agressive — du sénateur Ringuette. Il y a cependant de nombreux types d'analyses des coûts, certaines sont simples et rudimentaires, mais d'autres sont extrêmement complexes. Quand vous avez posé la question, avez-

parameters as to the level of cost analysis that you were looking for? What you have said, I would agree, is not a fulsome cost analysis, but it could be described in some quarters as a cost analysis. I am wondering how you defined it at the time.

Senator Ringuette: In their response, they quote my question, and I did not go back to our November 30 meeting to research my exact question. They state my question as this:

> What would be the cost of data and technology research in regard to the purchasing of the F-35? . . . I am asking if you could provide us with the cost of analysis, research, and so forth . . . .

My recollection of my question is the following: "What was the cost analysis that you did to make that decision?" I do not need a 900-page cost analysis; I think that this committee could go through some detailed analysis that could be provided to us to agree to this kind of spending.

Senator Finley: I do not disagree with what you are saying, senator. Perhaps we need to check what the actual question was and whether the question should be rephrased.

Senator Gerstein: Following up on my colleague Senator Finley's comment, I am not quite clear. Was the question asked of Treasury Board or DND?

Senator Ringuette: It was DND.

Senator Gerstein: What occurs to me, Mr. Chair, is that it might be appropriate, as we are studying Main Estimates, to have DND come before us at some point.

Senator Ringuette: Do you mean with the specifics to these costs?

Senator Gerstein: We will have officials from DND come before us as a witness.

The Chair: Any further comments on this issue? If not, thank you for bringing that to your attention. First, we need to get our facts straight. We will get the transcript and find out what the question is. If you can agree to leave this to the steering committee to consider whether the question was properly and fulsomely answered, and if not, we have two options. One is to write a letter saying that it has not been answered and this is not responsive, or bring them back in here. If you will leave that to us, we will report back as soon as we have had a chance to look at it. Is that satisfactory?

Senator Gerstein: Yes.

Senator Ringuette: Yes.

vous donné quelques paramètres concernant le niveau d'analyse des coûts que vous souhaitiez? Ce que vous venez de lire, j'en conviens, n'est pas une analyse des coûts complète, mais certains pourraient la considérer comme une analyse des coûts. Je me demande comment vous avez défini la question à l'époque.

Le sénateur Ringuette : Dans leur réponse, ils citent ma question, et je ne suis pas retournée au compte rendu de notre réunion du 30 novembre, pour trouver ma question exacte. Ils disent que ma question est la suivante :

> Quel serait le coût de la recherche sur les données et la technologie concernant l'achat des F-35? [...] Je demande si vous pourriez nous donner le coût de l'analyse, la recherche, et cetera [...]

Si je me souviens bien, ma question était la suivante : « Quelle analyse des coûts avez-vous effectuée pour prendre cette décision? » Je n'ai pas besoin d'une analyse des coûts de 900 pages; je pense que le comité pourrait examiner une analyse un peu détaillée qui nous serait fournie pour que nous soyons d'accord avec ce genre de dépense.

Le sénateur Finley : Je ne suis pas en désaccord avec vous, sénateur. Nous devrions peut-être vérifier quelle était la question et si la question devrait être reformulée.

Le sénateur Gerstein : Dans la veine de l'observation de mon collègue, le sénateur Finley, ce n'est pas clair dans mon esprit. La question a-t-elle été posée au Conseil du Trésor ou au MDN?

Le sénateur Ringuette : Au MDN.

Le sénateur Gerstein : Il me semble, monsieur le président, qu'il pourrait convenir, puisque nous étudions le Budget principal des dépenses, de demander au MDN de revenir devant nous à un moment donné.

Le sénateur Ringuette : Vous voulez dire, avec les détails de ces coûts?

Le sénateur Gerstein : Nous demanderons aux fonctionnaires du MDN de venir témoigner.

Le président : D'autres observations sur cette question? Sinon, je vous remercie de l'avoir portée à notre attention. D'abord, nous devons connaître les faits. Nous obtiendrons les comptes rendus et verrons quelle était la question. Si vous êtes d'accord pour que le comité directeur détermine si la question a été répondue correctement et en entier, et s'il détermine que la réponse est non, nous avons deux options. Nous pourrions écrire une lettre disant que la réponse est insuffisante, ou alors nous les faisons revenir ici. Si vous laissez cela entre nos mains, nous vous ferons rapport dès que nous aurons eu la chance d'examiner les faits. Est-ce satisfaisant?

Le sénateur Gerstein : Oui.

Le sénateur Ringuette : Oui.

The Chair: Thank you. We will move ahead now. Ms. Harrison has introductory remarks in relation to the Department of Finance, and then we will go into a question-and-answer period. Ms. Harrison, you have the floor.

[*Translation*]

Sherry Harrison, Chief Financial Officer and Executive Director, Corporate Services Branch, Department of Finance Canada: Mr. Chair, my name is Sherry Harrison. I am the Executive Director responsible for the Financial Management Directorate at the Department of Finance. With me today are officials to assist in responding to your questions on the 2011-12 Main Estimates for the Department of Finance.

These Main Estimates identify total requirements of $85.7 billion for the Department of Finance. It is important to note that $85.4 billion, or over 99 per cent of this amount, relates to statutory items that have already been approved by Parliament through enabling legislation.

[*English*]

Within the statutory forecast, there is a net decrease of $2.7 billion over the 2010-11 Main Estimates, with the major contributing factors being a $2-billion increase in transfer payments to the provinces and territories resulting from the legislative funding formula; a $3.4-billion decrease in public debt costs as a result of the lower-than-expected take-up of the Insured Mortgage Purchase Program; a reduction in payments to Consolidated Specified Purpose Accounts; and a $1.1-billion decrease for transitional assistance for Ontario and British Columbia related to harmonized value-added tax frameworks.

The 2011-12 Main Estimates reflect the final scheduled payments totalling $1.9 billion for Ontario and British Columbia, while the 2010-11 Main Estimates reflected the $3-billion payment made last year to Ontario.

The voted grants and contributions include a reduction of $117.6 million, resulting from the expected decrease of $78.5 million in bilateral debt relief to be provided in 2011-12, and the decrease in scheduled payments for the Toronto Waterfront Revitalization Initiative and Harbourfront Centre of $39.1 million.

The operating vote reflects a net reduction of $9.4 million over the previous Main Estimates. This is largely due to the decrease in temporary funding for various initiatives. It also includes an increase of $4 million for government advertising programs, and $2.2 million for the Task Force for the Payments System Review. Funding for these two items was included last year in the supplementary estimates rather than the Main Estimates. The operating vote also includes a decrease of $1 million for Budget 2010 cost-containment measures.

Le président : Merci. Nous irons de l'avant, maintenant. Mme Harrison a une déclaration concernant le ministère des Finances, qui sera suivie d'une période de questions. Vous avez la parole, madame Harrison.

[*Français*]

Sherry Harrison, dirigeante principale des finances et directrice exécutive, Direction des services ministériels, ministère des Finances Canada : Monsieur le président, je m'appelle Sherry Harrison et je suis directrice exécutive de la division de la gestion financière au ministère des Finances. Je suis accompagnée de fonctionnaires qui m'aideront à répondre à vos questions au sujet du Budget principal des dépenses de 2011-2012 du ministère des Finances.

Cette année, le Budget principal des dépenses prévoit des besoins totalisant 85,7 milliards de dollars pour le ministère des Finances. Il convient de noter que 85,4 milliards soit plus que 99 p. 100 de ce montant porte sur les postes législatifs qui ont déjà été approuvés par le Parlement dans le cadre des lois habilitantes.

[*Traduction*]

Les prévisions législatives affichent une diminution nette de 2,7 milliards par rapport au Budget principal des dépenses de 2010-2011, principalement pour les motifs suivants : une augmentation de 2 milliards au titre des paiements de transfert aux provinces et aux territoires, à la suite de l'application de formules de financement établies en vertu de la loi; une baisse de 3,4 milliards des frais de la dette publique en raison d'un taux de participation moins élevé que prévu au Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés et d'une réduction des paiements aux comptes à fins déterminées consolidés; un recul de 1,1 milliard de dollars au chapitre de l'aide de transition vers les cadres de taxe harmonisée à valeur ajoutée en Ontario et en Colombie-Britannique.

Le Budget principal des dépenses de 2011-2012 tient compte de paiements définitifs prévus qui totalisent 1,9 milliard de dollars pour l'Ontario et la Colombie-Britannique, tandis que les données équivalentes en 2010-2011 s'élevaient à 3 milliards en Ontario.

Les subventions et contributions votées comprennent une réduction de 117,6 millions de dollars découlant d'une baisse prévue de 78,5 millions au titre de l'allègement de la dette bilatérale en 2011-2012, et d'une diminution de 39,1 millions des paiements relatifs à l'Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto et au Harbourfront Centre.

Le crédit pour dépenses de fonctionnement affiche une réduction nette de 9,4 millions par rapport au dernier Budget principal des dépenses, en grande partie à cause de la diminution des fonds temporaires versés à diverses initiatives. Il comprend également une augmentation de 4 millions pour les programmes publicitaires du gouvernement et de 2,2 millions pour le Groupe de travail sur l'examen du système de paiement. Les fonds consacrés à ces deux postes étaient prévus dans le Budget supplémentaire de l'an dernier, plutôt que dans le Budget principal. Le crédit pour dépenses de fonctionnement comprend également une diminution de 1 million au titre des mesures de réduction des coûts prévues au budget de 2010.

We understand that, at your meeting last week with Treasury Board Secretariat officials, this committee sought clarification on by-province federal-provincial transfer payments, additional information with respect to transitional payments under the Canada Social Transfer, technical details on recoveries from the Youth Allowances Recovery and the Alternative Payments for Standing Programs, HST, harmonized sales tax, transitional assistance and public debt costs.

[*Translation*]

We would be pleased to address those matters and other questions that the committee may have on these Main Estimates.

[*English*]

The Chair: Thank you, Ms. Harrison. In that penultimate paragraph, you outline a number of points that were previously raised. Have you had a chance to review the transcript?

Ms. Harrison: Yes, I have.

The Chair: Were the points explained to your satisfaction? Were there any points on any of those items that you believe should be clarified?

Ms. Harrison: I think we are fine with the wording in the transcripts but, of course, members may wish to clarify particular points. I have colleagues here that are prepared to help me explain the various items.

The Chair: Thank you. One of the points that we have seen in various supplementary estimates, I think twice before and then in these Main Estimates, is a reduction in the amount reserved for interest on public debt. It seems to keep going down, but interest rates do not seem to necessarily be going in the same direction. Can you explain or help us with just what is happening there?

Ms. Harrison: Thank you for that question. My colleague, Mr. Nevison, will walk you through those changes.

The Chair: Mr. Nevison, can you help us with that?

Douglas Nevison, Director, Fiscal Policy Division, Economic and Fiscal Policy Branch, Department of Finance Canada: I might be able to. Ms. Harrison hit on two of the main structural features with respect to the projections — that is, the lower-than-expected take-up of the Insured Mortgage Purchase Program and the reduction in payments of the Consolidated Specified Purpose Accounts. It might be helpful, though, to provide some context and take a step back from those specific features.

The public debt charge forecast that was used for the 2010-11 Main Estimates was based on the forecast that was included in the September 2009 *Update of Economic and Fiscal Projections*. For

Nous croyons savoir qu'à votre réunion avec les représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor, la semaine dernière, les membres du comité ont demandé des précisions sur les paiements de transfert du gouvernement fédéral à chaque province, de même que des renseignements supplémentaires sur les paiements transitoires aux termes du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, des détails techniques sur les recouvrements au titre du Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes et des paiements de remplacement pour programmes permanents, de l'aide transitoire pour la TVH et des frais de la dette publique

[*Français*]

Nous serons maintenant heureux de répondre à toutes les questions que vous pourriez avoir au sujet de ce Budget principal des dépenses.

[*Traduction*]

Le président : Merci, madame Harrison. Dans l'avant-dernier paragraphe, vous décrivez quelques points qui ont été soulevés auparavant. Avez-vous eu la chance de lire le compte rendu?

Mme Harrison : Oui.

Le président : Les explications vous satisfont-elles? Y a-t-il des aspects qui devraient être clarifiés, selon vous?

Mme Harrison : Je pense que le compte rendu nous satisfait, mais les membres du comité peuvent évidemment souhaiter clarifier des aspects particuliers. Des collègues sont présents et prêts à m'aider à expliquer les divers points.

Le président : Merci. L'une des choses que nous avons constatées dans divers budgets supplémentaires, deux fois je pense, ainsi que dans ce Budget principal des dépenses, c'est une réduction du montant prévu pour les intérêts sur la dette publique. La provision semble baisser, mais les taux d'intérêt ne semblent pas aller nécessairement dans la même direction. Pouvez-vous nous expliquer ce qui arrive?

Mme Harrison : Merci de poser la question. Mon collègue, M. Nevison, vous expliquera les changements.

Le président : Monsieur Nevison, pouvez-vous nous aider?

Douglas Nevison, directeur, Division de la politique fiscale, Direction de la politique économique et fiscale, ministère des Finances Canada : Je le pourrais peut-être. Mme Harrison a évoqué deux grandes caractéristiques structurelles des projections — le taux de participation moins élevé que prévu au Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés et la réduction des paiements aux comptes à fins déterminées consolidés. Il serait cependant peut-être utile de situer le contexte et de prendre un peu de recul.

Les prévisions des frais de service de la dette utilisées pour le Budget principal des dépenses de 2010-2011 se fondaient sur les prévisions figurant dans la *Mise à jour des projections économiques*

the 2011-12 Main Estimates, the forecast that was used there is from the *Update of Economic and Fiscal Projections* for October 2009.

In between those two forecasts, as you rightly noted, Mr. Chair, there were some significant changes both in terms of the interest rate profile that is used to put those projections together, and also with respect to the stock of interest-bearing debt. Those are the two key variables that go into projecting public debt charges over the forecast horizon.

Taking some of these specific features one by one, the change in the interest rates, you are absolutely correct that over the forecast horizon in both of those forecasts, there is a slight upward trend in long-term and short-term interest rates over the five-year projection. The main difference between the two forecasts, however, is that in the October 2010 *Update of Economic and Fiscal Projections*, the level of that interest rate profile dropped quite significantly from the previous update forecast. It came down around 100 or 125 basis points for long-term interest rates and a little higher for short-term interest rates.

You will recall that when we forecast interest rates, those are taken from an average of private sector forecasts. We used the average of their interest rate forecasts to project that. That shift down had a fairly significant impact in terms of interest cost. Still, the profile is going up as we go out.

The second variable is more on the stock of debt side. That is the one that Ms. Harrison mentioned. With respect to the take-up of the Insured Mortgage Purchase Program in the September 2009 *Update of Economic and Fiscal Projections,* we assumed that there would be full take-up of that program. That was in the order of $125 billion.

By the time the program expired in March 2010, the take-up turned out to be considerably lower than that estimate. In the October 2010 *Update of Economic and Fiscal Projections*, we had quite a lower estimate of that cost. As a result, we were borrowing less, which led to lower borrowing costs.

The final point was also mentioned by Ms. Harrison. We are expecting in 2011-12 to have lower interest payments on Consolidated Specified Purpose Accounts. That is interest that is paid from one government agency or body to another. We are anticipating that will go down in 2011-12.

The Chair: Could you just explain the mortgage take-up program? That was with CMHC, Canada Mortgage and Housing Corporation, as I recall.

Mr. Nevison: That is right.

The Chair: We had representatives from CMHC here, and they said the take-up was slow at the front end, but they were reducing the interest rate so they thought more people would come in on

et financières de septembre 2009. Pour le Budget principal des dépenses de 2011-2012, les prévisions utilisées sont tirées de la *Mise à jour des projections économiques et financières* d'octobre 2010.

Entre ces deux prévisions, comme vous l'avez fait remarquer à juste titre, monsieur le président, il y a eu des changements importants du profil des taux d'intérêt utilisé pour établir ces projections, ainsi que concernant l'encours de la dette portant intérêt. Ce sont deux grandes variables qui entrent en jeu dans les projections des frais de service de la dette durant la période visée par les prévisions.

Si nous prenons certaines de ces caractéristiques particulières une par une, dans le cas de la variation des taux d'intérêt, vous avez tout à fait raison, pour la période visée par ces deux prévisions, il y a une légère tendance à la hausse des taux d'intérêt à long et à court terme durant la période de prévision de cinq ans. La principale différence entre les deux prévisions est cependant que dans la *Mise à jour des projections économiques et financières* d'octobre 2010, le profil des taux d'intérêt a baissé fortement depuis la mise à jour précédente. La baisse est d'environ 100 ou 125 points de base pour les taux à long terme et un peu plus pour les taux à court terme.

Vous vous souviendrez que nos prévisions des taux d'intérêt sont une moyenne des prévisions du secteur privé. Nous avons utilisé la moyenne des prévisions des taux d'intérêt du secteur privé dans nos projections. Cette tendance à la baisse a eu une incidence assez importante sur les coûts d'intérêt. Mais le profil augmente à mesure qu'on avance dans le temps.

La deuxième variable touche à l'encours de la dette. C'est celle que Mme Harrison a mentionnée. En ce qui concerne la participation au Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés, nous avions supposé dans la *Mise à jour des projections économiques et financières* de septembre 2009 que le programme de quelque 125 milliards de dollars serait utilisé en entier.

Lorsque le programme a pris fin en mars 2010, le taux de participation était beaucoup moins élevé que les estimations. Dans la *Mise à jour des projections économiques et financières* d'octobre, nous avions une estimation de coûts nettement plus basse. Nous avons donc moins emprunté, ce qui a abaissé les coûts d'emprunt.

Le dernier aspect a aussi été mentionné par Mme Harrison. Nous prévoyons en 2011-2012 des paiements d'intérêt moins élevés aux comptes à fins déterminées consolidés. Ces intérêts sont versés d'un organisme ou organe gouvernemental à un autre. Nous prévoyons qu'ils diminueront en 2011-2012.

Le président : Pouvez-vous nous expliquer le programme d'achat de prêts hypothécaires? C'est un programme de la SCHL, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, si je me souviens bien.

M. Nevison : C'est exact.

Le président : Nous avons entendu des représentants de la SCHL, et ils ont dit que la participation était faible au début, mais qu'ils avaient réduit le taux d'intérêt afin d'attirer un plus grand

this or increase the interest rate, whatever they had to do to try to make it more attractive. They buy up the mortgages that are being held by the various other institutions, take those off the books of the other institutions and give them money for that.

Is it the interest on the payments that they have made, or is it a loss with respect to the mortgages that we are calculating in here? There will be some revenue coming in as well on these mortgages, right?

Mr. Nevison: That is right.

The Chair: Are you anticipating a loss that makes the difference?

Mr. Nevison: No. In this case, it is a matter that the borrowing that was required to purchase those assets turned out to be considerably lower than what we originally anticipated.

The Chair: It is the interest on that borrowed money that you are talking about?

Mr. Nevison: We had to change our forecast as to how much borrowing we would have to do to undertake those purchases. It was lower than we anticipated, so we adjusted our total interest-bearing debt forecast downward to reflect that.

The Chair: How do you account for the revenue in?

Mr. Nevison: It is on a net basis, so we also receive income from the assets that we hold. In terms of the whole forecast, it is consolidated, so it covers that.

The Chair: Could you have been making more money than you were spending out?

Mr. Nevison: I am not entirely sure how.

The Chair: What if it became a net revenue generator for you?

Mr. Nevison: I am not familiar with the specifics of the program.

The Chair: We would have to bring CMHC in to talk about that or someone else from the Department of Finance.

Mr. Nevison: Yes.

Diane Lafleur, General Director, Financial Sector Policy Branch, Department of Finance Canada: To complete the answer, the program was put in place on commercial terms. Over the term of the program, the government would have made money on the Insured Mortgage Purchase Program. The fact that we did not use the full scope of the program means that we did borrow less, but the revenues generated in the longer term will also be lower.

The Chair: Thank you for that answer. Are there any follow-up questions on that line of questioning?

Senator Ringuette: What would be the net gain or net loss?

Senator Finley: What are you forecasting?

Ms. Lafleur: I do not have that answer with me, but we could endeavour to get back to you on that.

nombre de participants, ou relevé le taux d'intérêt, je ne me souviens plus exactement de ce qu'ils devaient faire. Ils achètent des prêts hypothécaires accordés par les diverses institutions, les enlèvent du bilan des autres institutions et les paient pour cela.

Est-ce l'intérêt sur les paiements qu'ils ont effectués ou l'intérêt sur les prêts hypothécaires qui est calculé ici? Ces prêts hypothécaires vont tout de même rapporter un peu, n'est-ce pas?

M. Nevison : C'est exact.

Le président : Prévoyez-vous une perte qui explique la différence?

M. Nevison : Non. Dans ce cas, les emprunts nécessaires pour acheter des actifs se sont révélés beaucoup moins élevés que ce que nous avions prévu au départ.

Le président : Vous parlez des intérêts sur ces fonds empruntés?

M. Nevison : Nous avons dû modifier nos prévisions des montants à emprunter pour pouvoir effectuer ces achats. C'était plus bas que ce que nous avions prévu, alors nous avons révisé à la baisse nos prévisions de la dette portant intérêt pour en tenir compte.

Le président : Comment comptabilisez-vous les revenus?

M. Nevison : Sur une base nette, alors nous touchons aussi des revenus sur les actifs que nous détenons. En ce qui concerne l'ensemble des prévisions, c'est consolidé, alors c'est pris en considération.

Le président : Pourriez-vous avoir fait plus d'argent que ce que vous avez dépensé?

M. Nevison : Je ne vois pas bien comment.

Le président : Si cela devenait une source de revenu net pour vous?

M. Nevison : Je ne connais pas bien les détails du programme.

Le président : Nous devrions inviter quelqu'un de la SCHL pour nous en parler ou quelqu'un d'autre du ministère des Finances.

M. Nevison : Oui.

Diane Lafleur, directrice générale, Direction de la politique du secteur financier, ministère des Finances Canada : En guise de complément, le programme a été mis en place sur une base commerciale. Pendant la durée du programme, le gouvernement devait gagner de l'argent. Parce que le Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés n'a pas été utilisé en entier, nous avons moins emprunté, mais les revenus obtenus à long terme seront moins élevés eux aussi.

Le président : Merci pour cette réponse. Y a-t-il des questions complémentaires?

Le sénateur Ringuette : Quel serait le gain net ou la perte nette?

Le sénateur Finley : Que prévoyez-vous?

Mme Lafleur : Je n'ai pas la réponse avec moi, mais nous pourrions essayer de vous la donner plus tard.

The Chair: If you would let our clerk know, then that will be circulated to everyone. That is helpful.

Senator Runciman: You may not be able to answer this question. It has to do with the harmonized sales tax with Ontario and British Columbia. There is an election coming up in Ontario and a referendum in British Columbia. The payments were made over two years. Is that the process? I am assuming that if British Columbia, for example, opts out of the HST that that would be a negotiated payback, and there would be an expectation of the federal government being compensated for those investments.

Chris Forbes, Assistant Deputy Minister, Federal-Provincial Relations and Social Policy Branch, Department of Finance Canada: We will bring in another expert.

Pierre Mercille, Senior Legislative Chief, GST Legislation, Sales Tax Division, Tax Policy Branch, Department of Finance Canada: In respect of the payments, British Columbia received a payment of $250 million in 2009-10. The province also received a payment of $769 million in 2010-11, and is scheduled to receive a payment of $580 million on July 4.

Ontario received $3 billion on July 1, 2010 and is scheduled to receive another $1.3 billion on July 1, 2011.

Senator Runciman: I am curious about the implications, especially for British Columbia, with respect to the fact they have already implemented the HST. It has been under way for some time. Those costs have already been assumed. Perhaps you cannot comment, but it would be a difficult transition to go back at this point in the game.

Mr. Mercille: The decision to come into the HST was a decision of the Government of British Columbia. There was an agreement signed with Canada, and that agreement covers the term of what happens if the province wants to get out. There is transition assistance coming in and consequences if they want to get out.

Senator Runciman: Can you briefly tell us what the consequences are?

Mr. Mercille: It is called a "material breach," and the term of the agreement was to stay in the agreement for five years. If the province decided not to stay in for five years, well, the government will have to look at its options that are provided under the agreement for the province.

Senator Finley: Is there anything else relevant to the withdrawal of British Columbia, for example, from the HST? You said that there was a five-year period, and then there are certain ramifications that have already been agreed to.

Mr. Mercille: The agreement that was signed in 2009-10 with the province has an annex at the end that provides transitional assistance. If the parties want to implement those provisions, it would be repayable by the province and the Government of Canada.

Senator Finley: Is that in total?

Le président : Si vous fournissez cette information à notre greffier, il la fera parvenir à tout le monde. C'est utile.

Le sénateur Runciman : Vous ne pourrez peut-être pas répondre à cette question. Elle porte sur la taxe de vente harmonisée avec l'Ontario et la Colombie-Britannique. Il y aura des élections en Ontario et un référendum en Colombie-Britannique. Des paiements ont été faits pendant deux ans. Est-ce le processus normal? Je suppose que si la Colombie-Britannique, par exemple, se retire de la TVH, le remboursement serait négocié, et l'on s'attendrait à ce que le gouvernement fédéral soit indemnisé pour ces investissements.

Chris Forbes, sous-ministre adjoint, Direction des relations fédérales-provinciales et de la politique sociale, ministère des Finances Canada: Nous demanderons à un autre expert de répondre.

Pierre Mercille, chef législatif principal, Législation sur la TPS, Division de la taxe de vente, Direction de la politique de l'impôt, ministère des Finances Canada : En ce qui concerne les paiements, la Colombie-Britannique a reçu un paiement de 250 millions de dollars en 2009-2010. La province a aussi reçu un paiement de 769 millions de dollars en 2010-2011 et elle devrait recevoir un paiement de 580 millions de dollars le 4 juillet.

L'Ontario a reçu 3 milliards de dollars le 1er juillet 2010 et devrait recevoir 1,3 milliard de dollars le 1er juillet 2011.

Le sénateur Runciman : Je suis curieux des implications, surtout pour la Colombie-Britannique, étant donné que la TVH est déjà en place. Elle existe depuis un certain temps. Les coûts ont déjà été assumés. Vous ne pouvez peut-être pas vous prononcer, mais ce serait une transition difficile à ce moment-ci de la partie.

M. Mercille : La décision d'adopter la TVH a été prise par le gouvernement de la Colombie-Britannique. Une entente a été signée avec le Canada. Elle prévoit ce qui arrive si la province décide de se retirer. Il y a une aide de transition et des conséquences si la province se retire.

Le sénateur Runciman : Pouvez-vous nous décrire brièvement les conséquences?

M. Mercille : Cela s'appelle une « violation substantielle » d'une entente qui devait demeurer en vigueur pendant cinq ans. Si la province décide de ne pas rester pendant cinq ans, le gouvernement devra examiner ses choix, conformément aux dispositions de l'accord avec la province.

Le sénateur Finley : Y a-t-il d'autres aspects pertinents au retrait de la Colombie-Britannique, par exemple, de la TVH? Vous avez indiqué qu'il y a une durée de cinq ans, et certaines conséquences qui ont déjà été convenues.

M. Mercille : L'entente signée en 2009-2010 avec la province contient une annexe qui prévoit une aide de transition. Si les parties veulent appliquer ces dispositions, cette aide serait remboursable par la province au gouvernement du Canada.

Le sénateur Finley : En entier?

Mr. Mercille: That is in total.

Senator Finley: What is the period?

Mr. Mercille: The period is not specified.

Senator Finley: If British Columbia opts out, presumably $1.5 billion would be refunded to the Government of Canada.

Mr. Mercille: Canada has the option to notify the province it breached the agreement.

Senator Runciman: On the interest rate figures, you were talking about a five-year forecast, which is the way you approach this. I was listening to Jeff Rubin this morning on my way into work saying that he could see a fairly rapid rise in interest rates, primarily because of fuel costs and the implications for food production, et cetera. What kind of flexibility do you build into that if you see a significant increase in rates over the next fiscal year?

Mr. Nevison: When it comes to doing fiscal forecasts for both the *Update of Economic and Fiscal Projections* and for the budget, we use the average of the interest rate of private sector forecasters. In that case, assuming that were to happen, it would be reflected in their forecasts and that would work its way into our forecast. We do not have a specific adjustment that we would make.

Senator Runciman: Do you not build in a half point higher or something like that?

Mr. Nevison: We do not on the interest. We just take their interest rate.

Senator Runciman: I am not sure that you will be able to respond to this, but I wanted to ask about Equalization. I was a provincial representative for many years. One of my frustrations, especially in the agricultural sector, was the rural folks complaining about the programs available in Quebec versus Ontario. Of course, at the same time, Ontarians were sending significant monies into the province of Quebec through Equalization.

I am wondering about the concept of Equalization. Without knowing all of the specifics of Equalization and the parameters, I thought it was essentially to level the playing field in terms of the programs across the country. Of course, we have seen a significant distortion of that, if you look at $5-a-day daycare in Quebec, for example, and the whole range of university tuitions. We can look at a whole range of things where have-not provinces have significantly higher social programs in terms of benefits available to the public than do the provinces that are footing the bill.

There has been concern about that in Ontario recently, but even going back to the Harris government, I recall a resolution in the legislature at the time expressing concern about where this was going.

Can you give us a broad indication of how these determinations are made and why this has been allowed to increase tensions, perhaps, across the country with respect to the distortions that we are seeing occur?

M. Mercille : En entier.

Le sénateur Finley : Quelle est la période?

M. Mercille : La période n'est pas précisée.

Le sénateur Finley : Si la Colombie-Britannique se retire, on peut supposer que 1,5 milliard de dollars seraient remboursés au gouvernement du Canada.

M. Mercille : Le Canada a le choix d'informer la province qu'elle n'a pas respecté l'entente.

Le sénateur Runciman : En ce qui concerne les taux d'intérêt, vous avez parlé de prévisions sur cinq ans. J'écoutais Jeff Rubin ce matin en venant au bureau. Il s'attend à une hausse assez rapide des taux, principalement à cause des prix du carburant et des conséquences sur la production d'aliments, et cetera. Quelle marge de manœuvre prévoyez-vous si vous vous attendez à une hausse des taux au cours du prochain exercice?

M. Nevison : Quand nous établissons les prévisions budgétaires pour la *Mise à jour des projections économiques et financières* et pour le budget, nous utilisons la moyenne des taux d'intérêt des prévisions du secteur privé. Dans ce cas-ci, en supposant que c'est ce qui arriverait, cela se refléterait dans leurs prévisions et se répercuterait sur les nôtres. Nous ne ferions pas d'ajustement particulier.

Le sénateur Runciman : Vous ne prévoyez rien pour un écart à la hausse d'un demi-point, par exemple?

M. Nevison : Pas pour les taux d'intérêt. Nous prenons simplement le taux d'intérêt qu'ils prévoient.

Le sénateur Runciman : Je ne suis pas certain que vous pourrez répondre à cette question, mais j'aimerais vous interroger sur la péréquation. J'ai été député provincial pendant de nombreuses années. L'une de mes frustrations, surtout dans le secteur agricole, était que les agriculteurs se plaignaient des programmes offerts au Québec comparativement à ceux de l'Ontario. Évidemment, en même temps, les Ontariens injectaient des sommes importantes dans la province de Québec par le biais de la péréquation.

Je m'interroge à propos de la péréquation. Sans connaître tous les détails et les paramètres de la péréquation, je pensais qu'il était essentiel de niveler les règles du jeu concernant les programmes au pays. Évidemment, nous avons vu une importante distorsion de ces règles, quand on pense par exemple aux places de garderie à 5 $ au Québec et à tout l'éventail des frais de scolarité dans les universités. On peut trouver une foule de domaines où les provinces moins nanties offrent des programmes sociaux prévoyant des prestations nettement plus élevées que celles que peuvent offrir les provinces qui paient la note.

Des inquiétudes ont été exprimées à ce sujet en Ontario récemment, mais même du temps du gouvernement Harris, je me souviens d'une résolution à l'assemblée législative pour exprimer cette même inquiétude.

Pouvez-vous nous donner une indication générale de la manière dont les calculs sont effectués et pourquoi cela a accentué les tensions dans le pays au sujet des distorsions que l'on constate?

Mr. Forbes: On the Equalization Program, the first point to make is this program is financed out of the Government of Canada's general revenues. It is raised from taxpayers across the country; it is not raised from taxpayers in one region and sent to another. It is raised across the country from general revenues.

It is used to bring provinces with lower fiscal capacities up to a certain level. It does not bring everyone up to the level of Alberta; it brings them up to a certain standard. The idea in there, as outlined in the Constitution, is to allow provinces to provide reasonably comparable levels of service for reasonably comparable levels of taxation. It does that.

We are currently transferring money to six provinces this year. New Brunswick, Nova Scotia, Prince Edward Island, Ontario, Quebec and Manitoba are all recipient provinces. Indeed, I have a table, and I think it was Senator Murray who had asked at the last meeting to have a table by province, which I can leave with the clerk for the members. It is on our website as well if anyone is interested.

Senator Murray: For the coming fiscal year?

Mr. Forbes: Yes. A key point you raised was the issue of $5-per-day daycare as an example. The important point to remember is that provinces have significant taxation powers of their own and indeed make their own decisions as to what levels of taxation they will have. They choose how much tax to levy and what forms of tax to levy.

Senator Runciman: Your wording purports that policy decisions could be an argument made as well.

Mr. Forbes: Pardon me?

Senator Runciman: We are rewarding provinces for poor policy decisions.

Mr. Forbes: In terms of the level and types of services they deliver, Equalization provides them with a certain amount, but I think it is important to recognize that the vast majority of any province's revenues — and certainly when one looks at Quebec and Ontario as the two largest recipients in dollar terms, the vast majority of their revenues come from their own sources. Those governments make decisions about levels of taxation that they apply provincially.

There is sometimes a perception out there that the Equalization Program is in and of itself funding provincial programs. It obviously contributes to allow provinces that are below average in terms of wealth to provide a certain level of services, but in the end, the provinces themselves make decisions about the services they provide and the taxation they need to do to arrive at those services.

M. Forbes : En ce qui concerne le programme de péréquation, la première observation à faire est que ce programme est financé par les revenus généraux du gouvernement du Canada. Il est financé par les contribuables de toutes les régions du pays; pas par les contribuables d'une région vers une autre région. Les fonds proviennent de tout le pays, grâce aux revenus généraux.

Ce programme sert à amener les provinces qui ont une capacité fiscale moins grande à atteindre un certain niveau de capacité. Il n'amène pas tout le monde au niveau de l'Alberta; il amène les provinces jusqu'à une certaine norme. L'idée, telle que le prévoit la Constitution, est de permettre aux provinces d'offrir des niveaux relativement comparables de service pour des niveaux d'imposition comparables. C'est ce que fait la péréquation.

Nous transférons de l'argent à six provinces cette année. Le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard, l'Ontario, le Québec et le Manitoba sont toutes des provinces bénéficiaires. D'ailleurs, j'ai un tableau, et je pense que c'est le sénateur Murray qui avait demandé à la dernière réunion un tableau par province, que je peux laisser au greffier à l'intention des membres. Il est aussi sur notre site Internet si quelqu'un est intéressé.

Le sénateur Murray : Pour le prochain exercice?

M. Forbes : Oui. Un aspect important que vous avez soulevé était l'exemple des places de garderie à 5 $. Il importe de se rappeler que les provinces ont d'importants pouvoirs fiscaux et qu'elles prennent leurs propres décisions au sujet de leur niveau d'imposition. Elles choisissent combien d'impôts elles perçoivent et sous quelles formes.

Le sénateur Runciman : Vous laissez entendre que les décisions de politique pourraient aussi être un argument.

M. Forbes : Pardon?

Le sénateur Runciman : Nous récompensons les provinces pour de mauvaises décisions de politique.

M. Forbes : En ce qui concerne le niveau et les types de services qu'elles offrent, la péréquation leur fournit un certain montant, mais je pense qu'il est important de reconnaître que la vaste majorité des revenus d'une province — et c'est certainement le cas du Québec et de l'Ontario, qui sont les deux plus grands bénéficiaires en termes nominaux — la plus grande partie de leurs revenus provient de leurs propres sources. Ces gouvernements prennent des décisions sur le niveau d'imposition à l'échelle provinciale.

On a parfois l'impression que le programme de péréquation est en soi du financement des programmes provinciaux. Cela aide évidemment les provinces dont la richesse est inférieure à la moyenne à offrir un certain niveau de services, mais au bout du compte, ce sont les provinces qui prennent les décisions concernant les services qu'elles offrent et les impôts dont elles ont besoin pour pouvoir offrir ces services.

Senator Ringuette: You indicated an increase of $4 million for government advertising programs. That is an increase from what amount?

Ms. Harrison: In the existing current fiscal year, 2010-11, there was no funding in the Main Estimates, so it is shown in the table from Main Estimates to Main Estimates as a $4-million increase because there was nothing in the Main Estimates last year. However, $10 million was approved for government advertising in Supplementary Estimates (A).

Senator Murray: For your department only.

Ms. Harrison: Yes. Thank you for that.

Senator Ringuette: Just for the Department of Finance?

Ms. Harrison: Yes, for the Department of Finance.

Senator Ringuette: Would the $4-million increase bring it up to $14 million for this fiscal year?

Ms. Harrison: No. There is a total of $4 million for the Department of Finance in fiscal year 2011-12. Last year —

Senator Ringuette: You spent $10 million, just your department.

Ms. Harrison: — we received $10 million for the department.

Senator Ringuette: That is a lot of advertising dollars.

You are the department that is responsible for the Task Force on Financial Literacy, and I believe $5 million was spent on that. I would like to have the breakdown of that $5 million with regard to the Task Force on Financial Literacy that was put in place.

Ms. Harrison: Would you like that responded to?

Ms. Lafleur: I want to point out that we are just closing the books on the Task Force on Financial Literacy at fiscal year-end, so it would probably be sometime in April or May that we can give you a detailed breakdown of the final accounts.

Senator Ringuette: That is okay. The final report has been tabled —

Ms. Lafleur: On February 9. We need to close up the secretariat, et cetera.

Senator Ringuette: Do not go away; maybe the other witnesses can answer.

With regard to the Task Force for the Payments System Review, how much was spent last year? It started last year. How much do you anticipate it will cost this year with regard to federal government spending alone? There is a private sector cost. If the private sector wants to participate in the task force, they have to

Le sénateur Ringuette : Vous avez indiqué une hausse de 4 millions de dollars pour les programmes de publicité gouvernementale. C'est une hausse à partir de quel montant?

Mme Harrison : Dans l'exercice actuel, 2010-2011, il n'y avait pas de financement dans le Budget principal des dépenses, alors c'est indiqué dans le tableau qui compare le Budget principal des dépenses d'une année à l'autre comme une hausse de 4 millions de dollars parce qu'il n'y avait rien dans le Budget principal des dépenses l'an dernier. Mais 10 millions de dollars ont été approuvés pour la publicité gouvernementale dans le Budget supplémentaire des dépenses (A).

Le sénateur Murray : Pour votre ministère seulement.

Mme Harrison : Oui. Merci.

Le sénateur Ringuette : Simplement pour le ministère des Finances?

Mme Harrison : Oui, pour le ministère des Finances.

Le sénateur Ringuette : La hausse de 4 millions de dollars porterait-elle le total à 14 millions de dollars pour cet exercice?

Mme Harrison : Non. C'est un montant total de 4 millions de dollars pour le ministère des Finances pour l'exercice 2011-2012. L'an dernier...

Le sénateur Ringuette : Vous avez dépensé 10 millions de dollars, seulement dans votre ministère.

Mme Harrison : ... nous avons reçu 10 millions de dollars pour le ministère.

Le sénateur Ringuette : C'est beaucoup de sous pour la publicité.

Vous êtes le ministère responsable du Groupe de travail sur la littératie financière, et je crois que 5 millions de dollars ont été dépensés à cet effet. J'aimerais avoir la ventilation de ces 5 millions de dollars consacrés au Groupe de travail sur la littératie financière.

Mme Harrison : Vous voulez une réponse?

Mme Lafleur : Je fais remarquer que nous sommes en train de fermer les comptes concernant le Groupe de travail sur la littératie financière à la fin de l'exercice, alors nous pourrions probablement vous donner une ventilation détaillée de ces comptes finaux en avril ou en mai.

Le sénateur Ringuette : Très bien. Le rapport final a été déposé...

Mme Lafleur : Le 9 février. Nous devons fermer le secrétariat, et cetera.

Le sénateur Ringuette : Ne partez pas; les autres témoins peuvent peut-être répondre.

En ce qui concerne le Groupe de travail sur l'examen du système de paiement, combien a-t-on dépensé l'an dernier? Il a commencé l'an dernier. Combien coûtera-t-il cette année, d'après vous, uniquement au gouvernement fédéral? Il y a un coût pour le secteur privé. Si des entreprises du secteur privé veulent participer

pay. I would like to know who has paid, how much they paid in order to participate in that task force last year, and what will they be paying this year.

Ms. Lafleur: The Task Force for the Payments System Review was set up in June of 2010. It was given a two-year budget because it is due to report at the end of this calendar year, roughly December of 2011. We can probably give you the detailed breakdown for the fiscal year ending March of what was spent so far, and then we can give you a full reporting at the end of the task force.

I think you were also referring to the scenario planning exercise that the task force has engaged in.

Senator Ringuette: Yes.

Ms. Lafleur: I would be pleased to take that away and speak to the members of the task force and try to get some information for you on that.

Senator Ringuette: Yes, because there is some private sector funding there. I would assume that there was a cost analysis done prior to asking for private sector participation with regard to what the cost would be of those scenarios for the federal government. The more information you can provide would be better.

Ms. Lafleur: Noted.

Senator Gerstein: Thank you to the witnesses for being before us. I might preface by saying my question is in the millions, not in the billions.

Perhaps you are aware of the fact that this committee recently reported on the future of the costs and benefits of the 1-cent coin to Canadians, and we recommended that it be removed from circulation, partly because it is a losing proposition for taxpayers. It was with some interest that I noted in the Main Estimates that you show a $10-million decrease in the amount being requested for the purchase of domestic coinage. I suspect that has to do with the changes that will take place in the loonie and the toonie, perhaps offset by some increased costs — I do not know if they are increased; that will be my question — with regard to the replacement of paper currency that was talked about at the same time the new bills are being used, which I understood would have a longer life, they would be more difficult to counterfeit and have less transmittal of germs. Could you comment on that, please?

Ms. Lafleur: You are correct in the first part of your question wherein the decrease that is forecast in terms of coinage costs is a reflection of the changing in the plating materials for the loonie and toonie. That will save the government some costs there. In terms of the actual bills, that is a separate issue.

Senator Gerstein: That is not in this at all?

Ms. Lafleur: That is not in here. The coins are produced by the Royal Canadian Mint and the bills are produced through the Bank of Canada. It is a different accounting completely.

au groupe de travail, elles doivent payer. J'aimerais savoir qui a payé, combien a été payé, afin de participer à ce groupe de travail l'an dernier, et combien sera payé cette année.

Mme Lafleur : Le Groupe de travail sur l'examen du système financier a été mis sur pied en juin 2010. Il a obtenu un budget de deux ans parce qu'il doit déposer son rapport à la fin de la présente année civile, vers décembre 2011. Nous pouvons probablement vous donner une ventilation détaillée de ce qui a été dépensé jusqu'ici pour l'exercice se terminant en mars, puis un rapport complet à la fin des travaux du groupe de travail.

Je pense que vous faites allusion à la planification de scénarios effectuée par le groupe de travail.

Le sénateur Ringuette : Oui.

Mme Lafleur : Je serais ravie d'en parler aux membres du groupe de travail et d'essayer d'obtenir pour vous de l'information à ce sujet.

Le sénateur Ringuette : Oui, parce qu'il y a du financement du secteur privé. Je suppose qu'on a fait une analyse des coûts avant de demander une participation du secteur privé au coût de ces scénarios pour le gouvernement fédéral. Plus vous pourrez obtenir de renseignements, mieux ce sera.

Mme Lafleur : C'est noté.

Le sénateur Gerstein : Merci aux témoins d'être ici. Je dirais d'abord que ma question se chiffre en millions de dollars, pas en milliards.

Vous savez peut-être que le comité a présenté récemment un rapport les coûts et les avantages futurs de la pièce de 1 cent pour les Canadiens, et nous avons recommandé que la pièce soit retirée de la circulation, en partie parce que ce n'est pas rentable pour les contribuables. C'est avec un certain intérêt que j'ai remarqué dans le Budget principal des dépenses que vous affichez une diminution de 10 millions de dollars du montant demandé pour l'achat de la monnaie canadienne. Je suppose que c'est relié aux changements qui seront apportés concernant les pièces de 1 et de 2 $, peut-être compensés par certaines hausses de coûts — je ne sais pas s'ils augmentent; ce sera ma question — liées au remplacement des billets de banque, dont on a parlé, par de nouveaux billets qui auraient une plus grande durée de vie, qui seraient plus difficiles à contrefaire et qui répandraient moins les germes. Qu'en dites-vous?

Mme Lafleur : Vous avez raison dans la première partie de votre question. La diminution prévue pour les coûts de la monnaie reflète la modification des matériaux de placage pour les pièces de 1 et de 2 $. Cela permettra au gouvernement de réaliser quelques économies. En ce qui concerne les billets, c'est une autre histoire.

Le sénateur Gerstein : Ce n'est pas ça du tout?

Mme Lafleur : Ce n'est pas inclus. Les pièces sont fabriquées par la Monnaie royale canadienne et les billets de banque sont fabriqués par la Banque du Canada. C'est une comptabilité tout à fait différente.

Senator Gerstein: This 7 per cent decrease is totally as a result of the change in plating and the manner in which you are producing the coins?

Ms. Lafleur: That is right.

Senator Gerstein: They will be introduced —

Ms. Lafleur: That is starting to roll out this year.

Senator Murray: I decline to rise to the provocative bait that Senator Runciman has offered and get into a debate on Equalization. However, I think I should say, because Mr. Forbes told us that there are now six recipient provinces, what has been happening in recent years is that some provinces that were in Equalization — such as Newfoundland, Saskatchewan and British Columbia — are now out. Some that were out, such as Ontario, are now in. To that extent, I think the formula is working as it should, depending, as it does, upon the rise and fall of the provinces' economic and, therefore, fiscal situations.

Senator Runciman wonders whether we are subsidizing bad provincial policy. I presume that comment or suggestion comes from the fact that Ontario is now in a recipient of equalization, and there is a government there to which he is not very friendly.

I did hear that the Minister of Finance of Alberta recently suggested that the federal government should impose all kinds of drastic conditions on equalization payments. I think some have suggested even conditions relating to provincial budgetary policy on Equalization payments. I would have thought that kind of conditionality, if applied to Alberta, would be an anathema to him, as it would be to most provincial governments.

Thank you for bringing the province-by-province entitlements. Did you bring the entitlements for the Canada Health Transfer and Canada Social Transfer?

Mr. Forbes: Yes, they are all there.

Senator Murray: Thank you very much. I have asked this question before, and I cannot remember the answer, so you will have to refresh my memory. With Equalization, there are caps. The overall pool is limited by the three-year moving average of GDP, gross domestic product. Then the individual entitlements are such that no recipient province, post-Equalization, can have a fiscal capacity higher than the average of the recipient provinces, and then there is the formula.

Where do you start? Is it the formula, or is it the overall pool of funds?

Mr. Forbes: We start in the reverse order that you outlined. We start with the formula and determine the pre-cap, pre-ceiling Equalization, the basic entitlement. Then, as you indicated, we bring it down to keep it to an average, and we scale that back to

Le sénateur Gerstein : Cette baisse de 7 p. 100 découle entièrement de la modification du placage et de la manière de fabriquer les pièces?

Mme Lafleur : C'est exact.

Le sénateur Gerstein : Elles seront lancées...

Mme Lafleur : Elles commencent à être frappées cette année.

Le sénateur Murray : Je refuse de mordre à l'appât provocateur du sénateur Runciman et de me lancer dans un débat sur la péréquation. Mais parce que M. Forbes nous a dit qu'il y a maintenant six provinces bénéficiaires, je dirais que ce qui s'est passé ces dernières années, c'est que certaines provinces qui recevaient de la péréquation — comme Terre-Neuve, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique — n'en reçoivent plus maintenant. Certaines qui n'en recevaient pas, comme l'Ontario, en reçoivent maintenant. Dans cette mesure, je pense que la formule fonctionne comme elle le devrait, puisqu'elle dépend des hauts et des bas de la situation économique et, par conséquent budgétaire, des provinces.

Le sénateur Runciman se demande si nous subventionnons de mauvaises politiques provinciales. Je suppose que ce commentaire ou cette hypothèse découle du fait que l'Ontario est maintenant bénéficiaire de la péréquation, et qu'il y a dans cette province un gouvernement qui ne lui plaît pas beaucoup.

J'ai entendu dire que le ministre des Finances de l'Alberta a laissé entendre récemment que le gouvernement fédéral devrait imposer toutes sortes de conditions draconiennes aux paiements de péréquation. Je pense que certains ont même proposé des conditions relatives à la politique budgétaire provinciale. J'aurais cru que ce genre de conditionnalité, si elle s'appliquait à l'Alberta, serait un anathème pour lui, comme elle le serait pour la plupart des gouvernements provinciaux.

Merci d'avoir apporté l'information sur les droits à péréquation des diverses provinces. Avez-vous apporté les chiffres pour le Transfert canadien en matière de santé et pour le Transfert canadien en matière de programmes sociaux?

M. Forbes : Oui, ils sont tous là.

Le sénateur Murray : Merci beaucoup. J'ai déjà posé cette question, et je ne me souviens plus de la réponse, alors vous devrez me rafraîchir la mémoire. Il y a des plafonds à la péréquation. L'enveloppe globale est limitée par la moyenne mobile sur trois ans du PIB, le produit intérieur brut. Les droits à péréquation des diverses provinces sont tels qu'aucune province bénéficiaire ne peut avoir, après la péréquation, une capacité fiscale supérieure à la moyenne des provinces bénéficiaires, puis il y a la formule.

Où commencez-vous? Par la formule ou par l'enveloppe totale à distribuer?

M. Forbes : Nous commençons dans l'ordre inverse de celui que vous avez décrit. Nous commençons avec la formule et déterminons la péréquation avant le plafond, les droits à péréquation de base. Puis, comme vous l'avez indiqué, nous

reflect the GDP growth ceiling, as you said, which keeps in line with federal revenue growth by linking it to nominal GDP over time.

Senator Murray: You have solved the fiscal problem with Equalization, the problem that the Department of Finance has always complained about with the unpredictability and so on.

Mr. Forbes: We have it on a track that is sustainable for the federal government.

Senator Murray: Did those caps kick in this year?

Mr. Forbes: Those changes were legislated with Budget 2009, so we are going into the third year of this. It was in place for 2009-10, 2010-11, and 2011-12.

Senator Murray: What are the three years from which you take the GDP average?

Mr. Forbes: For the calculation for the upcoming fiscal year, 2011-12, we would be looking at 2009, 2010, and 2011. It is a three-year moving average.

Senator Murray: For 2011, all you have is a forecast.

Mr. Forbes: As Mr. Nevison referred to, the private sector survey done for the fall economic and fiscal update, we used, in this case, the actual 2009 number because Statistics Canada published it.

Senator Murray: It was a contraction. GDP went down.

Mr. Forbes: In 2009, I would have to check.

Senator Murray: It says here minus 2.46 per cent.

Mr. Forbes: For 2010 and 2011, we have increases forecast by the private sector survey that is done for fiscal purposes.

Senator Murray: Did the overall pool shrink when you applied that cap?

Mr. Forbes: The overall pool is growing over time, as you can see here.

Senator Murray: Is it smaller than it would have been without the cap?

Mr. Forbes: If you had no cap, the number would be higher.

Senator Murray: What about individual entitlements? There is that other cap, which is that no recipient province can have a fiscal capacity post-Equalization higher than the average of the recipients.

Mr. Forbes: That was put in place when Ontario entered into Equalization.

Senator Murray: Did that bring them down?

réduisons les droits pour qu'ils ne dépassent pas une moyenne, et nous les réduisons aussi pour refléter le plafond de croissance du PIB, comme vous l'avez dit, qui établit une correspondance avec la croissance des revenus fédéraux en reliant les droits à la croissance du PIB nominal au fil du temps.

Le sénateur Murray : Vous avez résolu le problème budgétaire avec la péréquation, le problème dont le ministère des Finances s'est toujours plaint concernant l'imprévisibilité, par exemple.

M. Forbes : Elle est sur une tendance viable pour le gouvernement fédéral.

Le sénateur Murray : Ces plafonds ont-ils joué cette année?

M. Forbes : Ces changements ont été apportés dans le Budget de 2009. Nous sommes donc dans la troisième année. C'était en place pour 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012.

Le sénateur Murray : Quelles sont les trois années que vous prenez pour la moyenne du PIB?

M. Forbes : Pour les calculs relatifs au prochain exercice, 2011-2012, nous prendrions 2009, 2010 et 2011. C'est une moyenne mobile sur trois ans.

Le sénateur Murray : Pour 2011, tout ce que vous avez, ce sont des prévisions.

M. Forbes : Comme l'a indiqué M. Nevison, nous utilisons le sondage auprès du secteur privé effectué pour la mise à jour des projections économiques et financières de l'automne. Nous avons utilisé les chiffres réels de 2009, parce que Statistique Canada les avait publiés.

Le sénateur Murray : C'était une contraction. Le PIB a baissé.

M. Forbes : En 2009, je devrais vérifier.

Le sénateur Murray : Je lis ici moins 2,46 p. 100.

M. Forbes : Pour 2010 et 2011, le sondage réalisé auprès du secteur privé à des fins budgétaires prévoit des hausses.

Le sénateur Murray : Est-ce que l'enveloppe globale a baissé lorsque vous avez appliqué ce plafond?

M. Forbes : L'enveloppe globale grossit avec le temps, comme vous pouvez le voir ici.

Le sénateur Murray : Est-elle plus petite qu'elle l'aurait été sans plafond?

M. Forbes : S'il n'y avait pas de plafond, le montant serait plus élevé.

Le sénateur Murray : Et les droits à péréquation des provinces? Il y a un autre plafond, vu qu'aucune province bénéficiaire ne peut avoir, après péréquation, une capacité fiscale supérieure à la moyenne des bénéficiaires.

M. Forbes : Il a été mis en place quand l'Ontario est entrée dans la péréquation.

Le sénateur Murray : Est-ce que cela a réduit les droits à péréquation?

Mr. Forbes: It would depend on an individual province, as you alluded to earlier. It is almost a hypothetical question: What would they have gotten absent the cap?

Senator Murray: I am sure it is a hypothetical question they are asking.

Mr. Forbes: Some of them would have lower entitlements than if we did not have the cap and, similarly, if we removed the GDP ceiling, entitlements would go up.

Senator Murray: We know the overall pool of funds in the Canada Health Transfer increases by 6 per cent per year out to 2013-14. How are the individual entitlements calculated?

Mr. Forbes: There is a cash and a tax-point component, as you will recall. We take the overall cash, which is legislated. We estimate the value of the tax points that are transferred, and we add those two together. That gives us a total entitlement.

Senator Murray: You are still equalizing those tax points.

Mr. Forbes: We are equalizing those tax points; it is a good point. From there, we determine a per capita, so it is tax-plus-cash per-capita amount across Canada, and we say that cash plus tax should be equal across the provinces.

Senator Murray: Does that include the cash for the equalization?

Mr. Forbes: It is the equalized value of the tax points.

Senator Murray: Is that included in that?

Mr. Forbes: Yes. Then we subtract the value of those tax points by jurisdiction to come up with a cash component. Every province has the same per-capita total transfer, namely, cash plus tax.

Senator Murray: When did that start?

Mr. Forbes: I have to check, but it certainly goes back to EPF days.

Senator Murray: I am sure about that because I think there is another equalization component.

For the Canada Social Transfer in 2008-09, you increased it by almost $678 million, then you put another $800 million notionally earmarked for post-secondary education for the next year, and it was supposed to escalate by 3 per cent per year. We have the 3 per cent.

There was transitional money because you fell for this argument that there should be equal-per-capita cash. The reason there had not been equal-per-capita cash is that the tax points were worth less in some provinces than in others. You decided it would be equal per capita so that there would a couple

M. Forbes : Tout dépend de la province, comme vous y avez fait allusion. C'est presque une question hypothétique : qu'est-ce qu'elles auraient eu sans le plafond?

Le sénateur Murray : Je suis certain qu'ils posent une question hypothétique.

M. Forbes : Certaines auraient eu droit à des montants moins élevés que s'il n'y avait pas eu de plafond et, de même, s'il n'y avait pas de plafond relié au PIB, les droits à péréquation augmenteraient.

Le sénateur Murray : Nous savons tous que l'enveloppe globale pour le Transfert canadien en matière de santé augmente de 6 p. 100 par année jusqu'en 2013-2014. Comment les droits à péréquation de chaque province sont-ils calculés?

M. Forbes : Il y a une péréquation en espèces et des points d'impôt, comme vous vous souviendrez. Nous prenons la péréquation totale en espèces, qui est fixée par la loi. Nous estimons la valeur des points d'impôt qui sont transférés, et nous faisons ensuite la somme des deux. Cela nous donne le total des droits à péréquation.

Le sénateur Murray : Il y a encore une péréquation des points d'impôt.

M. Forbes : Oui, la remarque est juste. À partir de là, nous déterminons un montant par habitant, alors ce sont les points d'impôt plus la péréquation en espèces par habitant pour le Canada et nous disons que la somme de la péréquation en espèces et des points d'impôt devrait être égale entre les provinces.

Le sénateur Murray : Cela inclut la péréquation en espèces?

M. Forbes : C'est la valeur après péréquation des points d'impôt.

Le sénateur Murray : C'est inclus dans ce montant?

M. Forbes : Oui. Puis, nous soustrayons la valeur de ces points d'impôt d'une province à l'autre pour déterminer une péréquation en espèces. Toutes les provinces ont le même transfert total par habitant, soit la péréquation en espèces, plus les points d'impôt.

Le sénateur Murray : Quand cela a-t-il commencé?

M. Forbes : Je dois vérifier, mais cela remonte certainement à l'époque du financement des programmes établis.

Le sénateur Murray : J'en suis certain, parce que je pense qu'il y a un autre élément de péréquation.

Pour le Transfert canadien en matière de programmes sociaux en 2008-2009, vous l'avez accru de près de 678 millions de dollars, puis vous avez ajouté un autre montant théorique de 800 millions de dollars, pour l'éducation postsecondaire l'an prochain, et une indexation de 3 p. 100 par année était prévue. Nous avons le 3 p. 100.

C'était des fonds de transition, parce que vous avez accepté l'argument que la péréquation en espèces devait être égale par habitant. Il n'y avait pas de péréquation en espèces égale par habitant, parce que les points d'impôt valaient moins dans certaines provinces que dans d'autres. Vous avez décidé qu'ils seraient égaux

of big winners and some losers. You put in some transitional cash to ensure there was no decline. The estimates indicate the transitional payments are no longer.

Mr. Forbes: No one needs the transitional protection anymore because, with the growing overall envelope, everyone has been brought above the 2007-08 pre-changes level. Therefore, there is no need for transitional protection anymore.

Senator Murray: Will there be a renegotiation of the Canada Health Transfer?

Mr. Forbes: I cannot speak to how the government will decide to proceed but the legislation, as you indicated, expires in March 2014, so it will need to be replaced or renewed. Obviously, it is the government's decision. It is federal legislation, so the government will have to decide that.

Senator Murray: I would not mind having a look at those entitlements, if they are available. Someone can make copies, I think.

The Chair: We will, and we will circulate them.

Senator Neufeld: My colleagues have asked almost all the questions about the B.C. HST.

Although it was stated that $1.6 billion would have to be paid back, $580 million of that has not been transferred to the province yet, if I heard you correctly. It will not happen until July of 2011; would that be correct? You are nodding.

Mr. Mercille: Yes, $580 million still has to be paid out of the $1.6 billion.

Senator Neufeld: The person who has been selected to be the premier who has not been sworn in yet has said there will be a referendum, but it will be moved up to June. Let us say that referendum says that British Columbians say they do not want it, and the government decides that, and they have to pay back the billion dollars. I appreciate that. I would not imagine the $580 million would transfer.

Would that make any difference to the revenue for the federal government? Different things are chosen to be in and out, but if you went back to collecting straight GST, goods and services tax, would it reduce the revenue to government if, in fact, the HST was cancelled, or would it increase revenue to the federal government?

Mr. Mercille: The GST and the HST are collected by the Canada Revenue Agency and the Canada Border Services Agency. In the agreement, there is a revenue allocation formula. Basically, the money that is collected is attributed based on statistical data. This revenue is not revenue of the federal government; it comes in and goes out.

Senator Neufeld: I understand that. Are you saying that B.C.'s participation in the GST and HST is absolutely revenue neutral to the Government of Canada? Maybe that is a better way to put the

par habitant, alors il y aurait quelques grands gagnants et quelques perdants. Vous avez prévu des paiements de transition en espèces afin qu'il n'y ait pas de déclin. Les budgets des dépenses indiquent que ces paiements de transition n'existent plus.

M. Forbes : Plus personne n'a besoin de protection temporaire vu que tout le monde est au-dessus du niveau qui existait avant les changements de 2007-2008, parce que l'enveloppe grossit. Par conséquent, il n'y a plus besoin de protection temporaire.

Le sénateur Murray : Le Transfert canadien en matière de santé sera-t-il renégocié?

M. Forbes : Je ne saurais dire comment le gouvernement décidera de procéder, mais la loi, comme vous l'avez indiqué, expire en mars 2014 et devra donc être remplacée ou renouvelée. Évidemment, c'est la décision du gouvernement. C'est une loi fédérale, alors ce sera au gouvernement de décider.

Le sénateur Murray : J'aimerais bien voir ces droits à péréquation, s'ils sont disponibles. Quelqu'un peut faire des copies, je pense.

Le président : Nous en ferons et nous les distribuerons.

Le sénateur Neufeld : Mes collègues ont posé presque toutes les questions sur la TVH en Colombie-Britannique.

Même si on a déclaré qu'il faudrait rembourser 1,6 milliard de dollars, 580 millions de dollars n'ont pas encore été transférés à la province, si je vous ai bien compris. Le transfert ne se fera pas avant juillet 2011; n'est-ce pas? Vous hochez de la tête.

M. Mercille : Oui, 580 millions de dollars restent à verser sur le montant total de 1,6 milliard de dollars.

Le sénateur Neufeld : La personne qui a été choisie pour devenir premier ministre et qui n'a pas encore été assermentée a déclaré qu'il y aura un référendum, mais pas avant juin. Supposons que ce référendum détermine que les citoyens de la Colombie-Britannique n'en veulent pas, que le gouvernement prend la décision et qu'il faut rembourser le milliard de dollars. Je comprends cela. Je ne saurais imaginer que les 580 millions de dollars seraient transférés.

Est-ce que cela ferait une différence pour les revenus du gouvernement fédéral? On choisit d'inclure et d'exclure différentes choses, mais si vous recommenciez à percevoir simplement la TPS, la taxe sur les produits et services, est-ce que cela réduirait les revenus du gouvernement si, effectivement, la TVH était annulée, ou est-ce que cela accroîtrait les revenus du gouvernement fédéral?

M. Mercille : La TPS et la TVH sont perçues par l'Agence du revenu du Canada et par l'Agence des services frontaliers du Canada. Dans l'entente, il y a une formule d'allocation des revenus. Essentiellement, les sommes perçues sont réparties en fonction de données statistiques. Ces revenus ne sont pas des revenus du gouvernement fédéral; ils entrent et ils sortent.

Le sénateur Neufeld : Je comprends cela. Dites-vous que la participation de la Colombie-Britannique à la TPS et à la TVH n'a absolument aucune incidence sur les revenus du gouvernement

question. Would you say then, B.C.'s participation is totally revenue neutral? I know there are formulas, et cetera, and that is what I am asking the question about.

Mr. Mercille: I do not think I can answer that question. I do not have the expertise.

Senator Neufeld: Will that answer take a lot of work?

Mr. Mercille: It is a function of what the impact would be of the gain in productivity of the HST compared to the old retail sales tax that was known to be a less efficient tax. It is difficult to estimate the consequences on overall revenue. Will consumers in B.C. have more money to spend? When they spend money, will the GST apply? Will they have more before or after? It is difficult to say. I am not a quantitative expert on that kind of analysis such that I can answer the question.

Senator Neufeld: I agree that there are a lot of hypotheticals, and you can put as many hypotheticals into something as you want. In terms of collecting HST, I assume you know how much money you collected from British Columbia. There must have been a revenue figure someplace that said X amount of dollars were taken in through GST. If, in fact, B.C. switches to HST — a whole bunch of things change, and I appreciate and understand that — will the revenue to the federal government from the HST remain exactly the same as the GST prior to changing if, in fact, B.C. changes to the HST?

I am not asking you to be hypothetical or to decide whether people have more money or not. I am talking about cold hard cash.

Mr. Mercille: The Canada Revenue Agency administers the HST, and they did not administer the provincial sales tax before. More assessments will be made under the HST for the Canada Revenue Agency, so the money goes into the Consolidated Revenue Fund. At the same time, the provinces are paid, I believe, 48 times a year, so the money comes in and goes out. I am not expert enough in government accounting to know if they refer to it as government revenue.

Senator Neufeld: I am having a hard time getting the question across. There must be a figure for what the federal government collected in GST prior to the July 2009 change to HST, compared to what they will receive from July 2009 forward from the HST. I know part of that calculation involves the provincial government.

I have been involved in the provincial government for a long time. I do not need hypotheticals or anything like that. I only wanted to know whether the change to HST made any difference to the federal government. I assume by your response that it makes absolutely no difference to the federal government in revenue. Am I correct?

du Canada? C'est peut-être une meilleure façon de poser la question. Diriez-vous, dans ce cas, que la participation de la Colombie-Britannique est absolument sans incidence sur les revenus? Je sais qu'il y a des formules et toutes sortes de choses, et c'est pour cela que je pose la question.

M. Mercille : Je ne pense pas pouvoir répondre à cette question. Je n'ai pas les compétences pour le faire.

Le sénateur Neufeld : Cette réponse demanderait beaucoup de travail?

M. Mercille : Tout dépend quel serait le gain de productivité de la TVH comparativement à l'ancienne taxe de vente au détail qui était une taxe moins efficiente, c'est bien connu. Il est difficile d'estimer les conséquences sur l'ensemble des revenus. Les consommateurs de la Colombie-Britannique auront-ils plus d'argent à dépenser? La TPS s'appliquera-t-elle sur leurs dépenses? Auront-ils plus d'argent avant ou après? C'est difficile à dire. Je ne suis pas assez expert dans ce genre d'analyse pour pouvoir répondre à la question.

Le sénateur Neufeld : Je conviens qu'il y a beaucoup de questions hypothétiques et que vous pouvez en poser autant que vous le voulez. En ce qui concerne la perception de la TVH, je suppose que vous savez combien d'argent vous percevrez en Colombie-Britannique. Il doit bien y avoir des chiffres sur les revenus quelque part, des chiffres qui indiqueraient que tel montant a été perçu grâce à la TPS. Si, en fait, la Colombie-Britannique passe à la TVH — une foule de choses changeront, et je le comprends — les revenus du gouvernement fédéral tirés de la TVH resteront-ils exactement les mêmes que la TPS avant le changement, si effectivement la Colombie-Britannique passe à la TVH?

Je ne vous demande pas d'être hypothétique ni de décider si les gens auront plus d'argent ou non. Je parle d'espèces sonnantes et trébuchantes.

M. Mercille : L'Agence du revenu du Canada administre la TVH et elle n'administrait pas de taxe de vente provinciale auparavant. D'autres évaluations seront effectuées en vertu de la TVH pour l'Agence du revenu du Canada, de sorte que l'argent va au Trésor. En même temps, les provinces sont payées 48 fois par année je crois, alors l'argent entre et sort. Je ne connais pas suffisamment la comptabilité publique pour savoir si cela est considéré comme des revenus du gouvernement.

Le sénateur Neufeld : J'ai beaucoup de mal à faire comprendre la question. Il doit bien y avoir un chiffre correspondant à la TPS que le gouvernement fédéral a perçue avant le passage à la TVH en juillet 2009, comparativement à ce qu'il recevra à partir de juillet 2009, avec la TVH. Je sais qu'une partie de ces calculs dépend du gouvernement provincial.

J'ai été député au gouvernement provincial pendant longtemps. Je n'ai pas besoin d'hypothèses ni de rien de ce genre. Je voulais seulement savoir si le passage à la TVH a fait une différence pour le gouvernement fédéral. Je suppose, en entendant votre réponse, que cela ne fait absolument aucune différence pour les revenus du gouvernement fédéral. Ai-je raison?

Mr. Mercille: I have to be clear that if something is worth $100 and it is taxed at 5 per cent, they pay $5 extra. If it is taxed at 12 per cent, they pay $12 extra.

Senator Neufeld: I understand that.

Mr. Mercille: If that is what you call revenue, it is an increase. If you look at the net at the end of the year —

Senator Neufeld: A portion of the HST belongs to the federal government and will stay with the federal government. All the HST collected does not go back to the province.

Mr. Mercille: The 5 per cent, but not the 7 per cent.

Senator Murray: Is the base the same?

Senator Neufeld: It stays exactly the same?

Mr. Mercille: The base is the same with the exception of point-of-sale rebate, which is up to 5 per cent of the base that the province allows. That base includes books, clothing and those kinds of things.

Senator Neufeld: Then the revenue to the federal government stays exactly the same either way?

Mr. Mercille: The net at the end of the day should be essentially the same.

Senator Neufeld: Second, you mentioned a savings of $1 million on cost containment. If I remember correctly, the government wanted all agencies and ministries to look at saving money. I assume that saving is what this $1 million is.

Can you tell me what kind of a number the $1 million represents? Does it represent a saving of $1 million out of a cost of $200 million, or $1 million out of a cost of $50 million? Can you provide those numbers?

Ms. Harrison: Budget 2010 announced that the department budgets will not be increased to fund the 1.5 per cent increase in wages, so $1 million reflects 1.5 per cent of our wage envelope for the Department of Finance.

Senator Marshall: Thank you for being here this morning. Going back to the interest charges, which are about 10 per cent of expenditures, does the Government of Canada have any foreign debt, or is it all payable in Canadian dollars? Is it fixed, or is there a risk of foreign exchange fluctuations?

Ms. Lafleur: I do not have the numbers on hand, but I can provide them to you. A small portion of the debt is indeed in foreign currency.

Senator Marshall: The portion is minor in relation to all the debt?

Ms. Lafleur: Yes.

Senator Marshall: I noticed in the estimates that, last year, interest was at $33.7 billion, and this year it is at $30.3 billion. In each of the Supplementary Estimates (A), (B) and (C), interest

M. Mercille : Je dois préciser que si un objet coûte 100 $ et qu'il est taxé à 5 p. 100, on paie 5 $ de plus. S'il est taxé à 12 p. 100, on paie 12 $ de plus.

Le sénateur Neufeld : Je comprends cela.

M. Mercille : Si c'est ce que vous appelez des revenus, il y a une hausse. Le montant net à la fin de l'année...

Le sénateur Neufeld : Une partie de la TVH appartient au gouvernement fédéral et restera au gouvernement fédéral. Toute la TVH perçue n'est pas versée à la province.

M. Mercille : Le 5 p. 100, mais pas le 7 p. 100.

Le sénateur Murray : La base est la même?

Le sénateur Neufeld : Elle reste exactement la même?

M. Mercille : La base est la même, sauf pour le rabais au point de vente, qui peut représenter jusqu'à 5 p. 100 de la base que permet la province. Cette base comprend les livres, les vêtements et des biens semblables.

Le sénateur Neufeld : Alors, les revenus pour le gouvernement fédéral restent exactement les mêmes dans les deux cas?

M. Mercille : Le montant net au bout du compte devrait être essentiellement identique.

Le sénateur Neufeld : Deuxièmement, vous avez mentionné des économies de 1 million de dollars liées à des mesures de réduction des coûts. Si je me souviens bien, le gouvernement voulait que tous les ministères et organismes s'efforcent de réduire les coûts. Je suppose que ces économies correspondent à ce montant de 1 million de dollars.

Pouvez-vous me dire ce que représente ce montant de 1 million de dollars? Est-ce une économie de 1 million de dollars sur des coûts de 200 millions de dollars, ou 1 million de dollars sur des coûts de 50 millions de dollars? Pouvez-vous fournir ces chiffres?

Mme Harrison : Le Budget de 2010 a annoncé que les budgets ministériels ne seront pas accrus pour financer les hausses salariales de 1,5 p. 100, de sorte que le million de dollars reflète 1,5 p. 100 de notre enveloppe salariale au ministère des Finances.

Le sénateur Marshall : Merci d'être ici ce matin. Pour revenir aux frais d'intérêt, qui représentent environ 10 p. 100 des dépenses, le gouvernement du Canada a-t-il une dette étrangère ou est-ce que tout est libellé en dollars canadiens? Est-elle fixe, ou y a-t-il des risques en cas de fluctuations de change?

Mme Lafleur : Je n'ai pas les chiffres devant moi, mais je peux vous les fournir. Une petite partie de la dette est en monnaies étrangères.

Le sénateur Marshall : La portion est minime par rapport à l'ensemble de la dette?

Mme Lafleur : Oui.

Le sénateur Marshall : J'ai remarqué dans le budget des dépenses que, l'an dernier, les intérêts étaient de 33,7 milliards de dollars, et que cette année, le montant est de 30,3 milliards de dollars. Dans

projections were rolling down. Do you know what the final revised figure is for interest last year? I want to compare it to the $30.3 billion for this year, and I do not have the numbers here.

Mr. Nevison: The final number for 2010-11 was $28,306 million. The total for the year went down but then the number for 2011 goes up.

Senator Marshall: That is what I wanted to know.

Talking about the health transfers now, with respect to the Canada Health Transfer, 6 per cent inflation or whatever is tacked on every year. That amount finishes in 2014. With respect to the Canada Social Transfer, there is also maybe a 3 or 4 per cent increase there. Is there an end date for that amount also?

Mr. Forbes: It ends the same year. It is 3 per cent per year legislated to March 2014, so to the end of the 2013-14 fiscal year.

Senator Marshall: Are those transfers up for renegotiation?

Mr. Forbes: Yes, as is the equalization legislation and the territorial financing legislation, which expires at the same time.

The Chair: Is that 2014?

Mr. Forbes: Yes, at the end of the 2013-14 fiscal year.

Senator Marshall: What about the $250 million for the Wait Times Reduction Transfer? Does that end in 2014 also?

Mr. Forbes: I will check. I think that transfer will end at the same time, yes.

Senator Marshall: Who is responsible for monitoring those transfers? My understanding is that there are targets for the provinces to meet.

Mr. Forbes: Health Canada monitors them. Health Canada follows the whole implementation of the 2004 10-year health plan.

Senator Marshall: Do those transfers go out regardless of the progress, or lack thereof, by the department?

Mr. Forbes: The transfers are an unconditional legislated amount. Obviously, for example, in the health transfer, there is some conditionality around following the Canada Health Act. Absent that, they are —

Senator Marshall: Did you say the Wait Times Reduction Transfer finishes in 2014 also?

Mr. Forbes: I believe it goes to 2014, yes.

Senator Marshall: What else ends in 2014? The transfer receiving the most discussion is the health transfer. We are saying the social transfer and wait times reduction ends in 2014. What else ends in 2014?

chacun des budgets supplémentaires des dépenses (A), (B) et (C), les projections des intérêts diminuaient. Connaissez-vous le montant final révisé des intérêts pour l'an dernier? Je voudrais le comparer aux 30,3 milliards de dollars de cette année et je ne l'ai pas ici.

M. Nevison : Le montant final pour 2010-2011 était de 28 306 millions de dollars. Le total pour l'année a baissé, mais il augmente en 2011.

Le sénateur Marshall : C'est ce que je voulais savoir.

En ce qui concerne maintenant le Transfert canadien en matière de santé, on ajoute 6 p. 100 d'inflation ou un autre taux, peu importe, tous les ans. Ce montant expire en 2014. En ce qui concerne le Transfert canadien en matière de programmes sociaux, il y a aussi une hausse de 3 ou 4 p. 100. Est-ce que ce montant doit expirer lui aussi?

M. Forbes : Il se termine la même année. Il y a une hausse de 3 p. 100 par année, prévue par la loi jusqu'en mars 2014, soit jusqu'à la fin de l'exercice 2013-2014.

Le sénateur Marshall : Tous ces transferts sont à renégocier?

M. Forbes : Oui, tout comme la loi sur la péréquation et la loi sur le financement des territoires, qui expirent à la même date.

Le président : En 2014?

M. Forbes : Oui, à la fin de l'exercice 2013-2014.

Le sénateur Marshall : Et les 250 millions de dollars pour le Transfert visant la réduction des temps d'attente? Prend-il fin en 2014 lui aussi?

M. Forbes : Je vérifierai. Je pense effectivement que ce transfert se terminera en même temps.

Le sénateur Marshall : Qui est chargé de surveiller ces transferts? Je pense que les provinces ont des objectifs à atteindre.

M. Forbes : Santé Canada les surveille. Santé Canada suit la mise en œuvre de tout le plan décennal de santé de 2004.

Le sénateur Marshall : Le ministère effectue-t-il les transferts, quels que soient les progrès, voire en l'absence de progrès?

M. Forbes : Les transferts sont des montants inconditionnels prévus par la loi. Évidemment, par exemple, dans le transfert en matière de santé, il y a une certaine conditionnalité liée au respect de la Loi canadienne sur la santé. Sinon, ils sont...

Le sénateur Marshall : Avez-vous affirmé que le Transfert visant la réduction des temps d'attente finit en 2014 lui aussi?

M. Forbes : Je pense qu'il va jusqu'en 2014, en effet.

Le sénateur Marshall : Y a-t-il autre chose qui se termine en 2014? Le transfert dont on parle le plus est celui qui porte sur la santé. Nous disons que celui sur les programmes sociaux et l'autre sur la réduction des temps d'attente se terminent en 2014. Quels autres transferts se terminent en 2014?

Mr. Forbes: We think of the four large ongoing transfer programs, the major transfers, as being the Canada Health Transfer, the Canada Social Transfer, equalization and Territorial Formula Financing.

The wait-times transfer is linked to the 2004 health accord as part of that 10-year agreement. The agreement is a slightly different arrangement than the ongoing programs that existed before 2004.

The four big ones are expiring in 2013-14.

Senator Runciman: Mr. Forbes mentioned, in terms of services and the equalization program that they are at reasonably comparable levels. Is there some sort of metric that is utilized to measure those levels? To the casual observer it would seem those comparable levels are not being achieved but you suggest they are.

Mr. Forbes: My quick answer is that we use the equalization program to ensure that provinces have a reasonably comparable level of revenue-raising to address, for poorer provinces, their revenue-raising capacity. The program does not measure the service side per se.

Senator Ringuette: This question is a follow-up to Senator Runciman's question.

In New Brunswick, there was a major change with regard to the way that the social transfer was calculated in budget year 2006-07. Starting from that given year, New Brunswick, with regard to social transfer, which includes social programs and post-secondary education, lost $28 million a year for these two identified outputs for social transfer. Five years later, we are looking at New Brunswick having, cumulatively, about $160 million less for social programs and post-secondary education.

Have you conducted an impact study in regard to what you referred to, namely, "comparable level of revenue raising," and reasonable access and funding for those two items? Has the department studied that impact?

The Chair: Do you have another question? We will give you both questions. You are well over time now.

Senator Ringuette: My other question is: You state that grants and contributions have been reduced by $117.6 million. Is it possible to have a list of those reductions?

The Chair: Can you provide the list, and can you answer the last question with yes or no?

Mr. Forbes: I think we can provide the list. In response to the second question, that is not my question to answer. On the first question, I am not familiar with the $28 million figure. That is news to me. In 2007, we significantly increased the overall Canada Social Transfer envelope.

M. Forbes : Les quatre grands programmes de transfert permanents, soit le Transfert canadien en matière de santé, le Transfert canadien en matière de programmes sociaux, la péréquation et la formule de financement des territoires.

Le Transfert visant la réduction des temps d'attente est lié à l'accord de 2004 sur la santé, dans le cadre de l'entente de dix ans. Il est un peu différent des programmes permanents qui existaient avant 2004.

Les quatre grands expirent en 2013-14.

Le sénateur Runciman : M. Forbes a mentionné que les services et le programme de péréquation sont à des niveaux raisonnablement comparables. Y a-t-il des indicateurs pour mesurer ces niveaux? Pour l'observateur occasionnel, il semble que ces niveaux comparables ne sont pas atteints, mais vous affirmez le contraire.

M. Forbes : Pour répondre brièvement, je dirais que nous utilisons le programme de péréquation pour nous assurer que les provinces ont une capacité relativement comparable de percevoir des recettes. Le programme ne mesure pas les services proprement dits.

Le sénateur Ringuette : Ma question est une question complémentaire à celle du sénateur Runciman.

Au Nouveau-Brunswick, il y a eu un changement important en ce qui concerne la manière dont le transfert en matière de programmes sociaux a été calculé dans l'exercice 2006-2007. À partir de cette année-là, le Nouveau-Brunswick a perdu, à l'égard du transfert en matière de programmes sociaux, qui comprend les programmes sociaux et l'éducation postsecondaire, 28 millions de dollars par année pour ces deux volets du transfert. Cinq ans plus tard, le Nouveau-Brunswick a reçu, en tout, environ 160 millions de dollars de moins pour les programmes sociaux et l'éducation postsecondaire.

Avez-vous effectué une étude d'impact concernant ce que vous appelez une « capacité comparable de percevoir des recettes » et un accès et du financement raisonnables pour ces deux postes? Le ministère a-t-il étudié les incidences?

Le président : Avez-vous une autre question? Nous autoriserons vos deux questions. Vous avez largement dépassé votre temps.

Le sénateur Ringuette : Mon autre question est la suivante : Vous déclarez que les subventions et les contributions ont été réduites de 117,6 millions de dollars. Est-il possible d'avoir la liste de ces réductions?

Le président : Pouvez-vous fournir la liste et pouvez-vous répondre à la dernière question par oui ou non?

M. Forbes : Je pense que nous pouvons fournir la liste. En réponse à la seconde question, ce n'est pas à moi de répondre. En ce qui concerne la première, je ne suis pas au courant du chiffre de 28 millions de dollars. Il est nouveau pour moi. En 2007, nous avons grandement accru l'enveloppe du Transfert canadien en matière de programmes sociaux.

Senator Ringuette: Yes, overall, but the small provinces were penalized.

The Chair: Will you look into the records to see if you can confirm or otherwise refute the comment that was made?

Mr. Forbes: Yes, if we can find an answer to that question it would be helpful.

The Chair: I thank the officials from the Department of Finance Canada. You have done a great job for us.

In our second session we turn our attention to the public-private partnerships, sometimes referred to as PPP Canada Inc. This is a separately incorporated entity, a Crown corporation, more commonly referred to as PPP Canada Inc.

We are pleased to welcome Greg Smith, Chief Financial Officer of PPP Canada Inc. Again, senators, we have less than one hour so we will try to keep questions and answers to five minutes per senator for the first round.

Mr. Smith, you have introductory remarks so we will start with them.

Greg Smith, Chief Financial Officer, PPP Canada Inc.: I am pleased to be here on behalf of PPP Canada Inc. to discuss the corporation's mandate and progress to date, and to answer any of your questions on the corporation's Main Estimates for fiscal year 2011-12.

PPP Canada Inc. is a Crown corporation established by the Government of Canada to improve the delivery of public infrastructure by achieving better value, timeliness and accountability to taxpayers through public-private partnerships. This infrastructure delivery model, known as the P3 procurement, has been successfully implemented through the creation of government agencies in the United Kingdom, Australia and across Europe.

The Crown corporation model is becoming more popular with governments in Canada as well, where public corporations and agencies have been created in British Columbia, Ontario, Quebec and, most recently, federally, to leverage greater value for money through P3 procurements.

PPP Canada's operations focus on building P3 procurement knowledge and capacity amongst federal departments, leveraging greater value for money from federal investments in provincial, territorial, municipal and First Nations infrastructure through our Corporations P3 Canada Fund.

This $1.2-billion fund is a merit-based program with the objective of supporting P3 infrastructure projects that achieve value for Canadians that develop the Canadian P3 market and generate significant public benefits.

Le sénateur Ringuette : Oui, l'enveloppe globale, mais les petites provinces ont été pénalisées.

Le président : Consulterez-vous les dossiers pour voir si vous pouvez confirmer ou réfuter l'observation qui a été faite?

M. Forbes : Oui, si nous pouvons trouver une réponse à cette question, ce serait utile.

Le président : Je remercie les fonctionnaires du ministère des Finances du Canada. Vous avez fait un travail formidable pour nous.

Dans la deuxième partie, nous tournons notre attention vers les partenariats publics-privés, ce qu'on appelle parfois PPP Canada Inc. Il s'agit d'une entité distincte, une société d'État, qu'on appelle PPP Canada Inc.

Nous sommes heureux d'accueillir Greg Smith, dirigeant principal des finances de PPP Canada Inc. Encore une fois, sénateurs, nous avons moins d'une heure, alors nous tenterons de limiter les questions et les réponses à cinq minutes par sénateur au premier tour.

Monsieur Smith, vous avez une déclaration. Nous commencerons donc par elle.

Greg Smith, directeur principal des finances, PPP Canada Inc. : Je suis heureux d'être ici au nom de PPP Canada Inc. afin de discuter du mandat de la société et des progrès accomplis jusqu'ici, et de répondre à vos questions sur le Budget principal des dépenses de la société pour l'exercice 2011-2012.

PPP Canada Inc. est une société d'État établie par le gouvernement du Canada, qui a pour objectif d'utiliser les PPP afin d'améliorer la mise en place d'infrastructures publiques en augmentant la rapidité d'exécution, en renforçant la responsabilité et en obtenant davantage pour l'argent des contribuables. Ce modèle pour mettre en place des infrastructures, qu'on appelle le financement en PPP, a donné de bons résultats au Royaume-Uni, en Australie et en Europe grâce à la création d'organismes gouvernementaux.

Les gouvernements canadiens encouragent également de plus en plus ce genre d'organisme; en effet, on a créé des sociétés d'État en Colombie-Britannique, en Ontario, au Québec et plus récemment, au niveau fédéral, pour mieux optimiser les ressources par le financement en PPP.

PPP Canada a été créé pour bâtir les connaissances et la capacité au niveau fédéral en matière de financement en PPP et pour tirer parti d'une meilleure optimisation des ressources provenant des investissements fédéraux dans les projets d'infrastructure provinciaux, territoriaux, municipaux et des Premières nations en utilisant le Fonds PPP Canada.

Ce fonds de 1,2 milliard de dollars est un programme fondé sur le mérite visant à appuyer les projets d'infrastructure en PPP qui tirent le meilleur profit de l'argent des contribuables, qui développent le marché canadien en PPP et qui profitent à l'ensemble des citoyens.

In September 2009, after a market-sounding to gage interest in the program and to streamline the process for applications, the P3 Canada Fund was officially launched.

To date, the Government of Canada has announced three investments under Round One of the P3 Canada Fund. The first investment is $50 million towards the Maritime Radio Communications Initiative, a connectivity and broadband project in the Maritimes that provides emergency service to Prince Edward Island, New Brunswick and Nova Scotia. The second project is $25 million toward the Chief Peguis Trail extension, a local road project in Winnipeg, Manitoba. Finally, there is an investment of $25 million toward the Agence métropolitaine de transport, AMT, a new commuter train maintenance centre, a public transit infrastructure project in Montreal.

Round Two of the P3 Canada Fund was launched last May, and we received an overwhelming response to the call. Project proposals were received from all provinces except two. For the first time, projects were received from Newfoundland and Labrador, Nunavut and Ontario, and we saw a marked increase in interest from municipalities and First Nation communities.

Projects varied in scope and by sector, which for us is a measure of the development of P3s as a procurement tool for governments, and demonstrates that the fund has been able to generate interest, not as a supplement to municipal and provincial infrastructure funds but as a means by which jurisdictions can leverage greater value for taxpayers' dollars.

The expiry of other sources of federal infrastructure funding, such as the stimulus funding and the Building Canada Fund has also played an important role in the increased interest in the P3 Canada Fund in 2010-11.

As interest in the fund continues to grow, we are becoming more adept at recognizing the challenges and opportunities present in the Canadian P3 market. It is our hope that through the fund, we will be able to continue educating applicants to attract good P3 projects that demonstrate value for money and to refine PPP Canada's marketing initiatives.

We will continue these efforts as we prepare to launch Round Three this spring. In addition to our work under the fund, PPP Canada Inc. has additional responsibilities to work with federal departments that are considering or undertaking P3 procurements.

To date, we have supported two federal P3 projects coming to the marketplace: the Communications Security Establishment's Long-Term Accommodation Project was one, and the RCMP E Division headquarters in British Columbia was a second. Both these projects have been strong indicators of the need for new innovative approaches to infrastructure delivery that have been driven by a desire to produce greater value to Canadians.

En septembre 2009, après qu'un sondage du marché a suscité l'intérêt dans le programme et que le processus de présentation de demandes a été mis au point, le Fonds PPP Canada a été créé officiellement.

Jusqu'ici, le gouvernement du Canada a annoncé trois investissements dans le cadre du premier appel de demandes du Fonds PPP Canada. Le premier investissement, de 50 millions de dollars, vise à soutenir la mise en œuvre de l'Initiative du réseau de radiocommunications dans les Maritimes, un projet de connectivité et de fréquence radio dans les Maritimes qui fournira des services d'urgence à l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Écosse. Le deuxième projet, d'une valeur de 25 millions de dollars, porte sur le prolongement de la route Chief Peguis, un projet de voirie local à Winnipeg, au Manitoba. Enfin, il y a un investissement de 25 millions de dollars dans l'Agence métropolitaine de transport, AMT, pour un nouveau centre d'entretien de trains de banlieue, un projet d'infrastructure de transport en commun à Montréal.

Le deuxième appel de demandes du Fonds PPP Canada a été lancé en mai dernier et nous avons reçu de nombreuses réponses de toutes les provinces, sauf deux. Pour la première fois, des projets ont été présentés pour Terre-Neuve-et-Labrador, le Nunavut et l'Ontario, et nous avons constaté une hausse marquée de l'intérêt des municipalités et des Premières nations.

La portée des projets et les secteurs ont varié, ce qui, pour nous, est un indicateur du développement des PPP comme outil de financement pour les gouvernements et démontre que le fonds a pu susciter de l'intérêt, non pas comme supplément aux fonds d'infrastructure municipaux et provinciaux, mais comme moyen d'optimiser les deniers des contribuables.

L'expiration d'autres sources fédérales de financement des infrastructures, comme relance et le Fonds Chantiers Canada, a aussi grandement contribué à accroître l'intérêt pour le Fonds PPP Canada en 2010-2011.

À mesure que l'intérêt pour le fonds continue de grandir, nous devenons plus à même de reconnaître les défis et les possibilités qui existent sur le marché canadien des PPP. Nous espérons que, grâce au fonds, nous pourrons continuer à sensibiliser les demandeurs afin d'attirer de bons projets de PPP qui optimisent les ressources et d'améliorer les initiatives de marketing de PPP Canada.

Nous poursuivrons ces efforts dans la préparation du lancement du troisième appel de demandes ce printemps. En plus de notre travail dans le cadre du fonds, PPP Canada Inc. est chargée de travailler avec les ministères fédéraux qui envisagent ou réalisent des projets en PPP.

Jusqu'ici, nous avons appuyé deux projets en PPP sur le marché, soit le projet d'installation à long terme du Centre de la sécurité des télécommunications Canada et le quartier général de la division E de la GRC en Colombie-Britannique. Ces deux projets sont de solides indicateurs de la nécessité d'adopter de nouvelles approches dans la mise en place d'infrastructures, motivés par le désir d'apporter plus de valeur aux Canadiens.

PPP Canada Inc. will focus on several key priorities for developing the federal PPP market over the next 12 months. We will continue to support the success of federal P3 projects that are coming to the marketplace. We will work with federal central agency policy leaders to create clarity and consistency in decision-making and procurement practices with respect to P3 practices, and we will build PPP Canada Inc. services and capacities to support those federal departments in their projects.

In general, the Canadian P3 market has continued to evolve rapidly over the past two years as the Canadian global economies emerge from the financial crisis. With its solid credit ratings, relatively low exchange risk and reliable legislative frameworks, Canada is a top international market for P3s. We work with our colleagues across all levels of government to streamline the P3 process and to support an attractive climate for investment.

In terms of growth, Canadian P3 markets have made significant gains. We are seeing more consistency in deal pipelines among the advanced provincial P3 markets in Canada, and we continue to work with our provincial, territorial, municipal and First Nation counterparts, as well as the P3 industry to track the development of financial markets as they relate to P3s in Canada.

We also work with other federal Crown agencies such as Export Development Canada and the Business Development Bank of Canada, as well as central agencies to ensure that the business climate for investment in Canada is supportive of the financing needs of these major infrastructure projects.

Overall, we are maintaining our strategic approach to the development and deployment of our corporations business lines, which is to leverage more and better P3 projects to develop the market. To accomplish this goal, PPP Canada Inc. continues to favour an incremental approach to the growth of business, which reflects the readiness of procuring public authorities to consider the P3 procurement and to commit the necessary resources to implement the approach as a procurement solution.

Internally, we continue to build the foundation for a high performing organization. We have recruited qualified staff, developed strong human resource and governance practices, and created effective planning and management, as well as control mechanisms. We also continue to develop a culture of fiscal prudence with respect to the cost containment measures in previous budgets. We believe that the increased value and accountability generated by more and better P3 procurements, in addition to the budget certainty they provide, will leverage savings for taxpayers far beyond the operations of the organization.

PPP Canada Inc. mettra l'accent sur plusieurs grandes priorités pour développer le marché fédéral en PPP au cours des 12 prochains mois. Nous continuerons d'appuyer le succès des projets fédéraux en PP qui arrivent sur le marché. Nous collaborerons avec les décideurs des organismes centraux fédéraux afin d'apporter plus de clarté et de cohérence dans la prise de décisions et dans les pratiques de financement en PPP, et nous renforcerons les services et les capacités de PPP Canada Inc. à l'appui des projets des ministères fédéraux.

En règle générale, le marché canadien en PPP a continué d'évoluer rapidement depuis deux ans, à mesure que les économies canadienne et mondiale émergent de la crise financière. Grâce à ses solides cotes de crédit, à son risque de change relativement bas et à son cadre législatif fiable, le Canada vient en tête des marchés internationaux en PPP. Nous collaborons avec nos collègues de tous les niveaux de gouvernement pour simplifier le processus des PPP et appuyer un climat propice à l'investissement.

En ce qui concerne la croissance, les marchés canadiens en PPP ont fait des gains importants. Nous constatons plus de cohérence dans les filières des opérations envisagées sur les marchés provinciaux en PPP plus avancés au Canada, et nous continuerons de travailler avec nos homologues provinciaux, territoriaux, municipaux et autochtones, ainsi qu'avec l'industrie des PPP, afin de suivre les aspects de l'évolution des marchés financiers qui touchent les PPP au Canada.

Nous collaborons également avec d'autres sociétés d'État fédérales comme Exportation et développement Canada et la Banque de développement du Canada, ainsi que les organismes centraux, afin que le climat de l'investissement au Canada appuie les besoins de financement de ces grands projets d'infrastructure.

Dans l'ensemble, nous maintenons notre stratégie pour développer et déployer nos secteurs d'activité, soit financer un plus grand nombre de projets en PPP et de meilleurs projets en PPP afin de développer le marché. Pour ce faire, PPP Canada Inc. continue de favoriser une approche progressive à la croissance des secteurs d'activité qui traduit la capacité des autorités publiques à envisager un financement en PPP et à engager les ressources nécessaires à la mise en place de PPP comme solution de financement.

À l'interne, nous continuons de jeter les bases d'une organisation très performante. Nous avons recruté du personnel qualifié, mis en place de solides pratiques en matière de ressources humaines et de gouvernance, et créé des mécanismes efficaces de planification et de gestion. Nous continuons également de développer une culture de prudence budgétaire concernant les mesures de réduction des coûts des budgets précédents. Nous croyons que la valeur accrue et la reddition des comptes favorisées par un plus grand nombre de financements en PPP de meilleure qualité, en plus de la certitude budgétaire que procurent les PPP, maximiseront les économies pour les contribuables, bien au-delà des activités de l'organisation.

In 2011-12, the corporation will continue to implement a strategy of prudence, enhance our internal controls and balances, and continue to formalize and document the corporation's governance structure.

We are, and remain committed to, building an effective organization that leverages the best value for the taxpayer in public infrastructure procurements.

I welcome your questions.

The Chair: Thank you very much for that overview, Mr. Smith. Can you look to page 123 of the Main Estimates under the Department of Finance Canada where PPP Canada Inc. is located.

Mr. Smith: Yes.

The Chair: In vote 40, for payments to PPP Canada Inc. for operations and program delivery, we see the same figure as last year.

Mr. Smith: Yes.

The Chair: I am wondering about vote 45. It is "Payments to PPP Canada Inc. for PPP Fund Investments." Does that item mean that the $1.2 billion is being topped up?

Mr. Smith: The $1.2 billion was included in the fiscal framework over a five-year period. The $275 million for 2011-12 is the portion of the $1.2 billion in 2011-12, and the $242.5 was the portion of the $1.2 billion that was in 2010-11.

The Chair: Was the $242 billion the amount you put out in Round Two? The first round was $100 million, so you must have had some left over in your bank account if you received roughly $250 billion.

Mr. Smith: That is true. The process to procure under a P3 model is lengthy. The time frame between making a commitment to a project and the procuring jurisdiction actually going through the procurement, through the request for quotation, RFQ, to qualified bidders, through the request for proposal, RFP, process to select the preferred proponent, and negotiating with the preferred proponent before the construction starts, is two to three years. As soon as the funds are appropriated, we try to launch a round and commit those funds as quickly as possible.

The Chair: Do you anticipate that in due course in Round Two you will have used up the entire $242 million?

Mr. Smith: That is our plan. Many projects are still in the due diligence process. We will make more announcements soon.

En 2011-2012, la société continuera de mettre en œuvre une stratégie de prudence, d'améliorer ses contrôles internes, et de structurer et documenter sa structure de gouvernance.

Nous sommes et restons déterminés à bâtir une organisation efficace qui optimise les ressources des contribuables dans le financement des infrastructures publiques.

Je répondrai avec plaisir à vos questions.

Le président : Merci beaucoup pour cet aperçu, monsieur Smith. Pouvez-vous aller à la page 181 du Budget principal des dépenses, sous ministère des Finances, où se trouve PPP Canada Inc.

M. Smith : Oui.

Le président : Au crédit 40, pour le poste Paiements à PPP Canada Inc. pour le fonctionnement et l'exécution des programmes, le montant est le même que l'an dernier.

M. Smith : Oui.

Le président : Je m'interroge sur le crédit 45. C'est le crédit « Paiements à PPP Canada Inc. pour les investissements du Fonds P3 ». Est-ce que cela signifie que le montant de 1,2 milliard de dollars est majoré?

M. Smith : Le montant de 1,2 milliard de dollars était inclus dans le cadre fiscal sur une période de cinq ans. Les 275 millions de dollars pour 2011-2012 représentent la portion du montant de 1,2 milliard de dollars en 2011-2012, et les 242,5 millions de dollars représentent la portion du montant de 1,2 milliard de dollars en 2010-2011.

Le président : Les 242 milliards de dollars correspondent-ils au montant que vous avez consacré au deuxième appel de demandes? Le premier était de 100 millions de dollars, alors il devait vous rester un peu d'argent en banque si vous avez reçu environ 250 milliards de dollars.

M. Smith : C'est vrai. Le processus d'approvisionnement en PPP est long. Il y a un délai de deux à trois ans entre l'engagement envers un projet et le moment où l'autorité responsable du financement réalise le projet, en passant par la demande de devis des soumissionnaires qualifiés, la demande de propositions, afin de choisir le promoteur préféré, et la négociation avec le promoteur préféré, et les négociations avec le promoteur préféré avant que débute la construction. Dès que les crédits sont affectés, nous nous efforçons de lancer un appel de demandes et d'engager ces fonds dès que possible.

Le président : Prévoyez-vous qu'à la fin des projets du deuxième appel de demandes, vous aurez dépensé les 242 millions de dollars?

M. Smith : C'est notre intention. De nombreux projets sont encore à l'étape de l'examen préalable. Nous ferons bientôt d'autres annonces.

The Chair: At page 2 of your remarks, you said that you have seen "a marked increase in interest from municipalities and First Nations." Are they bringing in private sector investors? Am I correct that this money is federal money invested only in private sector projects, and not with municipalities and First Nations?

Mr. Smith: We might want to talk about what the PPP model is.

The Chair: Will you explain that model to us?

Mr. Smith: That might clarify how the model works.

In any procurement, the public jurisdiction has to determine whether it needs a certain piece of infrastructure. Once the public jurisdiction determines that it needs the infrastructure, we suggest that they go through a procurement options analysis to determine whether P3 procurement makes sense or whether they should stay with traditional procurement.

The majority of our work goes into the financial and nonfinancial analysis to determine that the P3 procurement is the better procurement; that it provides more value for taxpayers over the long run. Once that determination is made, the procuring jurisdiction will proceed with the procurement.

The value in P3 procurement is based on an analysis of transferring risks associated with the procurement to the private sector. The best example is on-time delivery and absolute cost certainty. The cost of construction and the risk of cost increases are transferred from the public jurisdiction to the private sector.

In a public-private partnership, the private sector takes on the responsibility to design, build and finance — and perhaps also to operate and maintain — that piece of public infrastructure over 25 to 30 years.

Typically, when the asset is substantially completed, if we make a contribution, we will make it to the procuring jurisdiction. Then, it is given to the private sector, which has project financing for the long term through private sector pension plans and life insurance companies, for example, that decide to invest in that project with that private sector operator. They ensure that the private sector operator operates the asset on a long-term basis in order for them to receive the payments from the procuring jurisdiction so they are paid.

That is the linkage between having the private sector involved, at least from the financing side of things, to ensure that the private sector is operating the asset in accordance with the long-term agreement with the procuring jurisdiction.

I hope that provides some context.

The Chair: How many people are employed in your department?

Mr. Smith: We have nearly 40 employees.

Le président : À la page 2 de votre déclaration, vous affirmez que vous avez constaté une « hausse marquée de l'intérêt des municipalités et des Premières nations ». Réussissent-elles à faire participer des investisseurs privés? Ai-je raison de penser que cet argent est de l'argent fédéral investi seulement dans des projets du secteur privé et non dans des projets avec les municipalités et les Premières nations?

M. Smith : Nous aimerions décrire le modèle des PPP.

Le président : Nous expliquerez-vous ce modèle?

M. Smith : Cela pourrait faire comprendre comment il fonctionne.

Dans tout financement, l'autorité publique doit déterminer si elle a besoin d'une certaine infrastructure. Une fois que l'autorité publique a déterminé qu'elle a besoin de l'infrastructure, nous suggérons qu'elle effectue une analyse des options d'exécution du projet afin de déterminer si le PPP a du sens ou s'il vaudrait mieux exécuter un projet classique.

La plus grande partie de notre travail est une analyse financière et non financière, afin de déterminer si les projets en PPP sont la meilleure façon de procéder; autrement dit, s'ils maximisent le rapport coût-résultat pour les contribuables à long terme. Une fois que cela a été établi, l'autorité responsable du financement va de l'avant.

La valeur du projet en PPP se fonde sur une analyse du transfert au secteur privé des risques liés au PPP. Le meilleur exemple est le juste-à-temps et la certitude absolue des coûts. Le coût de la construction et le risque de hausses de coûts sont transférés de l'autorité publique au secteur privé.

Dans un partenariat public-privé, le secteur privé assume la responsabilité de la conception, de la construction et du financement — et peut-être aussi de l'exploitation et de l'entretien — de cette infrastructure publique pendant 25 à 30 ans.

Habituellement, lorsque l'infrastructure est presque achevée, si nous effectuons une contribution, nous la versons à l'autorité responsable du financement. Puis, cette contribution est transférée au secteur privé, qui a obtenu du financement à long terme pour le projet auprès de régimes de retraite du secteur privé et de sociétés d'assurance-vie, par exemple, qui décident d'investir dans le projet avec le promoteur du secteur privé. Ils s'assurent que le promoteur du secteur exploite le bien à long terme afin de pouvoir recevoir les paiements de l'autorité responsable du financement.

C'est le lien avec les entreprises du secteur privé participantes, du moins du point de vue du financement, afin que le secteur privé exploite le bien conformément à l'entente à long terme avec l'autorité responsable du financement.

J'espère que cela situe un peu le contexte.

Le président : Combien de personnes travaillent dans votre ministère?

M. Smith : Nous avons près de 40 employés.

The Chair: Some write and negotiate contracts. Do some look at the long-term viability, and follow the projects and manage the investment?

Mr. Smith: Currently, we are making our commitments to the three projects that we have identified and committed to publicly. Winnipeg is under construction, which we are monitoring; and the Maritime Radio Communications Initiative and the maintenance centre in Montreal are in the procurement process, which we are monitoring as well.

The Chair: As you take on more and more of these projects, do you anticipate needing more and more personnel to supervise and monitor?

Mr. Smith: As we go through more rounds and have a portfolio of investments, there could be some increase in the number of employees.

The Chair: Do you anticipate that increase?

Mr. Smith: I anticipate one or two employees to manage these projects.

Senator Ringuette: PPP Canada was set up in September 2009, and has an operating budget of about $12.7 million per year.

Mr. Smith: Yes.

Senator Ringuette: In the last three years with 40 employees, you have funded three projects: $50 million for the Maritime Radio Communications Initiative; $25 million for Chief Peguis Trail extension, in Winnipeg, Manitoba; and $25 million for the Agence métropolitaine de transport, in Montreal, Quebec. Do those expenses represent value for taxpayers' money?

Mr. Smith: I can tell you that we are engaged in due diligence on 40 to 50 projects currently. These P3 procurements take two to three years to complete in the marketplace. We are engaged in due diligence on those projects.

Senator Ringuette: I find your operating costs versus the projects we are funding plus your processing time incredibly high in the current economic context. By taking two to three years to build infrastructure, the initial cost analysis becomes completely skewed from day one.

Mr. Smith: That is why, in a P3 procurement compared to a traditional procurement process, there is a significant increase in due diligence on market soundings to ensure that the marketplace is prepared to receive this proposal and bid on it. There is value in all those transactions for the taxpayers as a whole.

Le président : Certains rédigent et négocient les contrats. Est-ce que certains analysent la viabilité à long terme, suivent les projets et gèrent l'investissement?

M. Smith : À l'heure actuelle, nous prenons des engagements pour les trois que nous avons choisis et pour lesquels nous avons annoncé publiquement des engagements. Le projet de Winnipeg est en cours de construction, et nous le surveillons; l'Initiative du réseau de radiocommunications dans les Maritimes ainsi que le centre d'entretien à Montréal sont à l'étape du financement, que nous surveillons également.

Le président : À mesure que vous appuierez de plus en plus de ces projets, aurez-vous besoin de personnel supplémentaire pour les superviser?

M. Smith : À mesure que nous multiplierons les appels de demandes et que nous aurons un portefeuille d'investissements, le nombre d'employés pourrait augmenter un peu.

Le président : Vous prévoyez cette hausse?

M. Smith : Je prévois un ou deux employés pour gérer ces projets.

Le sénateur Ringuette : PPP Canada a été créée en septembre 2009 et a un budget de fonctionnement d'environ 12,7 millions de dollars par année.

M. Smith : Oui.

Le sénateur Ringuette : Depuis trois ans, avec vos 40 employés, vous avez financé trois projets : 50 millions de dollars pour de l'Initiative du réseau de radiocommunications des Maritimes; 25 millions de dollars pour le prolongement de la route Chief Peguis, à Winnipeg, au Manitoba; et 25 millions de dollars pour l'Agence métropolitaine de transport, à Montréal, au Québec. Ces dépenses maximisent-elles le rapport coût-résultat pour les deniers des contribuables?

M. Smith : Je peux vous assurer que nous effectuons actuellement des examens préalables pour une quarantaine de projets. Il faut deux à trois ans pour que ces financements en PPP se mettent en place sur le marché. Nous effectuons les examens préalables relatifs à ces projets.

Le sénateur Ringuette : Je trouve vos coûts d'exploitation par rapport aux projets que nous finançons et vos délais de traitement incroyablement élevés dans la conjoncture économique actuelle. Vu qu'il faut de deux à trois ans pour construire l'infrastructure, l'analyse des coûts effectuée au départ devient faussée dès le premier jour.

M. Smith : C'est pour cette raison que dans un financement en PPP, comparativement à un financement classique, il y a une hausse importante attribuable à un sondage de marché préalable afin de s'assurer que le marché est prêt à recevoir cette proposition et à faire des offres. Toutes ces transactions maximisent les ressources des contribuables.

Our due diligence is to ensure that when we invest in projects, we invest in the best projects to maximize the value for Canadians, for the $1.2 billion invested.

Senator Ringuette: Let us talk about the three projects you have funded to date.

Mr. Smith: We have not funded them, but we have made commitments to those projects. As I said, two of them are still in the procurement process in jurisdictions that have RFPs. For the Montreal project and the one in the Maritimes, the jurisdictions are talking to and dealing with suppliers in the marketplace. They have not closed their requests for proposals. Only the Winnipeg project is in construction.

Senator Ringuette: Page 2 of your document states:

> To date, the Government of Canada has announced three investments under Round One of the P3 Canada fund . . .

The government has announced three investment projects.

Mr. Smith: Yes.

Senator Ringuette: You have made the announcement, so you have made a financial commitment.

Mr. Smith: Yes.

Senator Ringuette: What is the federal commitment to these three projects from the P3 Canada Fund?

Mr. Smith: The total is $100 million.

Senator Ringuette: The total amount stated from the PPP is $1.2 billion.

Mr. Smith: Yes.

Senator Ringuette: Who are the other financial participants in these three projects?

Mr. Smith: I am sorry; I do not have that detail with me. I can provide that information. There would be contributions from the procuring jurisdictions and long-term financing from the private sector on these projects.

Senator Ringuette: Will you provide the committee with the details of these three projects?

Mr. Smith: Yes: The maximum federal contribution to any of these projects is 25 per cent. The balance of the funding for the projects must come from the procuring jurisdiction or, in a P3 model, from long-term, private-sector financing.

Senator Ringuette: We have the amount of federal funds that have been committed to these three projects.

Mr. Smith: Yes.

Senator Ringuette: How long did each of these projects take to process from the moment of initial interest? Did it take two to three years for each project?

Nos examens préalables visent à nous assurer que, lorsque nous investissons dans des projets, nous investissons dans les meilleurs projets afin de maximiser le rapport coût-résultat pour l'investissement de 1,2 milliard de dollars des Canadiens.

Le sénateur Ringuette : Parlons des trois projets que vous avez financés jusqu'ici.

M. Smith : Nous ne les avons pas financés, mais nous avons pris des engagements concernant ces projets. Comme je l'ai dit, deux d'entre eux sont encore en cours de financement dans les provinces qui ont fait des demandes de propositions. Pour le projet de Montréal et pour celui des Maritimes, les autorités responsables du financement négocient avec les fournisseurs sur le marché. Elles n'ont pas encore clos leurs demandes de propositions. Seul le projet de Winnipeg est en construction.

Le sénateur Ringuette : À la page 2 de votre document, vous affirmez :

> Jusqu'ici, le gouvernement du Canada a annoncé trois investissements dans le cadre du premier appel de demandes du Fonds PPP Canada.

Le gouvernement a annoncé trois projets d'investissement.

M. Smith : Oui.

Le sénateur Ringuette : Vous avez fait une annonce, alors vous avez pris un engagement financier.

M. Smith : Oui.

Le sénateur Ringuette : Quel est l'engagement fédéral envers ces trois projets du Fonds PPP Canada?

M. Smith : Le montant total est 100 millions de dollars.

Le sénateur Ringuette : Le montant total affecté au fonds est de 1,2 milliard de dollars.

M. Smith : Oui.

Le sénateur Ringuette : Qui sont les autres bailleurs de fonds de ces trois projets?

M. Smith : Je suis désolé, je n'ai pas ces précisions avec moi. Je peux vous fournir cette information. Il y aurait des contributions des autorités responsables du financement et du financement à long terme du secteur privé pour ces projets.

Le sénateur Ringuette : Fournirez-vous au comité des précisions sur ces trois projets?

M. Smith : Oui. La contribution fédérale maximale pour l'un ou l'autre de ces projets est de 25 p. 100. Le reste du financement des projets doit venir de l'autorité responsable du financement ou, dans un modèle en PPP, du financement à long terme du secteur privé.

Le sénateur Ringuette : Nous avons le montant des fonds fédéraux qui ont été engagés pour ces trois projets.

M. Smith : Oui.

Le sénateur Ringuette : Combien de temps a-t-il fallu pour traiter ces projets à partir de l'expression d'intérêt? A-t-il fallu deux ou trois ans pour chaque projet?

Mr. Smith: Perhaps I will use the Maritime radio project as an example. We received an application in September 2009. They are only now in the marketplace with their request for proposal for companies wanting to enter bids. They will complete their RFP process, and then negotiate with the preferred proponent.

Senator Ringuette: Excuse me, sir, who are "they?"

Mr. Smith: In this case, they are Nova Scotia, New Brunswick and Prince Edward Island. Collectively, they are in the marketplace together.

Senator Murray: How much are they bringing in?

Mr. Smith: I do not have those details.

The Chair: We will receive the details on each of the projects?

Mr. Smith: Yes, I will provide those details.

The Maritime radio project gives you an idea of the time frame. More than a year ago, they came to us. We supported the project. They are still in their procurement process. They still have to negotiate an agreement with the proponent, and then the proponent still has to provide the construction of the infrastructure.

Senator Runciman: I have a follow-up to the question of Senator Ringuette. She was driving at, and I am curious about, the approval process of your organization; and I know you have not been in business for long. From the time you receive an application to the time that you give it the green light, what average timeline are you looking at?

Mr. Smith: After we receive a project application, we try to have an answer to the jurisdiction within 90 days as to whether they are in the running or out of the running. Sometimes the applicant is not an eligible recipient, or not in the right sector.

Senator Runciman: They might not meet the right criteria. Until you say that the project is a go, how much time are you looking at?

Mr. Smith: Much depends on the state of the project development within the procuring jurisdiction. If they have prepared a detailed analysis of the business case, and are prepared to show us the documents of the case for value for taxpayers, then we can move the project fairly quickly.

Senator Runciman: What does "fairly quickly," mean?

Mr. Smith: When we have all the necessary information, we want to make a decision within 90 days. I can tell you that it takes time for the procuring jurisdictions to provide us with the documentation we demand.

Senator Runciman: Who can initiate an application? You mentioned First Nations and municipalities.

M. Smith : J'utiliserai le projet de réseau de radiocommunications dans les Maritimes comme exemple. Nous avons reçu une demande en septembre 2009. Ils sont actuellement sur le marché avec leur demande de propositions à l'intention d'entreprises qui voudraient soumissionner. Ils achèveront leur processus de demande de propositions et négocieront ensuite avec le promoteur préféré.

Le sénateur Ringuette : Pardonnez-moi, monsieur, mais qu'entendez-vous par « ils »?

M. Smith : Dans ce cas, ce sont la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard. Collectivement, ils sont sur le marché ensemble.

Le sénateur Murray : Combien contribuent-ils?

M. Smith : Je n'ai pas ces renseignements.

Le président : Nous recevrons des précisions sur chacun des projets?

M. Smith : Oui, je vous fournirai ces précisions.

Le projet de réseau de radiocommunications dans les Maritimes vous donne une idée des délais. Il y a plus d'un an, ils sont venus nous voir. Nous avons appuyé le projet. Ils sont encore à l'étape du financement. Ils devront négocier un accord avec le promoteur, puis le promoteur devra construire l'infrastructure.

Le sénateur Runciman : J'ai une question complémentaire à celle du sénateur Ringuette. Elle voulait en venir à un aspect qui m'intrigue, soit le processus d'approbation de votre organisation; et je sais que vous n'êtes pas en affaires depuis longtemps. À partir du moment où vous recevez une demande jusqu'à celui où vous lui donnez le feu vert, combien de temps s'écoule-t-il en moyenne?

M. Smith : Après que nous avons reçu une demande pour un projet, nous nous efforçons d'indiquer à l'autorité responsable du financement dans un délai de 90 jours si elle est dans la course ou non. Parfois, le demandeur n'est pas un bénéficiaire admissible ou ne fait pas partie d'un secteur admissible.

Le sénateur Runciman : Ils ne répondent peut-être pas aux critères. Jusqu'à ce que vous donniez le feu vert, combien de temps peut s'écouler?

M. Smith : Tout dépend de l'état d'avancement du projet chez l'autorité responsable du financement. S'ils ont préparé une analyse détaillée de la justification et sont prêts à nous fournir les documents qui démontrent l'optimisation des ressources des contribuables, alors nous pouvons faire avancer le projet assez rapidement.

Le sénateur Runciman : Qu'entendez-vous par « assez rapidement »?

M. Smith : Quand nous avons toute l'information nécessaire, nous voulons prendre une décision dans un délai de 90 jours. Je peux vous dire qu'il faut du temps pour que les autorités responsables du financement nous fournissent la documentation que nous exigeons.

Le sénateur Runciman : Qui peut faire une demande? Vous avez mentionné les Premières nations et les municipalités.

Mr. Smith: The eligible recipients are provinces, territories, municipalities and First Nations.

Senator Runciman: Can a hospital initiate an application?

Mr. Smith: No: It is not an eligible sector. It is a provincial jurisdiction.

Senator Runciman: Can the province?

Mr. Smith: It is not an eligible sector.

Senator Runciman: It is too bad, from a personal perspective. I had a project in mind.

Mr. Smith: Many provinces have P3 projects. The Province of Ontario has many P3 projects.

Senator Runciman: They do not call it P3, but that is another story.

Is this money a straight grant from the federal government?

Mr. Smith: We have a number of instruments. We can use what we normally consider a non-repayable contribution. It can be a repayable contribution or it can be a loan or a loan guarantee. We have a number of instruments available. These three projects that we have supported so far are a non-repayable contribution of the federal government.

Senator Runciman: In terms of the asset, we are talking about a trail here and about a commuter system, but if the project is a building of some sort of, is there any requirement with respect to ownership of that asset at the end of the day?

Mr. Smith: The ownership remains. The title remains with the procuring jurisdiction. In fact, in terms of accounting for these assets, you will see them and the associated liability on the balance sheets of the procuring jurisdictions, much the same as in accounting rules, assets under capital lease. You will see these assets, and the ownership stays.

Normally, at the end of the concession period, say 25 years, the agreements require that the asset be returned to the procuring jurisdiction in a certain state. Typically, a few years before that period ends, they start inspecting the asset to see what has to be repaired, so it is returned in the state that was laid out in the project agreement at the start of the project.

Senator Neufeld: I can say that, in British Columbia's case, we have used P3s successfully. We use them with roads. In fact, at the present time we are building a hospital in the community I live in. So far, in our experience, things have come in on time and under budget and, in many cases, earlier than expected. I will refer to the Olympics, where, in some cases, projects were a year early, and the private sector financed those projects.

M. Smith : Les bénéficiaires admissibles sont les provinces, les territoires, les municipalités et les Premières nations.

Le sénateur Runciman : Est-ce qu'un hôpital peut présenter une demande?

M. Smith : Non, ce n'est pas un secteur admissible. C'est une autorité provinciale.

Le sénateur Runciman : Et la province?

M. Smith : Ce n'est pas un secteur admissible.

Le sénateur Runciman : Dommage pour moi. J'avais un projet en tête.

M. Smith : De nombreuses provinces ont des projets en PPP. L'Ontario en a beaucoup.

Le sénateur Runciman : Ils ne les appellent pas PPP, mais c'est une autre histoire.

Est-ce que cet argent est une simple contribution du gouvernement fédéral?

M. Smith : Nous avons plusieurs instruments. Nous pouvons utiliser ce que nous considérons comme une contribution non remboursable. Il peut s'agir d'une contribution remboursable ou d'un prêt ou une garantie de prêt. Nous avons plusieurs instruments à notre disposition. Les trois projets que nous avons appuyés jusqu'ici prévoient une contribution non remboursable du gouvernement fédéral.

Le sénateur Runciman : En ce qui concerne les biens, il est question d'une route et d'un réseau de transport en commun, mais si le projet est un bâtiment quelconque, y a-t-il des critères à respecter au sujet de la propriété ultime de ce bien?

M. Smith : La propriété demeure. L'autorité responsable du financement garde le titre de propriété. De fait, du point de vue comptable, ces biens sont imputés au passif des autorités responsables du financement, tout comme dans une location-acquisition. Ces biens figurent au bilan et la propriété ne change pas.

Normalement, à la fin de la période de concession, disons 25 ans, les ententes exigent que le bien soit remis à l'autorité responsable du financement dans un certain état. Habituellement, quelques années avant la fin de cette période, ils commencent à inspecter le bien pour voir ce qui doit être réparé, afin que le bien soit rendu dans l'état prévu dans l'entente conclue au début du projet.

Le sénateur Neufeld : Je peux dire que, dans le cas de la Colombie-Britannique, nous avons utilisé les PPP avec succès. Nous les utilisons pour des routes. De fait, à l'heure actuelle, nous construisons un hôpital dans la ville où je vis. Jusqu'ici, d'après notre expérience, les projets ont été réalisés à temps et sans dépasser les budgets, et, bien souvent, plus vite que prévu. Je pense aux Jeux olympiques, où, dans certains cas, les projets étaient en avance d'un an, et le secteur privé a financé ces projets.

The provinces are responsible for those things. The situation is a little different with this federal government process. I would think the federal government would use P3s for some projects — I can understand the RCMP division headquarters, because they are responsible for it.

I am interested in how you decided on these three projects and who decides on these projects. You said the first ones you have on the books are all non-repayable. The money is a grant, in a sense.

Senator Murray: It can be done by any department.

Senator Neufeld: Yes, but it is just a grant. I will take the "just" out. It is a grant.

Is there a responsibility for the federal government, in the Maritime Radio Communications Initiative, the Chief Peguis Trail extension or the maintenance centre in Quebec? Is there any responsibility of the federal government to fund any of those projects, outside of this funding?

Mr. Smith: We were created to promote the use of P3 procurements as an alternative to procuring public-sector infrastructure. Our funds and the rules, terms and conditions under which we make our decisions, require that we apply a merit-based principle. The procuring jurisdiction must prove that there is a need for that infrastructure. Procuring jurisdictions have to demonstrate to us that there is value in the P3 procurement, as compared to a traditional procurement. I suggest to you that our money is not a grant. There are many conditions associated with our funding.

The behaviour and the procurement process of the procuring jurisdiction, we lay out specific steps that they have to go through to ensure the integrity of the P3 procurement, and to ensure that there is competitiveness in the process and that the price will continue to drive value for money. We reconfirm at every stage along the way that the value that was estimated when we made our decision continues — the marketplace is continuing to show that the value in that project will still be realized — all the way through to the financial close, and then ensuring that the infrastructure is available for use. We have independent engineers who certify those conditions before we make a payment.

Senator Neufeld: The question was, are any one of those three projects a federal responsibility, a provincial responsibility, or a private-sector responsibility? Out of the three, who has responsibility?

Mr. Smith: They are public infrastructure projects for the procuring jurisdiction, so they are the responsibility of the procuring jurisdiction.

Senator Neufeld: That is the answer.

Les provinces sont responsables de cela. La situation est un peu différente dans le processus du gouvernement fédéral. Je pense que le gouvernement fédéral utiliserait les PPP pour certains projets — je peux comprendre pour le quartier général de la division de la GRC, parce qu'ils en sont responsables.

J'aimerais savoir comment vous êtes arrivés à la décision d'accepter ces trois projets et qui prend les décisions. Vous avez déclaré que les premiers qui ont été approuvés sont tous non remboursables. Le financement est une subvention, en un sens.

Le sénateur Murray : N'importe quel ministère peut le faire.

Le sénateur Neufeld : Oui, mais c'est seulement une subvention. Je veux bien enlever le « seulement ». C'est une subvention.

Y a-t-il une responsabilité du gouvernement fédéral dans l'Initiative du réseau de radiocommunications des Maritimes, le prolongement de la route Chief Peguis ou le centre d'entretien au Québec? Le gouvernement fédéral est-il tenu de financer ces projets, en dehors de votre financement?

M. Smith : Nous avons été créés pour promouvoir l'utilisation du financement en P3 plutôt que le financement des infrastructures du secteur public. Nos fonds, ainsi que les règles et les modalités que nous appliquons pour prendre nos décisions, exigent que nous appliquions le principe du mérite. L'autorité responsable du financement doit prouver qu'il y a un besoin pour l'infrastructure. Les autorités responsables du financement doivent nous démontrer qu'il y a de la valeur dans le financement en PPP, comparativement à un financement classique. Je vous dirais que notre financement n'est pas une subvention. De nombreuses conditions sont rattachées à notre financement.

En ce qui concerne le comportement et le processus de financement de l'autorité responsable du financement, nous énonçons les étapes précises à suivre pour assurer l'intégrité du financement en PPP et faire en sorte que le processus soit concurrentiel et que le prix continue de maximiser le rapport coût-résultat. Nous reconfirmons à chaque étape que le rapport coût-résultat qui a été estimé lorsque nous avons pris notre décision est maintenu — le marché continue de montrer que les ressources pour ce projet seront optimisées — tout au long du processus jusqu'à la clôture du financement, et nous nous assurons ensuite que l'infrastructure est prête à être utilisée. Des ingénieurs indépendants nous assurent que ces conditions sont remplies avant que nous effectuions un paiement.

Le sénateur Neufeld : La question était si ces projets étaient une responsabilité fédérale, provinciale ou privée? De qui relèvent les trois projets?

M. Smith : Ce sont des projets d'infrastructure publique de l'autorité responsable du financement, alors ils relèvent de l'autorité responsable du financement.

Le sénateur Neufeld : Voilà la réponse.

Mr. Smith: The creation of PPP Canada came out of the federal government's infrastructure plan a few years ago. We are similar to the Building Canada Fund, where they accept recommendations from the provinces on the federal government's transfer and support for infrastructure funding to those jurisdictions, and our work is similar.

Senator Neufeld: Your answer then is no, the federal government is not responsible for any one of those three projects.

You told us also that it takes two to three years to complete all the homework. In your experience, did it take two to three years for the one project that is up and going, the trail extension? Are you saying that Manitoba worked for three years on that project, prior to even knowing that you were going to be something, to have you fund $25 million of that project?

Mr. Smith: That project, I know, has been talked about in the City of Winnipeg going back to — and I could be wrong here — the 1960s. They knew there was a problem with the road they had to fix. The City of Winnipeg put in place a P3 framework themselves, and decided to pursue the P3 model. They have other P3 roads that they have funded. This project was being worked on. When our program was announced, they applied for funding in the First Round for the project they had already completed a lot of work on.

Senator Neufeld: When did they apply and when did you approve the project?

Mr. Smith: In September 2009. They applied in Round One, with all the other projects. I am not sure of the date on which the funding was announced. It would have been earlier in 2010 when the commitment was announced.

Senator Neufeld: I can talk about roads and everything in my province; they have been talked about for years. You say, then, in this project that work was completed to anticipate the use of P3 funding from the federal government up to three years prior to September of 2009?

Mr. Smith: No: What I am saying is that Winnipeg has a P3 framework. They had been pursuing the P3 model on a number of their road infrastructures, including this one. They had completed a lot of the detailed analysis that must be completed to prove that there is value for money in this particular procurement. They had completed much of the documentation that we require to make our investment decision.

Senator Gerstein: Thank you for appearing, Mr. Smith. I want to pursue the issues that Senator Ringuette and Senator Neufeld have raised.

On page 1 of your remarks, paragraph 2, as I understand it, those criteria are the ones you use to evaluate submissions made to you, including "to improve the delivery of public infrastructure by achieving better value, timeliness and accountability to taxpayers."

M. Smith : La création de PPP Canada découle du plan d'infrastructure du gouvernement fédéral d'il y a quelques années. Nous ressemblons au Fonds Chantiers Canada, qui accepte des recommandations des provinces sur le transfert du gouvernement fédéral et finance des infrastructures dans les provinces. Notre travail est semblable.

Le sénateur Neufeld : Votre réponse est donc non. Le gouvernement fédéral n'est responsable d'aucun de ces trois projets.

Vous nous avez dit également qu'il faut deux ou trois ans pour monter le dossier. A-t-il fallu deux ou trois ans pour le projet en cours, le prolongement de la route? Nous dites-vous que le Manitoba a travaillé pendant trois ans à ce projet, avant même de savoir que vous existeriez, pour que vous investissiez 25 millions de dollars dans ce projet?

M. Smith : Je sais qu'il était question de ce projet à la ville de Winnipeg depuis — et je pourrais me tromper — les années 1960. Ils savaient qu'il y avait un problème avec la route et qu'il fallait le résoudre. La ville de Winnipeg a mis en place un cadre de PPP pour elle-même et décidé de poursuivre le modèle en PPP. Elle a financé d'autres routes en PPP. Ce projet était en cours d'élaboration. Quand notre programme a été annoncé, ils ont demandé du financement dans le premier appel de demandes, pour le projet pour lequel le dossier était déjà très avancé.

Le sénateur Neufeld : Quand ont-ils présenté leur demande et quand avez-vous approuvé le projet?

M. Smith : En septembre 2009. Ils ont présenté une demande dans le premier appel de demandes, comme tous les autres projets. Je ne suis pas certain de la date où le financement a été annoncé. Je dirais que l'engagement a été annoncé en 2010.

Le sénateur Neufeld : Je pourrais parler des routes et de tout ce qui concerne ma province; on en parle depuis des années. Vous affirmez donc que, dans ce projet, les travaux ont été réalisés en prévision de l'utilisation du financement en PPP du gouvernement fédéral trois ans avant septembre 2009?

M. Smith : Non. Ce que je dis, c'est que Winnipeg a un cadre de PPP. Ils avaient poursuivi le modèle en PPP pour plusieurs de leurs infrastructures de voirie, y compris celle-ci. Ils avaient achevé une grande partie de l'analyse détaillée qui doit être faite pour prouver que le rapport coût-résultat est maximisé dans ce financement. Ils avaient préparé une grande partie de la documentation que nous exigeons pour prendre notre décision d'investissement.

Le sénateur Gerstein : Merci d'être venu témoigner, monsieur Smith. J'aimerais poursuivre les questions que le sénateur Ringuette et le sénateur Neufeld ont soulevées.

Au deuxième paragraphe de la première page de votre déclaration, si je comprends bien, ce sont les critères que vous appliquez pour évaluer les demandes qui vous sont présentées, y compris « améliorer la mise en place d'infrastructure publique en augmentant la rapidité d'exécution, en renforçant la responsabilité et en obtenant davantage pour l'argent des contribuables ».

When I go to page 2, I see the three projects that you have approved to date. Can you relate to us, picking any one of the three, how any of these three projects, in your view, relate to the criteria you outlined on page 1? Take us through one so we have a better understanding.

Mr. Smith: Let us take the Maritime radio project. Three provinces are involved. If someone becomes ill in Prince Edward Island and has to go to a Halifax hospital for heart surgery, the ambulance will have three different radios to go from one jurisdiction to another. The public need for this project is clear, that coordination was needed in that region for the delivery of emergency services.

The value is created by transferring the project, in this case, to the private sector. The private sector will provide continuous bandwidth support. These radios will operate when we need them, all the time, and the private sector will maintain the equipment. If they do not, they will be penalized in their payments, and they will have to build towers — if they have to build towers — to provide coverage on this frequency throughout all Maritime provinces.

The private sector is better equipped to build innovation into the product and to buy the best radios because they have to maintain those radios over the next 15 years. They will not buy a cheap radio that they will have to replace two years from now. They have to maintain that service over the long term.

When we look at transferring that responsibility to the private sector, compared to how the public service can provide that service, there was significant value in maintaining that service and giving that responsibility to the private sector, compared to the public sector.

Senator Gerstein: Taking the emergency services you are talking about, would this project have gone forward without your participation? In other words, I am trying to understand whether you are only another source of funding that people come to? Would this project have taken place without you? How do you view that you are receiving better value? Can you give us more detail? I assume you felt that they would buy radios at one price, and they said, "We can buy them at a better price."

Mr. Smith: Again, when you look at the value for the taxpayer, and whether the P3 procurement can provide better value and better service to taxpayers than the public service can, there was long-term value over, in this case I think it was a 15-year period, for the private sector to do the project.

Would the project have gone forward without our money? I am not sure. However, I can tell you that this project was a unique opportunity for three provinces to come together, and not have to deal, as individuals, with, for example, the Building Canada Fund. Because we were created to, and can, deal with them collectively, clearly it was a win-win opportunity.

À la page 2, je vois les trois projets que vous avez approuvés jusqu'ici. En prenant n'importe lequel de ces trois projets, pouvez-vous nous indiquer comment ces projets respectent les critères que vous avez énoncés à la page 1? Expliquez-nous, pour que nous comprenions mieux.

M. Smith : Prenons l'exemple du projet de réseau de radiocommunications des Maritimes. Trois provinces y participent. Lorsque quelqu'un tombe malade à l'Île-du-Prince-Édouard et doit se faire hospitaliser à Halifax pour une chirurgie cardiaque, l'ambulance doit utiliser trois systèmes de radiocommunications en passant d'une province à l'autre. Le besoin public pour ce projet est clair, il faut une coordination des services d'urgence dans la région.

On optimise les ressources en transférant le projet, dans ce cas-ci, au secteur privé. Le secteur privé fournira un système de communications sur une même fréquence. Les radios fonctionneront quand on en aura besoin, tout le temps, et le secteur privé assurera l'entretien du matériel. S'il ne le fait pas, il sera pénalisé dans les paiements et devra construire des tours — s'il faut en construire — pour assurer une couverture à cette fréquence dans toutes les Maritimes.

Le secteur privé est mieux placé pour intégrer l'innovation dans le produit et acheter les meilleurs appareils radios, parce qu'il doit en assurer l'entretien pendant 15 ans. Il n'achètera pas du matériel à bon marché qu'il faudrait remplacer dans deux ans. Il doit assurer le maintien du service à long terme.

Quand nous avons comparé le transfert de cette responsabilité au secteur privé à la manière dont le secteur public peut assurer le service, nous avons constaté une grande optimisation des ressources pour le maintien du service en confiant la responsabilité au secteur privé plutôt qu'en la laissant au secteur public.

Le sénateur Gerstein : Si je prends cet exemple des services d'urgence, ce projet serait-il allé de l'avant sans votre participation? Autrement dit, j'essaie de comprendre si vous êtes la seule autre source de financement à laquelle on s'adresse. Ce projet aurait-il été réalisé sans vous? Comment déterminez-vous que vous maximisez les ressources? Pouvez-vous nous donner des précisions? Je suppose que vous avez estimé qu'il fallait acheter des appareils à tel prix et qu'ils ont dit qu'ils pouvaient les acheter à meilleur prix.

M. Smith : Encore une fois, quand on examine l'optimisation des ressources des contribuables et si le financement en PPP peut maximiser le rapport coût-résultat et offrir aux contribuables un meilleur service que ne le ferait le secteur public, on constate un avantage à long terme, dans ce cas-ci je pense que la période est de 15 ans, si le secteur privé réalise le projet.

Le projet aurait-il été réalisé sans notre financement? Je ne suis pas certain. Mais je peux vous assurer que ce projet donnait une occasion unique à trois provinces de s'unir et de ne pas avoir à faire affaire individuellement avec le Fonds Chantiers Canada, par exemple. Parce que nous avons été créés pour faire affaire avec eux collectivement et que nous le pouvons, c'était évidemment avantageux pour tout le monde.

Senator Gerstein: Do you know whether they applied to other government agencies for funding?

Mr. Smith: In fact, they cannot.

Senator Gerstein: They cannot or did not?

Mr. Smith: I cannot answer if they did or did not. What I can say is that, again, the federal contribution is limited to 25 per cent of the capital cost. One of the conditions is, if they have any other federal funding, they have to disclose this funding to us, and we reduce our contribution.

Senator Murray: There are the proponents, the procuring jurisdictions and the federal government. In the case of the Maritime Radio Communications Initiative, who are the proponents?

Mr. Smith: The three provinces; I am interchanging proponents and the procuring jurisdiction. They are the same.

Senator Murray: I see, but you told the committee that the three provinces are in discussions with the private sector.

Mr. Smith: The three provinces collectively have created an office to govern and manage this project, so they all have participation in the committee of those three provinces that manages this process on their behalf.

Senator Murray: With respect to connectivity and broadband projects in the Maritimes, various private-sector companies will deliver that service, such as Bell Aliant, EastLink, Shaw and whomever else. Is that the case?

Mr. Smith: Yes, they could be the bidders on these projects. I cannot speak to that situation. The procuring jurisdiction is in the RFP process now.

Senator Murray: The three provinces together have an RFP. Is that right?

Mr. Smith: Yes.

Senator Murray: The companies that will bid presumably will be the ones who are in the business now?

Mr. Smith: It could be radio suppliers or those that have knowledge of communication infrastructure, yes.

Senator Murray: Perhaps I do not understand this point well. I am woefully under-informed about PPP. I am vaguely aware of it operating in some provinces at different times. PPP built some schools in Nova Scotia, but somewhere at the end of this process, there are companies in the business that will provide this service. What else is involved?

Mr. Smith: Let me clarify the project. A portion of the bandwidth is reserved for emergency services, so that portion is not available to these providers. They have to build the transmitters now and the radios, and purchase the radios that work within the bandwidth that is reserved for the emergency services. The public, at large, will not have access to that bandwidth. I am getting technical.

Le sénateur Gerstein : Savez-vous s'ils ont demandé du financement à d'autres organismes gouvernementaux?

M. Smith : En fait, ils ne le peuvent pas.

Le sénateur Gerstein : Ils ne peuvent pas ou ils ne l'ont pas fait?

M. Smith : Je ne peux pas dire s'ils l'ont fait ou non. Ce que je peux dire, c'est que la contribution fédérale se limite à 25 p. 100 du coût d'immobilisation. L'une des conditions est que, s'ils obtiennent d'autres financements fédéraux, ils doivent nous en avertir, et nous réduisons alors notre contribution.

Le sénateur Murray : Il y a les promoteurs, les autorités responsables du financement et le gouvernement fédéral. Dans le cas de l'Initiative du réseau de radiocommunications, qui sont les promoteurs?

M. Smith : Les trois provinces; j'utilise indistinctement les termes promoteur et autorité responsable du financement. C'est la même chose.

Le sénateur Murray : Je vois, mais vous avez déclaré au comité que les trois provinces sont en pourparlers avec le secteur privé.

M. Smith : Les trois provinces ont créé collectivement un bureau pour régir et gérer ce projet, alors elles participent toutes au comité créé par ces trois provinces qui gère le processus en leur nom.

Le sénateur Murray : En ce qui concerne le projet de connectivité et de fréquence radio dans les Maritimes, diverses entreprises du secteur privé offriront ce service, comme Bell Aliant, EastLink, Shaw et d'autres, n'est-ce pas?

M. Smith : Oui, ils pourraient soumissionner. Je ne peux rien dire à ce sujet. L'autorité responsable du financement est actuellement à l'étape de la demande de propositions.

Le sénateur Murray : Les trois provinces ont une demande de propositions collective, n'est-ce pas?

M. Smith : Oui.

Le sénateur Murray : Les entreprises qui soumissionneront seront probablement des entreprises déjà dans le secteur?

M. Smith : Il pourrait s'agir de fournisseurs de services de radiocommunications ou de ceux qui connaissent l'infrastructure des communications, en effet.

Le sénateur Murray : Je ne comprends peut-être pas très bien. Je suis terriblement sous-informé au sujet des PPP. Je suis vaguement au courant qu'ils ont existé dans certaines provinces à divers moments. Des PPP ont construit des écoles en Nouvelle-Écosse, mais à la fin de ce processus, des entreprises en affaires offriront le service. Quels sont les autres éléments?

M. Smith : Permettez-moi de préciser le projet. Une partie de la fréquence radio est réservée aux services d'urgence, alors ces fournisseurs n'y ont pas accès. Ils doivent construire les transmetteurs maintenant et acheter les appareils qui fonctionnent sur cette fréquence réservée aux services d'urgence. Le grand public n'aura pas accès à cette fréquence. Je deviens technique.

Senator Murray: I understand that, but that is a portion. What about the rest of the project? We are talking about a connectivity and broadband project.

Mr. Smith: Within that bandwidth, there is the capability, for example, to transmit x-rays from one health care facility to another.

Senator Murray: Is there a commercial application here?

Mr. Smith: No, the service will be provided only to the public services — such as fire, health and the Coast Guard — and they will be the users of the service being provided.

Senator Murray: Will someone make money out of the service? I do not ask in a pejorative sense.

Mr. Smith: The private sector clearly is bidding on these projects, and anticipates making money on a long-term basis.

Senator Murray: The private sector probably will be, generally speaking, the people I mentioned such as Bell Aliant, EastLink and the rest of them. Those are the people in that business; right?

Mr. Smith: Yes.

Senator Murray: You tell us that the federal involvement — whether by grant, loan, loan guarantee or whatever — can be to a maximum of 25 per cent of the total investment.

Mr. Smith: Of the capital cost of the project.

Senator Murray: As we speak, the capital cost of the project will be no less than $200 million. You have $50 million invested.

Mr. Smith: If we were at 25 per cent.

Senator Murray: Yes: if $50 million is 25 per cent, the total cost will be more than $200 million, one would think. How much are the three provinces contributing?

Mr. Smith: Again, I do not have those details with me. I will provide what the anticipated funding is from the other jurisdictions on those three projects.

Senator Murray: It was the three provinces that made the proposal to you.

Mr. Smith: Correct.

Senator Murray: Why did you decide to make it a grant rather than a loan or some kind of investment? Are you be able to make money on another project?

Mr. Smith: Yes, we will consider a repayable contribution if the project generates revenues for the procuring jurisdiction. If the province will generate general tax revenues, then we want a share in those revenues at the same risks that we are contributing to the project.

Le sénateur Murray : Je comprends cela, mais c'est une portion. Et le reste du projet? Il est question d'un projet de connectivité et de fréquence radio.

M. Smith : Dans cette fréquence radio, il est possible, par exemple, de transmettre des radiographies d'un établissement de santé à un autre.

Le sénateur Murray : Y a-t-il une application commerciale?

M. Smith : Non, le service sera offert uniquement aux services publics — comme les pompiers, les services de santé et la Garde côtière — et ils seront les utilisateurs du service fourni.

Le sénateur Murray : Feront-ils de l'argent avec le service? Je ne dis pas cela dans un sens péjoratif.

M. Smith : Le secteur privé soumissionne clairement dans l'idée de faire de l'argent à long terme.

Le sénateur Murray : Le secteur privé sera probablement, en règle générale les entreprises que j'ai mentionnées, comme Bell Aliant, EastLink et les autres. Ce sont eux qui sont actifs dans ce secteur, n'est-ce pas?

M. Smith : Oui.

Le sénateur Murray : Vous nous dites que la participation fédérale — que ce soit par une subvention, un prêt, une garantie de prêt ou autre chose — peut représenter au maximum 25 p. 100 de l'investissement total.

M. Smith : Du coût d'immobilisation du projet.

Le sénateur Murray : Au moment où nous nous parlons, le coût d'immobilisation est évalué à au moins 200 millions de dollars. Vous avez investi 50 millions de dollars.

M. Smith : Si nous participons à 25 p. 100.

Le sénateur Murray : Oui. Si 50 millions de dollars représentent 25 p. 100, on peut penser que le coût total dépassera 200 millions de dollars. Combien fournissent les trois provinces?

M. Smith : Encore une fois, je n'ai pas ces renseignements avec moi. Je vous fournirai le montant prévu du financement des autres niveaux de gouvernement à ces trois projets.

Le sénateur Murray : Les trois provinces vous ont fait la proposition.

M. Smith : En effet.

Le sénateur Murray : Pourquoi avez-vous décidé de verser une subvention au lieu d'accorder un prêt ou d'effectuer un autre type d'investissement? Pouvez-vous faire de l'argent avec un autre projet?

M. Smith : Oui, nous envisagerons une contribution remboursable si le projet génère des revenus pour l'autorité responsable du financement. Si la province obtient des recettes fiscales générales, alors, nous voulons une part de ces revenus proportionnelle aux risques que nous assumons dans le projet.

In this case, no revenues will be generated by using those frequencies. The project is all to provide services. The provincial shares will be funded only through their general tax revenues; therefore, we did not want a repayable contribution.

Senator Murray: That was the proposition put to you, correct?

Mr. Smith: Yes.

Senator Murray: The proposition was for a non-repayable contribution, a grant.

Mr. Smith: Again, when I think of grant, I think of money with few conditions attached to it — a grant versus a contribution. Our money is a financial contribution; but in the traditional definition within government of "contribution," I suggest to you that our financial contribution has a lot more conditions than typical contributions.

Senator Murray: Is there a written agreement between two of the Ps, or are the three Ps in it?

Mr. Smith: In this case, there would be an agreement between the three provinces and whoever they choose to be the private sector partner. That agreement would lay out the service that is expected to be provided, and also the payment stream that those three provinces will pay to the private sector. We are once removed from that agreement. We will contribute only to the capital cost of the asset.

Senator Murray: Your contribution goes to the provinces, correct?

Mr. Smith: It goes to the provinces to contribute to the capital cost of the infrastructure.

Senator Murray: You are not involved —

Mr. Smith: We are not involved in managing the project on a long-term basis.

Senator Murray: You are not involved in the private-sector side of the project.

Mr. Smith: Correct: That is between the province and —

Senator Murray: It is two Ps; the province and the private sector on one end, and the province and the federal government on the other end.

Mr. Smith: In this case, there are two publics. One is the federal public and the other is the provincial public; the private is the private sector, and the partnership is all of us.

Senator Marshall: Regarding the $1.2 billion fund that you referenced in your opening remarks, has all that money flowed from the federal government by now? I see from the estimates an amount of $242 million last year and $275 million this year. Is that money forwarded to you right away or is it as you draw down on it?

Dans ce cas-ci, aucun revenu ne sera tiré de l'utilisation de la fréquence. Le projet vise uniquement à offrir des services. Les parts provinciales seront financées à même les recettes fiscales des provinces; par conséquent, nous ne voulions pas une contribution remboursable.

Le sénateur Murray : C'est la proposition qu'on vous a faite, n'est-ce pas?

M. Smith : Oui.

Le sénateur Murray : La proposition était pour une contribution non remboursable, une subvention.

M. Smith : Encore une fois, quand je pense à une subvention, j'imagine du financement qui comporte peu de conditions — une subvention plutôt qu'une contribution. Notre financement est une contribution financière; mais par rapport à la définition classique au gouvernement de « contribution », je pense que notre contribution comporte beaucoup plus de conditions que les contributions habituelles.

Le sénateur Murray : Y a-t-il une entente entre deux partenaires, ou entre trois partenaires?

M. Smith : Dans ce cas-ci, il y aurait une entente entre les trois provinces et le partenaire du secteur privé de leur choix. Cette entente décrirait le service à fournir, ainsi que le flux des paiements des trois provinces au secteur privé. Nous ne sommes pas partie à l'entente. Nous ne contribuons qu'au coût d'immobilisation du bien.

Le sénateur Murray : Votre contribution est versée aux provinces, n'est-ce pas?

M. Smith : Elle est versée aux provinces pour contribuer au coût d'immobilisation de l'infrastructure.

Le sénateur Murray : Vous ne participez pas...

M. Smith : Nous ne participons pas à la gestion du projet à long terme.

Le sénateur Murray : Vous ne participez pas à ce qui touche le rôle du secteur privé dans le projet.

M. Smith : Exact. C'est entre la province et...

Le sénateur Murray : Il y a deux partenaires; la province et le secteur privé d'une part, et la province et le gouvernement fédéral, d'autre part.

M. Smith : Dans ce cas, il y a deux partenaires publics. L'un est le secteur public fédéral et l'autre est le secteur public provincial; le partenaire privé est le secteur privé, et le partenariat est entre nous tous.

Le sénateur Marshall : En ce qui concerne le montant de 1,2 milliard de dollars que vous avez indiqué dans votre déclaration, avez-vous maintenant reçu tout ce montant du gouvernement fédéral? Je vois dans le budget des dépenses 242 millions de dollars l'an dernier et 275 millions de dollars cette année. Est-ce que cet argent vous est remis immédiatement ou à mesure que vous effectuez des tirages?

Mr. Smith: When Parliament votes full supply, we request the funds. We have invested, by ourselves, $242.5 million from 2010-11 and $165.4 million from 2009-10; so we have invested $400 million. When we make a commitment, the private sector wants to know; they are not interested in conditions associated with our funding, so our commitments are backed by cash.

Senator Marshall: You must have cash on hand, do you? There are three projects approved for $100 million.

Mr. Smith: As I said, we have over $400 million in cash invested in accordance with our investment policy, approved by Treasury Board.

Senator Marshall: I want to talk about the non-repayable aspect of the money that has been given out. Who are the proponents for the trail extension? You said for the Maritime Radio Communications Initiative, the proponents were the three provinces.

Mr. Smith: The trail extension was the city of Winnipeg.

Senator Marshall: Is the proponent for the new commuter train the City of Montreal?

Mr. Smith: No, it is Infrastructure Québec.

Senator Marshall: You said the reason these contributions are non-repayable is because there will be no future revenue stream. Will there be a revenue stream for a new commuter train — fares, et cetera?

Mr. Smith: This facility is a maintenance facility. Currently, CP or CN has a facility. They will not allow that facility to continue to be used so the City of Montreal, working with Infrastructure Québec, has to come up with a new solution for a facility to maintain the rolling stock.

Senator Marshall: This corporation reports to the Minister of Finance; that is my understanding.

Mr. Smith: Yes.

Senator Marshall: You will be subject, I expect, to some sort of performance audit by the Auditor General. Do you fall into that pool?

Mr. Smith: Absolutely: They have a schedule for their special investigations. We are subject to that schedule.

Senator Marshall: Do you know when the Auditor General will conduct that audit?

Mr. Smith: I do not know for sure. I think it is around 2015 or 2016.

Senator Marshall: I think my memory serves me right that the Auditor General of Canada audits your financial statements.

M. Smith : Lorsque le Parlement adopte les lois de crédits, nous demandons les fonds. Nous avons placé, par nous-mêmes, 242,5 millions de dollars de 2010-2011 et 165,4 millions de dollars de 2009-2010. Nous avons donc placé 400 millions de dollars. Quand nous prenons un engagement, le secteur privé veut le savoir; il n'est pas intéressé par les conditions liées à notre financement, alors nos engagements sont garantis par la trésorerie.

Le sénateur Marshall : Vous devez avoir des liquidités, n'est-ce pas? Trois projets ont été approuvés pour 100 millions de dollars.

M. Smith : Comme je l'ai dit, nous avons plus de 400 millions de dollars en espèces placés conformément à notre politique sur les placements, approuvée par le Conseil du Trésor.

Le sénateur Marshall : Je voudrais revenir sur la nature non remboursable des fonds qui ont été accordés. Qui sont les promoteurs du prolongement de la route? Vous avez déclaré que, pour l'Initiative du réseau de radiocommunications des Maritimes, les promoteurs étaient les trois provinces.

M. Smith : Pour le prolongement de la route, c'était la ville de Winnipeg.

Le sénateur Marshall : Est-ce que le promoteur du nouveau centre d'entretien des trains de banlieue est la ville de Montréal?

M. Smith : Non, c'est Infrastructure Québec.

Le sénateur Marshall : Vous avez déclaré que ces contributions sont non remboursables parce qu'il n'y aura pas de revenus futurs. Y aura-t-il des revenus pour un nouveau réseau de trains de banlieue — le prix des billets de train, et cetera?

M. Smith : Cette installation est un centre d'entretien. À l'heure actuelle, le CP ou le CN en ont un. Ils ne permettront plus à la ville de Montréal de continuer à utiliser cette installation, de sorte que la ville de Montréal, en collaboration avec Infrastructure Québec, doit trouver une autre solution pour avoir un centre d'entretien du matériel roulant.

Le sénateur Marshall : Votre société relève du ministre des Finances, si je comprends bien.

M. Smith : Oui.

Le sénateur Marshall : Je suppose que vous ferez l'objet d'une vérification de gestion de la part du Bureau du vérificateur général. Êtes-vous visés par ces vérifications?

M. Smith : Absolument. Ils ont un calendrier pour leurs vérifications spéciales. Nous sommes visés par ce calendrier.

Le sénateur Marshall : Savez-vous quand le Bureau effectuera cette vérification?

M. Smith : Je ne sais pas exactement. Je pense que c'est vers 2015 ou 2016.

Le sénateur Marshall : Si je me souviens bien, le Bureau du vérificateur général vérifie vos états financiers.

Mr. Smith: We have joint auditors. Clearly, the OAG has lead responsibility. Our board felt it would be good to have a joint auditor, so we have KPMG as a joint auditor. That joint audit brings more of a private-sector flavour to the audit.

Senator Marshall: Are we able to obtain a copy of the management letters that have been issued by the auditors?

Mr. Smith: There have not been any management letters. We have had two audits and no management letters.

Senator Marshall: Regarding the project from Newfoundland and Labrador, which is my home province, what project is that? You said projects were received from Newfoundland and Labrador.

Mr. Smith: I believe that project was with respect to bringing hydro in through an undersea cable.

Senator Dickson: I was fascinated by the fact that you are giving out grants, because I thought the whole idea of public-private partnership was to leverage financing. Many government departments give out grants. Why does government need another institution to give out grants?

Mr. Smith: Our mandate is to promote the P3 model to bring more value to taxpayers and to provide more timely, faster, better, long-term infrastructure that provides services to the taxpayers.

There is private sector again. Our monies are to incent procuring jurisdictions that do not have P3 projects to start these projects. However, on the leverage, the financing, long-term financing is provided to these projects from the private sector over the long term. There is leverage of private-sector financing.

Senator Dickson: Let us stay with that subject for a moment. What models of P3 did you look at? Did you look at Britain and British Columbia? What models did you start with to build this organization? I am curious.

Mr. Smith: We looked at all of them.

Senator Dickson: Which one did you come up with as the best?

Mr. Smith: Again, we are a little different.

Senator Dickson: I would say so.

Mr. Smith: Both in Ontario and in British Columbia, who are leaders among the provinces, they are, effectively, procuring departments. They procure; they exercise the P3 procurement. We are different; we do not do that.

We have a fund, the $1.2 billion, as an incentive to expand the use of P3 into those jurisdictions that might not consider P3, and then to provide them with the knowledge so that they can replicate the process and provide better value to their taxpayers in

M. Smith : Nous avons des covérificateurs. De toute évidence, le BVG assume la responsabilité principale. Notre conseil d'administration a jugé bon d'avoir un covérificateur, de sorte que KPMG est covérificateur. Cette covérification permet à nos vérifications de ressembler davantage à celles du secteur privé.

Le sénateur Marshall : Pouvons-nous obtenir une copie des lettres de gestion des vérificateurs?

M. Smith : Il n'y a pas eu de lettres de gestion. Nous avons eu deux vérifications et aucune lettre de gestion.

Le sénateur Marshall : En ce qui concerne le projet de Terre-Neuve-et-Labrador, ma province d'origine, de quel projet s'agit-il? Vous avez déclaré avoir reçu des projets de Terre-Neuve-et-Labrador.

M. Smith : Je crois que ce projet portait sur l'approvisionnement en électricité par un câble sous-marin.

Le sénateur Dickson : J'ai été fasciné d'apprendre que vous accordez des subventions, parce qu'il me semblait que les partenariats publics-privés visaient justement à optimiser le financement. De nombreux ministères accordent des subventions. Pourquoi le gouvernement a-t-il besoin d'une autre institution pour accorder des subventions?

M. Smith : Notre mandat consiste à promouvoir le modèle des PPP afin de maximiser le rapport coût-résultat pour les contribuables et à fournir plus rapidement de meilleures infrastructures à long terme qui offrent des services aux contribuables.

Le secteur privé participe. Notre financement vise à inciter les autorités responsables du financement qui n'ont pas de projets en PPP à commencer à mettre en place de tels projets. Mais en ce qui concerne l'optimisation du financement, le secteur privé investit à long terme dans ces projets. Il y a une optimisation du financement du secteur privé.

Le sénateur Dickson : Continuons dans cette veine pour un moment. Quels modèles de PPP avez-vous examinés? Avez-vous examiné ce qui se fait en Grande-Bretagne et en Colombie-Britannique? De quels modèles vous êtes-vous inspirés pour bâtir votre organisation? Cela m'intrigue.

M. Smith : Nous les avons tous examinés.

Le sénateur Dickson : Lequel avez-vous trouvé le meilleur?

M. Smith : Encore une fois, nous sommes un peu différents.

Le sénateur Dickson : C'est le moins qu'on puisse dire.

M. Smith : En Ontario et en Colombie-Britannique, qui sont les chefs de file parmi les provinces, il y a effectivement des ministères responsables du financement. Ils exécutent des projets en PPP. Nous sommes différents. Nous ne faisons pas cela.

Nous avons un fonds de 1,2 milliard de dollars pour promouvoir l'utilisation des PPP dans les provinces qui ne les envisageraient peut-être pas, et pour leur donner ensuite les connaissances nécessaires afin qu'elles puissent reproduire le

the long run on a broader base of public infrastructure. That is what our fund is about. That is why we are different; we do not execute P3 projects.

Senator Dickson: You say you do not execute; what do the 40 employees do?

Mr. Smith: We do all the due diligence that is required to determine, and provide, a recommendation to our private sector board that we would recommend this project be supported for a P3. That recommendation requires a significant amount of work to ensure there is value; to work with the procuring jurisdiction to ensure that their documents — their legal documents, their documents that are in the marketplace — are valid, that they anchor the risk that was planned to be transferred to the private sector. We do a lot of that due diligence on these projects.

Senator Dickson: You have 40 people in house. How many outside consultants do you have; how many lawyers? I happen to be a lawyer, so I am interested. I may call for a job.

Mr. Smith: We rarely go to a lawyer; we have our own legal counsel.

Senator Dickson: Oh, it is inside.

Mr. Smith: It is with another Crown corporation. Our agreement is with the procuring jurisdiction. It is not the agreement that is between, say, the Province of Ontario and the private sector project company; that is where the real legal stuff is. We are once removed from those agreements. We want to see them. We review them internally to make sure that the clauses there transfer the risk.

For instance, if the performance required in the emergency radio is that those radios are up and running 24 hours a day, 7 days a week, 365 days a year, we want to see those words in the agreement. However, the legal work on that agreement is between, say, the province and the private sector. We are once removed from that agreement. We only review those agreements.

Our agreement with the procuring jurisdiction, say the Province of Ontario, is similar to a contribution. We make our payment when there is substantial completion; when we have evidence that the asset is complete and ready to provide service, we will make our payment. I do not want to trivialize our agreements, but they are a lot simpler than what the province goes through with the private sector in their legal documentation.

The Chair: Mr. Smith, we are out of time but I have four people on round two. I will ask you to make note of their questions and provide us with written answers to those questions.

You are on round 2, Senator Dickson, so go ahead and finish your question, but you will not have an answer right now.

processus et optimiser à long terme les ressources de leurs contribuables en élargissant les infrastructures publiques. C'est à cela que sert notre fonds. C'est pour cette raison que nous sommes différents. Nous n'exécutons pas de projets en PPP.

Le sénateur Dickson : Vous n'exécutez pas. Que font vos 40 employés?

M. Smith : Nous effectuons tous les examens préalables nécessaires pour pouvoir prendre une décision et nous faisons une recommandation à notre conseil d'administration en faveur du projet en PPP. Cette recommandation demande beaucoup de travail, car il faut s'assurer que les ressources sont optimisées; collaborer avec l'autorité responsable du financement pour nous assurer que ses documents — ses documents juridiques, ses documents qui sont sur le marché — sont valides, qu'ils justifient le risque qu'il est prévu de transférer au secteur privé. Nous faisons de nombreux examens préalables pour ces projets.

Le sénateur Dickson : Vous avez 40 personnes à l'interne. Combien de consultants externes avez-vous; combien d'avocats? Je suis avocat, alors je suis intéressé. Je pourrais peut-être offrir mes services.

M. Smith : Nous demandons rarement les services d'un avocat externe; nous avons notre propre avocat.

Le sénateur Dickson : Ah bon, à l'interne.

M. Smith : C'est chez une autre société d'État. Notre entente est conclue avec l'autorité responsable du financement. Il ne s'agit pas de l'entente entre, par exemple, la province de l'Ontario et l'entreprise du secteur privé qui réalisera le projet; c'est là que s'effectue le vrai travail juridique. Nous ne sommes pas partie à ces ententes. Nous voulons les voir. Nous les examinons à l'interne pour nous assurer que leurs dispositions transfèrent le risque.

Par exemple, si le rendement exigé dans le projet de radiocommunications d'urgence est que les systèmes fonctionnent tout le temps, nous voulons que cela figure dans l'entente. Mais le travail juridique concernant cette entente s'effectue entre la province, par exemple, et le secteur privé. Nous ne sommes pas partie à l'entente. Nous ne faisons que l'examiner.

Notre entente avec l'autorité responsable du financement, la province de l'Ontario, par exemple, ressemble à une contribution. Nous effectuons notre paiement lorsque le travail est presque achevé; lorsque nous avons la preuve que le bien est achevé et prêt à fournir le service; nous effectuons notre paiement. Je ne veux pas banaliser nos ententes, mais elles sont beaucoup plus simples que ce que la province établit avec le secteur privé dans sa documentation juridique.

Le président : Monsieur Smith, notre temps est écoulé, mais j'ai quatre personnes pour le deuxième tour. Je vous demanderais de noter leurs questions et de nous remettre des réponses par écrit à ces questions.

Vous êtes au deuxième tour, sénateur Dickson, alors, allez-y et poser votre question, mais vous n'aurez pas la réponse tout de suite.

Senator Dickson: I know. I want you to comment about the success or non-success, from a public-private partnerships point of view, of the Prince Edward Island bridge crossing.

Senator Ringuette: I want to know who your board of directors are. How are they appointed? What is their per diem or income for sitting on the board? What are the "eligible" sectors for making a request to your fund?

This is not a question but a comment. As far as I know, the federal government has paid money to provide broadband service and connectivity throughout this country. Usually the telecommunications people install towers, if need be, without any kind of 3P funding. The Council of Atlantic Premiers has a lot of experience with regard to 3Ps.

Senator Neufeld: Senator Ringuette asked one of my questions.

Second, if I understood you correctly, 2009-10 was $165 million, 2010-11 was $287 million, and 2011-12 was $242 million.

Mr. Smith: For the fund, 2009-10 was $165.4 million and 2010-11 was $242.5 million.

Senator Neufeld: Whatever it was — you gave me the correct numbers and I wrote them down wrong, obviously — were those projects that took that money repayable or non-repayable?

Mr. Smith: Those are those three projects that I have spoken to.

The Chair: The rest of the money is in the bank — over $400 million.

Senator Neufeld: Then you have answered my question.

Mr. Smith: The other deliverable is the details on the funding.

The Chair: Yes: we appreciate receiving that information as quickly as you can send it, because we have to deliver an interim report.

You can tell from a lot of our questions, which are basic, that we are not awfully familiar with your separate corporation. Any other background that you can send to us at the same time will be helpful in us having a good understanding of the corporation. Are the objectives in the legislation or in regulations?

Mr. Smith: They are in our corporate plan. We were not created through legislation but the objectives are in our corporate plans.

The Chair: You are called Inc.

Mr. Smith: We were incorporated under the Canada Business Corporations Act.

Senator Gerstein: Is there a public statement available?

Le sénateur Dickson : Je sais. J'aimerais avoir votre point de vue sur le succès ou l'échec, du point de vue des partenariats publics-privés, du pont de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le sénateur Ringuette : J'aimerais savoir qui sont vos administrateurs. Comment sont-ils nommés? Quels sont leurs jetons de présence ou leur indemnité pour siéger au conseil? Quels sont les secteurs « admissibles », qui peuvent présenter une demande à votre fonds?

Ce n'est pas une question, mais plutôt une observation. Que je sache, le gouvernement fédéral a offert du financement pour qu'on offre des services à large bande et la connectivité partout au pays. Habituellement, les sociétés de télécommunications installent les tours, s'il en faut, sans financement en PPP. Le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique a une vaste expérience des PPP.

Le sénateur Neufeld : Le sénateur Ringuette a posé ma première question.

Deuxièmement, si je vous ai bien compris, il y a eu 165 millions de dollars en 2009-2010, 287 millions de dollars en 2010-2011, et 242 millions de dollars en 2011-2012.

M. Smith : Pour le fonds, le montant en 2009-2010 était de 165,4 millions de dollars et en 2010- 2011, il était de 242,5 millions de dollars.

Le sénateur Neufeld : Peu importe. Vous m'avez donné les bons montants et je les ai mal notés, évidemment. S'agissait-il des projets qui ont obtenu du financement remboursable ou non remboursable?

M. Smith : Il s'agit des trois projets dont j'ai parlé.

Le président : Le reste de l'argent est à la banque — plus de 400 millions de dollars.

Le sénateur Neufeld : Alors, vous avez répondu à ma question.

M. Smith : Vous voulez aussi des précisions sur le financement.

Le président : Oui. Nous vous saurions gré de nous communiquer ces renseignements dès que vous le pouvez, parce que nous devons préparer un rapport provisoire.

À la lumière d'un grand nombre de nos questions, qui sont des questions de base, vous vous doutez bien que nous connaissons mal votre société. Tout document d'information que vous pourrez nous envoyer en même temps nous aidera à mieux comprendre votre société. Les objectifs se trouvent-ils dans la loi ou dans un règlement?

M. Smith : Ils sont dans le plan de la société. Nous n'avons pas été créés par une loi, mais nos objectifs se trouvent dans les plans de la société.

Le président : Il y a Inc. dans votre nom.

M. Smith : Nous sommes constitués en société en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions.

Le sénateur Gerstein : Avez-vous des états publics?

Mr. Smith: An annual report? Yes; it is on our website.

Senator Gerstein: Can you arrange to circulate that report?

The Chair: We will ask the clerk to circulate it.

Senator Gerstein: That will have all the board members and everything else?

Mr. Smith: I will leave one with the clerk.

The Chair: Thank you very much, Mr. Smith and honourable senators. This meeting is now concluded.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Wednesday, March 9, 2011

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 6:45 p.m. to examine the Estimates laid before Parliament for the fiscal year ending March 31, 2012.

Senator Joseph A. Day (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Before we get under way with the guests we have with us this evening, I would like to make sure that everyone has received the report on Supplementary Estimates (C). If you could put that to the top of your piles and review it, we are planning on meeting tomorrow at one o'clock in room 256-S. Lunch will not be served. It is just before we go into the Senate Chamber, so hopefully we will have quorum. If there are any fundamental changes that you would like, could you let the clerk, Senator Gerstein or Senator Neufeld know beforehand?

The second request is that, if you have any stylistic changes, could you please hold onto them until the next time? We understand fundamental things. Stylistically, we are trying to get this report in. We have learned that the first Monday night after we are back, both supply bills will be coming to the Senate. The Senate will be sitting to receive those after they are passed in the House of Commons. Our time starts running on those, and we have to have our reports done and adopted by the Senate before we can adopt the supply bills. The supply is obviously very critical to the government, so we would like to cooperate by getting our reports in.

With respect to the report on these Main Estimates — that interim report — we will try to get that to the steering committee by sometime next week, and then the steering committee will move it along to everyone else. You will have it in your offices probably by Friday, which means some of you may want to read it on the plane on the way back. At our meeting on Tuesday morning, we should be in a position — and, if you want changes, let us know any time on Monday — hopefully to adopt that report. That is the plan.

M. Smith : Un rapport annuel? Oui, il est affiché sur notre site Internet.

Le sénateur Gerstein : Pouvez-vous faire distribuer ce rapport?

Le président : Nous demanderons au greffier de le faire.

Le sénateur Gerstein : Il y aura les noms de tous les administrateurs et tout le reste?

M. Smith : J'en laisserai un au greffier.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Smith et honorables sénateurs. La séance est levée.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le mercredi 9 mars 2011

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 45, pour examiner le Budget des dépenses présenté au Parlement pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012.

Le sénateur Joseph A. Day (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Avant que nous commencions à entendre nos invités ce soir, j'aimerais m'assurer que tous ont reçu le rapport sur le Budget supplémentaire des dépenses (C). Si vous pouviez le lire en priorité, nous avons l'intention de nous réunir demain à 13 heures dans la salle 256-S. Aucun repas ne sera servi. La réunion aura lieu juste avant la séance du Sénat. Nous espérons donc avoir un quorum. Si vous souhaitez faire des modifications importantes, pourriez-vous le faire savoir à l'avance au greffier, au sénateur Gerstein ou au sénateur Neufeld?

La deuxième demande est que, si vous souhaitez apporter des modifications stylistiques, pourriez-vous attendre jusqu'à la prochaine fois? Nous parlons de choses fondamentales. Nous voudrions pouvoir soumettre ce rapport. Nous avons appris que le premier lundi soir suivant notre retour, les deux projets de loi de crédits seront déposés au Sénat. Le Sénat siégera pour les recevoir une fois qu'ils auront été adoptés à la Chambre des communes. Notre décompte est commencé et nos rapports devront être présentés et adoptés par le Sénat avant que nous puissions adopter les projets de loi de crédits. Les crédits sont manifestement très importants pour le gouvernement, de sorte que nous aimerions coopérer en produisant nos rapports.

Pour ce qui est du rapport sur le présent Budget principal des dépenses — le rapport intérimaire — nous tenterons de le transmettre, d'ici la semaine prochaine, au comité directeur, qui se chargera de le diffuser. Vous le recevrez probablement à votre bureau vendredi, au plus tard, ce qui signifie que certains d'entre vous jugeront peut-être bon de le lire dans l'avion à votre retour. Lors de notre réunion de mardi matin, nous devrions être en mesure — et si vous voulez apporter des modifications, faites-nous-le savoir à n'importe quel moment lundi — espérons-le, d'adopter ce rapport. C'est ce qui est prévu.

Senator Ringuette: I understand your plan, but I thought that the meeting tomorrow was to review the report, make the necessary changes, if that was the case, and approve it. We can make the changes tomorrow?

The Chair: Make the changes in the morning. You have had it since this afternoon. If you have changes, please send them to Mr. Thompson, to me, or to any members of the steering committee before one o'clock.

Senator Ringuette: Okay.

The Chair: The Monday after we are back, you will do the same thing. However, you will have the whole day on that Monday because we will not deal with it until the interim report on the Main Estimates. We will then deal with that Tuesday morning, hopefully in the same manner.

[*Translation*]

We will continue the study on the estimates for the fiscal year 2011-2012 that was referred to our committee.

[*English*]

This will be the third and final meeting of the committee in this preliminary review of the Main Estimates. We will be making a report to the Senate prior to interim supply, which must be passed prior to the end of this fiscal year. However, our study of these estimates, as I have mentioned before, continues throughout the year. We have the mandate to continue, so if there are any groups, agencies or organizations that you would like to bring in on the Estimates throughout the year, please let the steering committee know and we will work that into our schedule.

This evening, we have two sessions of one hour each. The first is dealing with Agriculture and Agri-Food Canada and the second is dealing with Canadian Heritage.

For the first session, representing Agriculture and Agri-Food Canada, we are pleased to welcome Greg Meredith, Assistant Deputy Minister, Strategic Policy Branch; Rita Moritz, Assistant Deputy Minister, Farm Financial Programs Branch; and Bev Levere, Director General, Finance and Resource Management Services, Corporate Management Branch. Congratulations on your titles. I cannot resist saying that every time we read out all these titles. We have a one-hour session, so let us get under way. Mr. Meredith, you have the floor.

Greg Meredith, Assistant Deputy Minister, Strategic Policy Branch, Agriculture and Agri-Food Canada: We are pleased to be here. Not very often are agriculture and food issues above the fold. I was just talking with Senator Eaton about how topical issues around food and agriculture have become in recent days and weeks.

Le sénateur Ringuette : Je comprends votre plan, mais je pensais qu'à la réunion de demain, nous allions examiner le rapport, y apporter les modifications nécessaires, le cas échéant, et l'approuver. Nous pourrons faire des modifications demain?

Le président : Le matin. Nous l'avons depuis cet après-midi. Si vous avez des modifications, veuillez les faire parvenir à M. Thompson, à moi ou à n'importe quel membre du comité directeur avant 13 heures.

Le sénateur Ringuette : D'accord.

Le président : Le lundi suivant notre retour, vous ferez la même chose. Toutefois, vous aurez toute la journée ce lundi-là parce que nous ne nous en occuperons pas avant d'avoir le rapport intérimaire sur le Budget principal des dépenses. Nous nous en occuperons alors mardi matin, avec un peu de chance, de la même manière.

[*Français*]

Nous poursuivons notre étude du Budget principal des dépenses pour l'année financière de 2011-2012 dont notre comité a été saisi.

[*Traduction*]

Cette réunion sera la troisième et dernière réunion du comité dans le cadre de cet examen préliminaire du Budget principal des dépenses. Nous ferons rapport au Sénat avant l'étape des crédits provisoires, qui doivent être adoptés avant la fin du présent exercice. Cependant, notre étude du Budget des dépenses, comme je l'ai mentionné, se poursuit tout au long de l'année. Nous avons le mandat de continuer. Donc, s'il y a des groupes, des agences ou des organismes qui voudraient ajouter quelque chose au Budget des dépenses durant l'année, veuillez le faire savoir au comité directeur et nous l'insérerons dans notre calendrier.

Ce soir, nous avons deux séances d'une heure chacune. La première porte sur Agriculture et Agroalimentaire Canada et la deuxième portera sur Patrimoine canadien.

Pour la première séance, nous sommes heureux d'accueillir les représentants d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, qui sont Greg Meredith, sous-ministre adjoint, Direction générale des politiques stratégiques, Rita Moritz, sous-ministre adjointe, Direction générale des programmes financiers pour l'agriculture, et Bev Levere, directrice générale, Direction des services des finances et de la gestion des ressources, Direction générale de la gestion intégrée. Félicitations pour vos titres. Je ne peux m'empêcher de dire cela chaque fois que nous lisons tous ces titres. Nous disposons d'une heure pour cette séance. Donc, allons-y. Monsieur Meredith, vous avez la parole.

Greg Meredith, sous-ministre adjoint, Direction générale des politiques stratégiques, Agriculture et Agroalimentaire Canada : Nous sommes heureux d'être ici. Ce n'est pas souvent que les questions relatives à l'agriculture et à l'agroalimentaire attirent l'attention. Je disais justement au sénateur Eaton comment ces questions ont fait l'actualité ces derniers jours et dernières semaines.

We are here to talk about our Main Estimates, which, for this year, are in the order of $2.57 billion. As compared to last year at $2.99 billion, it leaves a bit of a gap. I thought it might be worthwhile for me to spend a few moments talking about that gap, because I suspect that is of interest to the committee.

[*Translation*]

First, I should note that the main estimates are only one of the usually four estimates prepared each year. The main estimates are normally supplemented by three additional supplementary estimates. AAFC's main estimates are historically supplemented with additional funding through these supplementary estimates.

In 2010-2011, for example, AAFC received over $700 million in supplementary estimates, mainly to provide new funding for the Prairie Excess Moisture Initiative, as well as additional funding for Business Risk Management (BRM) Suite programming, including AgriStability and AgriInsurance.

[*English*]

The first program I will dwell on a bit is one we call AgriRecovery. This program is designed to help producers get back on their feet when they have had to confront a severe weather disaster or a disaster due to pest or disease. There is normally a provision of about $120 million to $125 million annually for that program. That is not a ceiling because if the draw on the program is higher than that, the government dips into the Consolidated Revenue Fund and pays it out, as we did this year.

Unfortunately, due to timing for renewal, the AgriRecovery program is not listed in the Main Estimates. Therefore, it looks like this business risk management program, which is critical to producers, is not there for them this year. I assure the committee that it will be here this year, and we will be seeing it in our Supplementary Estimates (A). That is an important message for producers as well.

Another large component of the decrease we see in our budget this year of $418 million comes from a program we call the Advance Payments Program. This program is designed to help producers market their product in an orderly way. Generally, if there are cash flow problems for a producer, they would have to sell their product, whether the market was soft or really good. This program helps them delay having to sell by giving them some cash flow.

In the last two years, the livestock sectors, particularly cattle and hogs, have been hard hit, as you are probably aware. This program helped them considerably by putting out a large number of dollars to help producers get through that deep dip in their market cycle.

Nous sommes ici pour parler de notre Budget principal des dépenses qui, pour cette année, est de l'ordre de 2,57 milliards de dollars. Par comparaison à l'année dernière, où il s'établissait à 2,99 milliards de dollars, on note une grande différence. J'ai pensé qu'il pourrait être utile que je prenne le temps de parler de cette différence parce que je soupçonne que cela intéresse le comité.

[*Français*]

J'aimerais tout d'abord souligner que le budget principal n'est que l'un des quatre budgets habituellement préparés chaque année. Normalement, le budget principal est accompagné de trois budgets supplémentaires. Historiquement, le ministère complète son budget principal à l'aide des fonds additionnels accordés par ces budgets supplémentaires.

En 2010-2011, par exemple, le ministère a reçu plus de 700 millions de dollars pour verser des fonds additionnels, principalement à l'initiative d'aide aux producteurs des Prairies touchés par l'humidité excessive ainsi que pour la série de programmes de gestion des risques de l'entreprise, qui comprend Agri-stabilité et Agri-protection.

[*Traduction*]

Le premier programme sur lequel je vais m'arrêter brièvement s'appelle Agri-relance. Ce programme vise à aider les producteurs à se remettre sur pied lorsqu'ils ont dû composer avec un désastre causé par les conditions météo ou par un organisme nuisible ou une maladie. Il y a normalement un fonds d'environ 120 à 125 millions de dollars chaque année pour ce programme. Ce n'est pas un plafond parce que, si les fonds utilisés pour ce programme sont plus élevés, le gouvernement puise dans le Trésor, comme il l'a fait l'année dernière.

Malheureusement, en raison des dates de renouvellement, le programme Agri-relance ne figure pas dans le Budget principal des dépenses. Par conséquent, on dirait que ce programme de gestion des risques, d'une importance capitale pour les producteurs, n'est pas offert cette année. Je garantis au comité qu'il sera offert cette année et qu'il figurera dans notre Budget supplémentaire des dépenses (A). C'est aussi important que les producteurs le sachent.

Un autre important facteur qui explique la réduction de 418 millions de dollars que nous voyons dans notre budget cette année est attribuable à un programme que nous appelons le Programme de paiements anticipés. Ce programme vise à aider les producteurs à commercialiser leurs produits de manière ordonnée. En général, si un producteur a un problème de liquidités, il est contraint de vendre ses produits, que le marché soit très propice ou non. Ce programme l'aide à attendre en lui procurant des rentrées d'argent.

Au cours des deux dernières années, les secteurs du bétail, plus particulièrement ceux des bovins et des porcs, ont été durement touchés, comme vous le savez probablement. Ce programme les a aidés considérablement en mobilisant de fortes sommes pour aider les producteurs à traverser ce creux du cycle de leur marché.

Recently, the minister decided that in order to help these producers more, he gave them extra time to repay those loans. Now, rather than having to pay them in the next crop cycle, cattle producers have until March 31, 2012 to repay their advance payment loans, and hog producers have until March 31, 2013, and that is a recognition of the relative difficulties the sectors have.

As a result of stretching out those loans, as you can imagine even in your personal finance area, the longer you have to pay, the less likelihood you will have trouble paying. Whenever we have a loan provision or a loan guarantee like this, we put a lot of money aside in the case of defaults. By stretching out the repayment period, we are making sure that producers will not default. Therefore, we need less money to provision for those loans that are defaulting. Basically, producers have a better chance of repaying; therefore, we have to provision less money. It looks like a drop, but it is actually a good-news story for producers.

Another component of our budget is comprised of programs that are put in place for a set period of time. We call them "sunsetters." You would see these in other departments as well. A number of sunsetters were started under Budget 2006 and naturally come to an end at the end of fiscal year 2010-11. The fact that they are sunsetters does not necessarily mean that they will not be restarted. It is up to the minister and cabinet and, subsequently, the Treasury Board to decide whether they want to continue with those programs.

We do have a number that sunset, and I want to go through them with you. There is one that we call the new opportunities for agriculture initiatives. There is another one called the agricultural bioproducts innovation program, one that helps orchards and vineyards transition to different product and different crop cycles, and the plum pox eradication program, which deals with a pest that hits tender fruit orchards. Those are naturally sunsetting at the end of 2011.

Another program that appears to contribute to the reduction in the Agriculture budget is one that we call the ecoAgriculture Biofuels Capital Initiative. If you like titles, Mr. Chair, how is that? We shorten it to ecoABC. That program was designed to help producers participate in an equity fashion — in other words, become equity participants, in biofuels projects, biodiesel and bioethanol. Unfortunately, the program was coming to an end at the end of this fiscal year. Because of the downturn, it was clear to us that a number of projects and a number of producers involved in those projects would not have the opportunity to access those funds. We took those funds that would have gone unused and would have lapsed, and we re-profiled them into next year and the following year and extended the program out for two years. This means that the projects that would not have been able to access those monies will now be able to do so. In accounting, it looks like a drop in the budget in the order of $47 million, but it is designed

Pour aider davantage ces producteurs, le ministre a récemment décidé de leur donner plus de temps pour rembourser ces prêts. Maintenant, plutôt que de devoir les rembourser au cycle de culture suivant, les éleveurs de bovins ont jusqu'au 31 mars 2012 pour rembourser leurs paiements anticipés et les éleveurs de porcs ont jusqu'au 31 mars 2013, afin de tenir compte des difficultés relatives que connaissent ces secteurs.

La durée de ces prêts ayant été rallongée, comme vous pouvez l'imaginez, même dans le domaine des finances personnelles, plus vous avez de temps pour rembourser votre dette moins vous serez susceptible d'avoir de la difficulté à le faire. Chaque fois que nous avons une clause d'avance ou une garantie de prêt comme celle-ci, nous mettons beaucoup d'argent de côté en cas de défauts de paiement. En rallongeant le délai de remboursement, nous nous assurons que les producteurs ne seront pas en défaut. Il nous faut donc moins d'argent pour parer aux défauts de paiement sur ces prêts. Essentiellement, les producteurs ont plus de chance de rembourser leurs avances et la réserve que nous devons constituer est moins grande. Cela semble bien peu, mais c'est une bonne nouvelle pour les producteurs.

Un autre élément de notre budget est constitué de programmes mis en place pour une période déterminée. Ce sont des programmes qui finissent par expirer. Il y en a aussi dans les autres ministères. Un certain nombre de ces programmes ont vu le jour en vertu du Budget de 2006 et viendront à expiration à la fin de l'exercice 2010-2011. Le fait qu'ils prennent fin ne signifie pas nécessairement qu'ils ne seront pas reconduits. Il appartient au ministre et au Cabinet et, par la suite, au Conseil du Trésor de décider s'ils veulent les maintenir.

Nous en avons plusieurs qui arrivent à expiration et je vais les passer en revue avec vous. Il y en a un que nous appelons les initiatives des nouveaux débouchés pour l'agriculture. Il y en a un autre intitulé le Programme d'innovation en matière de bioproduits agricoles, un qui facilite la transition des vergers et des vignobles vers d'autres produits et cycles de culture et le Programme d'éradication de la sharka, un organisme nuisible qui s'attaque aux vergers de fruits tendres. Ces programmes arriveront à échéance à la fin de 2011.

Un autre programme qui semble contribuer à la réduction du budget de l'Agriculture en est un que nous appelons l'Initiative pour un investissement éco-agricole dans les biocarburants. Si vous aimez les titres, monsieur le président, que dites-vous de celui-là? Son petit nom est IIEB. Ce programme vise à aider les producteurs à participer au capital social — en d'autres termes, à acheter des parts — dans des projets de biocarburants, biodiesel et bioéthanol. Malheureusement, ce programme allait expirer à la fin du présent exercice. En raison du ralentissement économique, il était clair pour nous que plusieurs projets et producteurs participant à ces projets ne bénéficieraient pas de ces fonds. Nous avons pris ces fonds qui n'auraient pas été utilisés et auraient expiré et nous les avons reportés pour couvrir l'année prochaine et l'année suivante et nous avons prolongé le programme de deux ans, ce qui signifie que les projets qui n'auraient pas pu donner droit à cet argent le pourront. En comptabilité, cela paraît

to ensure that producers — when I say "producers," I mean farmers and companies involved in the program — can actually access it.

The Chair: Just to explain that, you are taking the same amount of money and extending it over more years, so that $47.9 million will be available in future years?

Mr. Meredith: Exactly. The way the program was designed, you had to finish your plant and show that you were capable of producing a certain volume of ethanol by the end of this fiscal year. It just was not possible because of the slowdown of the economy. Now we have stretched it out two years, and it is more likely these projects can actually access those funds.

In *Canada's Economic Action Plan*, we had a one-time, two-year provision of about $25 million or $26 million to invest in our laboratory infrastructure. You may or may not be aware that Agriculture Canada is a large, research-based department. We do an enormous amount or large percentage of the agricultural research that goes on in Canada. As part of the action plan, we had approximately $25.5 million to upgrade our labs. That was for two years. We accomplished all that we were going to do under that budget provision, and that money obviously ceases and is not part of our ongoing budget.

Overall, the Main Estimates for 2011-12 reflect how we want to action the government priorities. I am more than happy to discuss the Main Estimates, the programs affected or any other aspect of our business.

[*Translation*]

We will be happy to answer your questions on our 2011-2012 main estimates.

[*English*]

The Chair: Thank you, Mr. Meredith. You referred at the end to $25 million, almost $26 million over two years, for the economic stimulus. Is that the only stimulus aspect to your budget? Some of the agents we have had in said it was a major portion of it.

Mr. Meredith: No, we actually do have some other programs, and my colleagues can go through them in detail. This one was different in that it was an investment in our lab infrastructure, whereas the other programs are investments in the sector. The fact that we were able to invest in those labs is a significant opportunity to improve our ability to do research on behalf of the sector.

bien peu. C'est environ 47 millions de dollars, mais la mesure vise à garantir que les producteurs — et j'entends par là, les agriculteurs et les entreprises qui participent au programme — pourront en bénéficier.

Le président : Juste pour expliquer cette mesure, vous prenez la même somme et vous la répartissez sur un plus grand nombre d'années de sorte que ces 47,9 millions de dollars seront disponibles au cours des prochaines années?

M. Meredith : Exactement. La façon dont le programme a été conçu, vous deviez finir la plantation et montrer que vous étiez capable de produire un certain volume d'éthanol avant la fin de l'exercice. Ce n'était simplement pas possible en raison du ralentissement économique. Maintenant, nous l'avons prolongé de deux ans. Il est ainsi plus probable que ces projets pourront recevoir des fonds.

Le *Plan d'action économique du Canada* prévoyait, pour deux ans, une somme d'environ 25 ou 26 millions de dollars, à investir dans nos laboratoires. Vous ne le savez peut-être pas, mais Agriculture Canada est un vaste ministère qui fait de la recherche. Nous effectuons une énorme quantité ou un grand pourcentage de la recherche agricole au Canada. Le Plan d'action économique prévoyait environ 25,5 millions de dollars pour moderniser nos laboratoires, sur deux ans. Nous avons mené à bien tous nos projets en vertu de cette disposition du budget et, comme nous ne recevrons plus d'argent de cette source, elle ne fait pas partie de notre budget courant.

Dans l'ensemble, le Budget principal des dépenses pour 2011-2012 traduit l'accent que nous mettons sur les priorités du gouvernement. Je serai heureux de discuter du Budget principal des dépenses, des programmes touchés et de tout autre aspect de nos activités.

[*Français*]

Nous serons heureux de répondre à vos questions sur notre Budget principal de 2011-2012.

[*Traduction*]

Le président : Merci, monsieur. Meredith. À la fin de votre discours, vous avez parlé des 25 millions de dollars, près de 26 millions de dollars, accordés sur deux ans dans le cadre des mesures de stimulation économique. Sont-ce là les seuls fonds de relance dans votre budget? Certains des témoins qui ont comparu devant le comité ont affirmé que cela représentait une bonne partie des fonds de relance.

M. Meredith : Non, en fait, nous avons d'autres programmes dont mes collègues pourront vous parler en détail. En l'occurrence, il s'agissait d'un investissement dans nos infrastructures de laboratoires, alors que les autres programmes consistent en des investissements dans le secteur. Ces investissements dans nos laboratoires sont une excellente occasion pour nous d'accroître notre capacité de recherche dans le secteur.

The Chair: Thank you. I understand that. We have been trying to follow the economic stimulus package, and most of the programs are running out at the end of this month, at the end of this fiscal year. Do you have any that are continuing?

Rita Moritz, Assistant Deputy Minister, Farm Financial Programs Branch, Agriculture and Agri-Food Canada: Yes, we have programs that are continuing. In fact, we have had some influx of money that went into existing programs. As we speak about the programs, we can certainly go through that.

For example, one program that you will have seen mentioned in the Main Estimates is AgriFlexibility. That was a fund. We also have AgriProcessing. The reason some of those are continuing when the action plan was to end in two years is that there were not existing programs upfront, so it required establishing the programs, establishing the criteria. Some of them, for the same reason my colleague Mr. Meredith mentioned earlier, required investment by producers or by the industry and, economically, they were not able to move some of that. AgriProcessing would be an excellent example. That is really for end-of-cycle innovation programs where we are looking for innovative and new discoveries or new markets within the agri-food industries. Some of those are continuing into this year, and continue to be in the Main Estimates.

The Chair: Will it be just to the end of this year or do you anticipate going beyond the next fiscal year?

Ms. Moritz: Some actually go beyond the next fiscal year into 2012-13.

The Chair: Do they go beyond that?

Ms. Moritz: I do not believe we have any beyond that.

The Chair: That would be two more years.

Ms. Moritz: Exactly.

The Chair: Can you estimate for honourable senators how much in dollars that amounts to in total, just a rough figure?

Ms. Moritz: We have moved money, but it would vary. For AgriFlexibility, I will turn to our finance colleague.

The Chair: You can provide that information later on.

Ms. Moritz: We would be happy to do that.

The Chair: None of the other questions turn on it. I just wanted to have that in our minds.

Senator Eaton: Under your contributions, you were talking about transfer payments no longer being required for the Agricultural Bioproducts Innovation Program. Has the percentage of money the government is spending on agricultural research in general gone up or down?

Le président : Merci. Je comprends. Nous avons cherché à faire le suivi du train de mesures de stimulation économique, et la plupart des programmes prendront fin à la fin du mois, à la fin de l'exercice financier. En ce qui vous concerne, certains programmes seront-ils maintenus?

Rita Moritz, sous-ministre adjointe, Direction générale des programmes financiers pour l'agriculture, Agriculture et Agroalimentaire Canada : Oui, certains programmes seront reconduits. D'ailleurs, certains programmes actuels ont bénéficié de fonds supplémentaires. Nous pourrons revenir sur la question lorsque nous parlerons des programmes.

Vous aurez par exemple remarqué que le programme Agri-flexibilité figure dans le budget. Il s'agit d'un fonds. Il y a également Agri-transformation. Si ces programmes sont maintenus alors que le plan d'action avait une durée de deux ans, c'est qu'ils n'existaient pas au préalable. Il a fallu les établir et en établir les critères. Pour la même raison invoquée par mon collègue, M. Meredith, certains d'entre eux nécessitaient un investissement de la part des producteurs ou de l'industrie mais ceux-ci, pour des raisons économiques, n'ont pu fournir les fonds nécessaires. Agri-transformation est un excellent exemple. L'initiative est destinée aux programmes de fin de cycle qui s'intéressent aux nouvelles idées, aux nouvelles découvertes ou aux nouveaux marchés dans l'agroalimentaire. Certains de ces programmes seront reconduits et figurent donc dans le budget.

Le président : Ces programmes prendront-ils fin à la fin de l'exercice ou pensez-vous qu'ils seront maintenus plus longtemps?

Mme Moritz : Certains d'entre eux se prolongent jusqu'en 2012-2013.

Le président : Y en a-t-il qui demeureront en vigueur encore plus longtemps?

Mme Moritz : Pas que je sache, non.

Le président : On parle donc de deux ans de plus.

Mme Moritz : Exactement.

Le président : Êtes-vous en mesure d'indiquer un montant approximatif de la valeur totale des programmes?

Mme Moritz : Puisque nous avons transféré des fonds mais, nous cherchons à déterminer une fourchette de valeurs; pour le programme Agri-flexibilité, je m'en remettrai à mon collègue responsable des finances.

Le président : Je vous invite à nous fournir ces renseignements plus tard.

Mme Moritz : Avec plaisir.

Le président : Aucune de nos questions ne dépend de ce renseignement. Je voulais simplement que le comité le connaisse.

Le sénateur Eaton : Dans votre mémoire, vous mentionnez que des paiements de transferts ne sont plus nécessaires pour le Programme d'innovation en matière de bioproduits agricoles. Le pourcentage des dépenses gouvernementales destiné à la recherche agronomique en général a-t-il augmenté ou diminué?

Mr. Meredith: That is a good question and it depends from what base.

In 2006, this government invested considerably more money in a number of innovation programs, including the bioproducts innovation program.

Currently, under the federal-provincial-territorial framework that we call Growing Forward, which is an agreement among all provinces and ourselves about spending and policy alignment, we have a number of programs that represent a significant investment in research, more than doubling the amount of money previously allotted. I can go through some of those programs.

We have a program in that framework called Growing Canadian Agri-Innovations for $159 million over five years. There is a sustainable environment systems program for $32 million over five years. There is some additional research in animal and plant health for about $9 million, and some cost-shared money, which is money that we give to the provinces for innovation programming. That comes out to $336 million over five years, which is quite significant.

Fiscal year 2010-11 is not over yet so we cannot pin down a number, but our 2009-10 budget is in the area of $266 million in the 2009-10 fiscal year, versus about $190 million five years prior, so there is growth in terms of funds available for research.

Senator Eaton: Do you as a department give the money directly to universities?

Mr. Meredith: There are a variety of ways. Some of that money, of course, is for our scientists. As I mentioned, we have a very significant capacity for research in agricultural sciences. We have a program called Developing Innovative Agri-Products, which gives money to not-for-profits and for-profit organizations to partner with us to develop new products.

We have another program called the Canadian Agri-Science Clusters Initiative, which is designed to fund groups of people who come together to develop a critical mass of research capacity. It would be a combination of universities, not-for-profits, research organizations and even participation of our own scientists. There are a number of ways we provide money.

Ms. Moritz can talk to other programs that give money directly to companies to develop and commercialize new innovations where you have a significant difficult period from the laboratory bench to the market trying to close that gap — the valley of death.

M. Meredith : C'est une bonne question, dont la réponse dépend du point de repère utilisé.

En 2006, le gouvernement a investi beaucoup plus d'argent dans nombre de programmes d'innovation, comme le programme d'innovation en matière de bioproduits.

À l'heure actuelle, dans le cadre fédéral-provincial-territorial que nous appelons Cultivons l'avenir, qui consiste en une entente entre nous et les provinces en matière de dépenses et d'orientation stratégique, nous exploitons de nombreux programmes qui représentent un investissement considérable dans la recherche, soit plus du double des montants accordés précédemment. Je pourrais vous parler de certains de ces programmes.

Un des programmes que nous exploitons dans le cadre Cultivons l'avenir est le Programme de stimulation de l'agro-innovation canadienne, d'une valeur de 159 millions de dollars sur cinq ans. Il y a un programme sur les systèmes favorisant un environnement durable d'une valeur de 32 millions de dollars sur cinq ans. Il y a également d'autres programmes de recherche en santé animale et végétale d'une valeur de 9 millions de dollars, et nous disposons également de fonds partagés, que nous accordons aux provinces pour financer des programmes d'innovation. Nous avons donc, au total, 336 millions de dollars sur cinq ans, ce qui est considérable.

Comme l'exercice n'est pas encore terminé, nous ne pouvons donc donner un chiffre exact, mais notre budget en 2009-2010 était de 266 millions de dollars, comparé à environ 190 millions de dollars cinq ans plus tôt, nous avons donc plus d'argent pour la recherche.

Le sénateur Eaton : Votre ministère accorde-t-il de l'argent directement aux universités?

M. Meredith : L'argent est accordé de plusieurs façons. Bien évidemment, une partie des fonds est destinée à nos scientifiques. Comme je l'ai déjà mentionné, nous avons une très bonne capacité de recherche en sciences agronomiques. Un de nos programmes, Développement de produits agricoles innovateurs, accorde des fonds à des organisations à but lucratif et non-lucratif en vue d'établir des partenariats pour élaborer de nouveaux produits.

Il y a également l'Initiative des grappes agro-scientifiques canadiennes, dont le but est de financer les groupes de personnes qui se réunissent pour établir la capacité de recherche nécessaire. Participent à cette initiative des universités, des organisations à but non lucratif, des organisations de recherche et même des scientifiques du ministère. Nous accordons des fonds de plusieurs façons.

Mme Moritz pourra parler des autres programmes dans le cadre desquels des sommes sont directement accordées aux compagnies en vue d'élaborer et de commercialiser de nouveaux produits novateurs et de combler le gouffre considérable qui sépare parfois la production en laboratoire et la mise en marché — la vallée de la mort.

There are a number of mechanisms by which we put money into research, and there are a variety of areas in the continuum from basic knowledge discovery right through to commercialization. We work throughout that continuum.

Senator Ringuette: I am reading the Main Estimates for this year. I compare them to the Main Estimates from last year. Right from the start you have 14 per cent less. If we add the supplementary estimates of last year, (A), (B) and (C), then you have 30 per cent less. How much will it reduce transfers to the provinces for joint producer programs?

Mr. Meredith: Under our federal-provincial-territorial agreement Growing Forward, nothing will be affected in terms of our cost-shared programming. That is a five-year commitment. There are a good two years left in it, so transfers to the provinces and, ultimately, to farmers and agri-food processors will not be affected by that. As I mentioned in my opening remarks, a significant proportion of that apparent drop really is not money that will not be going out. For example, $125 million under AgriRecovery will still be there for producers. There is no ceiling on that. In the past year, as a result of extreme flooding — it sounds somewhat contradictory — and drought in different areas of the western provinces, we far exceeded that amount of money. The AgriRecovery framework kicked in a significant amount of money that showed up in our 2010-11 Supplementary Estimates.

Senator Ringuette: That is an event-based scenario.

Mr. Meredith: Exactly.

Senator Ringuette: I am looking at your operating and general programming that you provide for farmers, research and so forth. Here it indicates a 14-per-cent reduction, while we know that a 2-per-cent operating reduction was asked of all the departments. From 2 per cent to 14 per cent is quite a jump. I would like you to qualify and tell us where these decreases will be occurring.

If we also compare your operating expenditures, then you have a decrease of 3 per cent, but capital expenditures are 44 per cent, so I guess that would be your research operation that you did through special funds, the economic fund, infrastructure funding?

Mr. Meredith: Yes.

Senator Ringuette: It would be that one.

Mr. Meredith: Yes.

Senator Ringuette: In regard to transfer payments, there is a reduction of 18 per cent. I want to know where these reductions will happen.

Nous investissons dans la recherche en vertu de divers mécanismes, et ce, dans divers domaines qui vont de la découverte même à la commercialisation. Nous oeuvrons dans cette chaîne-là.

Le sénateur Ringuette : J'ai ici le budget de l'année en cours, que j'ai comparé au budget de l'année précédente. D'entrée de jeu le financement qui vous est accordé a diminué de 14 p. 100. Si l'on tient compte des budgets supplémentaires des dépenses (A), (B) et (C) de l'année dernière, il a diminué de 30 p. 100. De combien les transferts aux provinces seront-ils réduits pour les programmes dont les coûts sont partagés par les producteurs?

M. Meredith : Aucun des programmes à frais partagés visés par l'entente fédérale-provinciale-territoriale Cultivons l'avenir ne sera affecté. L'engagement est bon pour cinq ans. Il reste deux bonnes années; les transferts aux provinces et, donc, aux agriculteurs et aux transformateurs agroalimentaires ne seront pas affectés. Comme je l'ai mentionné dans mon introduction, il peut sembler que le budget est réduit, mais dans la plupart des cas, cela ne veut pas nécessairement dire que moins d'argent sera accordé. Par exemple, les producteurs disposeront toujours des 125 millions de dollars en vertu du programme Agri-relance. Aucun plafond n'est imposé. Au cours de la dernière année, en raison des énormes inondations — cela pourrait sembler contradictoire — et des sécheresses dans diverses régions des provinces de l'ouest, nous avons dépassé de loin ces sommes d'argent. Des sommes considérables ont été accordées dans le cadre d'Agri-relance, et cela a paru dans notre Budget supplémentaire des dépenses 2010-2011.

Le sénateur Ringuette : Tout dépend des événements.

M. Meredith : Exactement.

Le sénateur Ringuette : J'aimerais maintenant passer aux programmes opérationnels et généraux qui visent les agriculteurs, la recherche et ainsi de suite. Il est ici question d'une réduction de 14 p. 100 alors que nous savons qu'on a demandé à tous les ministères de réduire leurs coûts de fonctionnement de 2 p. 100. Il y a une grosse différence entre 2 p. 100 et 14 p. 100. J'aimerais que vous nous disiez où ces réductions auront lieu.

Si l'on compare vos dépenses de fonctionnement, celles-ci ont diminué de 3 p. 100, mais vos dépenses en capital ont diminué de 44 p. 100; j'imagine qu'il s'agit là de votre fonction de recherche financée par les fonds spéciaux, le fonds économique et le fonds pour l'infrastructure?

M. Meredith : C'est cela.

Le sénateur Ringuette : C'est bien celui-là.

M. Meredith : Oui.

Le sénateur Ringuette : Les paiements de transferts ont été réduits de 18 p. 100. J'aimerais savoir où cette réduction se fera sentir.

Mr. Meredith: There are two or three areas where there will be actual reductions in payments. One is the Agricultural Bioproducts Innovation Program, which I just mentioned, and that is in the area of $34 million or $33 million.

One sunsetting program is the new opportunities for agriculture program. That will be going down by $34.5 million in the next fiscal year.

There are some other smaller programs that will see some reductions.

The Canadian Agricultural Adaptation Program had a one-time increase of $5 million last year through the reprofiling of money. This year it will go back to its planned level. There is $6 million for genomics research, which I believe is in partnership with the National Research Council of Canada. There is a certain amount of reduction, but the 44 per cent reduction is accounting, in many respects. I can give another example.

AgriInvest is a proactive risk management program for farmers whereby farmers and the government contribute to a savings account, which is like a rainy-day account to deal with unforeseen problems. We are forecasting that program to go down $15 million. That is a function of trying to look at historical participation rates, and at what the sector is doing in terms of being in a healthy financial position. If the number of producers who want to participate in that program increases, then the amount of money we put into the program will increase. It is demand driven. For accounting purposes, we have a forecasted level, but it is a statutory program that will continue to pay out.

We have another program that protects the farmer from volatility in income called AgriStability which, likewise, is demand driven. We have to forecast a certain number of dollars for purposes of prudent planning. If the demand on that statutory program increases, the funds will flow to the farmers.

Ms. Moritz: Perhaps I could add that demand-driven programs are considered the Business Risk Management Suite, BRMS. We follow those payments carefully because they are cost shared with the provinces. We pay 60 per cent of those costs and the provinces pay 40 per cent. We keep track monthly of the actual payments as the year progresses. We table that information with the Library of Parliament and with the Standing Committee on Agriculture and Agri-food. There is a very careful watch on those expenditures. We make the BRMS highly visible as to where we are going throughout the year.

The Chair: Can you provide us with a list of all programs that are cost shared with the provinces?

M. Meredith : Il va y avoir une réduction réelle des paiements dans deux ou trois domaines. Le premier est le Programme d'innovation en matière de bioproduits agricoles, dont je viens de parler, dont la réduction sera de l'ordre de 33 ou 34 millions de dollars.

Les initiatives des nouveaux débouchés pour l'agriculture est un des programmes qui vient à échéance. Son financement sera réduit de 34,5 millions de dollars dans le prochain exercice.

D'autres programmes de moindre envergure verront également leur financement réduit.

Grâce à un report de fonds, le Programme canadien d'adaptation agricole a bénéficié d'une augmentation unique de son financement de 5 millions de dollars l'année dernière. Cette année, son financement reviendra à son niveau prévu. Il y a 6 millions de dollars pour la recherche en génomique, en partenariat, si je ne m'abuse, avec le Conseil national de recherches du Canada. Le financement a connu une légère réduction, mais à bien des égards, la réduction de 44 p. 100 n'est qu'une question de comptabilité. Je peux vous donner un autre exemple.

Agri-investissement est un programme de gestion proactive du risque pour les agriculteurs dans le cadre duquel ceux-ci et le gouvernement cotisent à un compte d'épargnes qui pourra servir en cas de situation imprévue. Nous prévoyons que le financement de ce programme diminuera de 15 millions de dollars. C'est ce que nous avons déterminé en fonction du taux de participation par le passé et des mesures prises par le secteur pour solidifier sa position financière. Le montant d'argent que nous investissons dans le programme augmentera en fonction du nombre de producteurs qui souhaitent y participer. C'est un programme mû par la demande. Aux fins comptables, nous avons déterminé un niveau prévu, mais il s'agit d'un programme législatif qui continuera de débourser.

Nous avons un autre programme, Agri-stabilité, qui protège les agriculteurs contre l'instabilité du revenu et qui, comme ce dernier, est mû par la demande. Nous devons prévoir une certaine somme d'argent dans l'intérêt de la prudence financière. Les fonds déboursés par ce programme législatif augmenteront en fonction de la demande.

Mme Moritz : Il convient peut-être d'ajouter que les programmes mus par la demande font partie de la série de programmes de gestion des risques de l'entreprise, la GRE. Nous surveillons de près les paiements effectués dans le cadre de ceux-ci parce que leurs coûts sont partagés avec les provinces. Nous payons 60 p. 100 des coûts, et les provinces, 40 p. 100. Nous tenons compte des sommes versées tous les mois à mesure que l'année avance. Nous faisons ensuite rapport à la Bibliothèque du Parlement et au Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Nous surveillons de très près les dépenses. Nous nous assurons de savoir où en sont les programmes de GRE au fil de l'année.

Le président : Pouvez-vous nous donner une liste de tous les programmes dont les coûts sont partagés avec les provinces?

Ms. Moritz: Absolutely.

The Chair: Give that to the clerk, and we will circulate it.

Senator Ringuette: It is my understanding from discussions with producers in my area that their usual financing source is the banks. Some have been doing business with the same bank for 25 years, but last year it did not want to provide the loan.

What measures do you have in place for such cases? I am sure they are not the only farmers in Canada to face such a banking situation. What do you have this year to provide some help to finance the upcoming growing season?

Mr. Meredith: That is a good question. Luckily, the agricultural sector is relatively stable even in an economic downturn. It is more vulnerable to weather and other disasters, so our farmers did relatively well. The mechanisms in place to supplement regular bank access include the AgriInvest Program, which gives money proactively to farmers. Our sister agency, the Farm Credit Corporation, does a significant amount of lending strictly in the farm sector. The Canadian Agricultural Loans Act provides guarantees to banks to lend to farmers. We increased the amount of money to $0.5 million for capital purchases on farms. We also improved the way that we treat young farmers. For example, a young or beginning farmer with no track record did not have access to the predecessor program; but now they have that access. There are a number of mechanisms in place. The Advance Payments Program provides a farmer up to $400,000 at the beginning of his or her crop cycle, $100,000 of which is interest free. It is given so they do not have to sell into a weak market, which helps them to deal with some of the cash-flow problems that farmers face at the outset of a crop cycle. A number of mechanisms are in place to deal with financing issues.

Ms. Moritz: Last year as well we had the Hog Industry Loan Loss Reserve Program, HILLRP, which allowed hog producers and those in the pork industry to turn some short-term debt into longer-term debt with more beneficial conditions attached to the loans. The HILLRP is finished, but it was geared to helping that industry weather the issues faced by producers.

Senator Murray: I do not know whether it is the current or recent edition of *The Economist* that had a special section on feeding the world and world agriculture. I wish I had read it so that I could come in here and pretend to know something.

However, as I turn the pages, I see that the main point they make is that there will be 9 billion of us on the planet in a very few years. If you take the number that are underfed today and the number of new mouths coming to the table in the next few years, you are talking about feeding an additional three Indias. They seem to be saying that world agriculture is capable of the

Mme Moritz : Absolument.

Le président : Veuillez la donner au greffier, qui la fera circuler.

Le sénateur Ringuette : D'après les conversations que j'ai eues avec les producteurs de ma région, je crois comprendre que leur source habituelle de financement est le secteur des banques. Certains d'entre eux font affaire avec la même banque depuis 25 ans, mais l'année dernière leur demande de prêt a été refusée.

Quelles mesures avez-vous prévues dans de telles situations? Je suis sûre qu'il y a d'autres agriculteurs au Canada qui sont confrontés à une situation semblable. Qu'avez-vous prévu cette année pour financer la prochaine saison de croissance?

M. Meredith : C'est une bonne question. Heureusement, le secteur agricole est relativement stable même en période de ralentissement économique. Il est plutôt vulnérable aux intempéries et autres catastrophes, les agriculteurs s'en sont donc relativement bien tirés. Le programme Agri-investissement est un des mécanismes en place pour complémenter les prêts bancaires habituels; il permet aux agriculteurs de toucher des sommes proactivement. Notre organisation soeur, Financement agricole Canada, accorde des prêts considérables exclusivement au secteur agricole. En vertu de la Loi canadienne sur les prêts agricoles, les banques peuvent obtenir des garanties sur les prêts accordés aux agriculteurs. Nous avons fait passer à un demi-million de dollars les achats d'immobilisations dans les exploitations agricoles. Nous avons également amélioré la façon dont nous traitons les jeunes agriculteurs. Par exemple, un jeune ou nouvel agriculteur n'avait pas accès au programme des prédécesseurs; il y a maintenant accès. Il dispose d'un nombre de mécanismes. Le Programme de paiement anticipé met 400 000 $ à la disposition des agriculteurs au début du cycle de production, dont 100 000 $ sans intérêt. Ainsi, ils ne sont pas obligés de vendre leurs produits quand le marché est faible, ce qui leur évite certains problèmes de liquidité auxquels les agriculteurs sont confrontés au début d'un cycle de production. Ils ont donc divers mécanismes facilitant leur financement.

Mme Moritz : De plus, l'année dernière, il y avait le Programme de réserve pour pertes sur prêts dans l'industrie du porc, le PRPPIP, qui permettait aux éleveurs de porcs et aux intervenants de l'industrie porcine de transformer des dettes à court terme en dettes à long terme assorties de conditions plus favorables. Le PRPPIP est venu à échéance, mais il avait pour but d'aider les producteurs à surmonter certains obstacles auxquels ils sont confrontés.

Le sénateur Murray : Un récent numéro de *The Economist*, peut-être même le plus récent numéro, a tout un dossier sur la faim et l'agriculture dans le monde. J'aurais bien aimé l'avoir lu, car j'aurais ainsi pu donner l'impression que je sais de quoi je parle.

Je dégage cependant d'une lecture en diagonale que l'argument principal mis de l'avant est que, dans quelques années, la population mondiale sera de 9 milliards. Étant donné le nombre de personnes qui ne mangent pas à leur faim aujourd'hui et les nouveaux ventres qu'il faudra remplir dans les années à venir, cela revient à dire qu'il va falloir subvenir aux besoins alimentaires d'une nouvelle

production if the technology is used. There are other issues discussed, such as trade, which is not your responsibility but you know what I am talking about in terms of protectionism and distribution.

One area that I thought they were scathing about, at least as scathing as *The Economist* gets, is this whole business of biofuels, to which you alluded. There are unconscionable amounts of grain being diverted to the production of this stuff. I forget how many millions of mouths could be fed with the grains being diverted to this purpose. I wonder whether you and the Department of Agriculture do not have a guilty conscience for promoting this stuff.

Mr. Meredith: The issue that you are addressing is very serious. It goes to what has driven agriculture above the fold recently. We characterize it as food security. There is much more at work in being able to feed the world than biofuels, although there is no question that it is a factor.

We have a significant responsibility, senator, for trade policy as it touches agriculture. When dealing with the WTO, World Trade Organization, it may not be a surprise to you that agriculture issues are always at the fore. It is a critical part of the solution to the problem that you address.

There is a consensus that the world is not facing a food shortage. Instead, we have a social and poverty problem. The average citizen spends a significant proportion of their income on food — 40 per cent to 50 per cent in some cases or more. When there is a movement in prices, it hits family income and quickly begins to affect nutrition. The food is available; it is a matter of getting it to where it will go. During the last food price spike in 2008, we did a great deal of work to determine the cause. In many respects, policy overreaction caused the spike, not biofuels or speculation. Countries that would normally trade put export bans on their food, and it causes a significant reaction. People start to try to bid up global supplies.

There are issues of stocks with the Chinese trying to draw down their stocks at a time when global food supplies seem to be dwindling. The issue of food security and getting food to the people who need it is a complex issue.

One of the solutions is more research. In the area of biofuels that you are pointing to, we want to move towards cellulosic-based biofuel. That is using parts of the biomass that are not food — for example, scraps from straw, leftover husks from corn, or other crops grown in marginal lands where you cannot grow food crops but you can grow crops that can be used for biofuel creation. Therefore, more research in that field is critical.

population équivalente à trois fois l'Inde. On semble affirmer, dans le dossier, que l'agriculture mondiale pourra subvenir à ces besoins si elle fait appel à la technologie. D'autres questions sont également abordées, comme le commerce — ce n'est pas votre domaine de compétence, mais vous comprenez néanmoins les principes du protectionnisme et de la distribution alimentaire.

La revue se montre particulièrement cinglante — du moins comparé à ses critères habituels — sur la question des biocarburants, à laquelle vous avez fait allusion plus tôt. Une quantité tout à fait déraisonnable de grains est affectée à la production de biocarburants. J'oublie combien de millions de personnes pourraient être nourris avec le grain qui est affecté à sa production. Je me demandais si la conscience vous travaille, à vous ou au ministère de l'Agriculture, pour avoir fait la promotion des biocarburants.

M. Meredith : La question que vous soulevez est très grave. C'est elle qui a poussé l'agriculture dans les manchettes ces derniers temps. C'est ce que nous appelons la sécurité alimentaire. Il y a beaucoup de facteurs qui touchent à l'alimentation dans le monde, mais il va sans dire que les biocarburants en sont un.

Nous sommes directement concernés, sénateur, par la politique commerciale en matière d'agriculture. Vous ne serez pas surpris d'apprendre que l'agriculture domine toujours le programme de l'OMC, l'Organisation mondiale du commerce. C'est un élément essentiel de la solution au problème que vous avez soulevé.

Le consensus est qu'il n'y a pas de pénurie alimentaire dans le monde. Nous avons plutôt un problème social, de pauvreté. Le citoyen moyen dépense une part importante de son revenu sur la nourriture — de 40 à 50 p. 100, voire plus, dans certains cas. Lorsque les prix changent, le revenu des foyers prend un coup, et ensuite la nutrition. La nourriture est là; c'est plutôt sa distribution qui pose problème. La dernière fois que les prix alimentaires ont monté en flèche, en 2008, nous avons déployé des efforts considérables pour en déterminer la cause. À bien des égards, c'est la réaction politique démesurée qui a entraîné l'augmentation, pas les biocarburants ou la spéculation. Les pays traditionnellement commerçants ont décidé de limiter l'exportation de denrées alimentaires, ce qui a créé un effet domino. La valeur des stocks mondiaux a commencé à grimper.

Cela pose problème lorsque les Chinois écoulent leurs stocks à un moment où l'approvisionnement alimentaire mondial est à la baisse. La problématique de la sécurité alimentaire et la distribution adéquate de nourriture sont complexes.

Il faut, en outre, approfondir la recherche. Dans le domaine des biocarburants dont vous avez parlé, nous cherchons à passer à la production à partir de cellulose. Cela consiste à utiliser les éléments de la biomasse qui n'ont aucune valeur nutritive, comme la paille, les enveloppes de maïs et les produits cultivés dans les terres marginales où il est impossible de cultiver des aliments mais où l'on pourrait cultiver des produits destinés à la création de biocarburants. Il est donc essentiel qu'on approfondisse la recherche dans ce domaine.

Senator Murray: Do you know how much Canadian grain is going into the production of biofuels today?

Mr. Meredith: For context, the government is putting in two mandates. One is in place, and that is 5-per-cent biofuels and ethanol for transport.

Senator Murray: Many other countries, as that article pointed out, have similar objectives and goals.

Mr. Meredith: In biodiesel, in heating products, we are consulting about a 2-per-cent mandate right now. About 5 per cent of our acreage goes into fulfilling those amounts.

Senator Murray: Is there an incentive to divert the grains to that purpose over other more conventional and traditional purposes? Do the farmers make more money from it?

Mr. Meredith: The creation of the mandates creates a market for farmers.

Senator Murray: Is it more profitable to go there?

Mr. Meredith: I would not say more profitable. The government had in place two programs. One was our ecoABC program, a small one. The ecoENERGY program run out of NRCan, Natural Resources Canada, was designed to help Canadian companies develop the capacity to fulfill those mandates, so there are production incentives in place to do that.

I do not want to exaggerate, but we have no impact from our small mandates on global food availability. We are a relatively small player when it comes to biofuels.

The Americans and the Europeans have very significant investments in the creation of ethanol and biodiesel, especially as compared to Canada.

The Chair: Did you say 5 per cent of our grain production is going into the production of ethanol?

Mr. Meredith: It is 5 per cent of our acreage.

The Chair: Does that include corn?

Mr. Meredith: It would include our arable land, about 5 per cent.

Senator Marshall: Can you speak about the item under the Main Estimates for 2011-12 called the "Spending of Revenues"? I know that, under your legislation, there is a section that allows you to spend money or revenues that you have received. I am talking about section 30 of the Canadian Food Inspection Agency Act and $52 million is budgeted; it is on page 45. What would that be?

Mr. Meredith: I am afraid we cannot speak to the Canadian Food Inspection Agency, CFIA. I would not be able to give you a solid answer.

Le sénateur Murray : Savez-vous combien de grain canadien est destiné à la production de biocarburants à l'heure actuelle?

M. Meredith : Pour remettre la question en contexte, le gouvernement a deux objectifs. Le premier, qui a déjà été fixé, est d'exiger une teneur de 5 p. 100 en biocarburants et en éthanol dans le carburant de transport.

Le sénateur Murray : L'article signale que beaucoup d'autres pays ont fixé des objectifs semblables.

M. Meredith : Nous tenons actuellement des consultations dans l'optique d'établir un objectif de 2 p. 100 pour le biodiesel de chauffage. À l'heure actuelle, environ 5 p. 100 des terres cultivées est destiné à cette fin.

Le sénateur Murray : Les agriculteurs sont-ils encouragés à cultiver du grain à ces fins plutôt qu'à des fins plus traditionnelles? Peuvent-ils faire plus d'argent?

M. Meredith : De nouveaux marchés s'ouvrent aux agriculteurs lorsque de tels objectifs sont fixés.

Le sénateur Murray : Est-ce que cela leur rapporte plus?

M. Meredith : Je ne dirais pas cela. Le gouvernement a établi deux programmes. Le premier, de moindre envergure, est l'Initiative pour un investissement écoagricole dans les biocarburants. Le deuxième, écoÉNERGIE, exploité par Ressources naturelles Canada, a été conçu afin d'aider les entreprises canadiennes à accroître leur capacité en vue d'atteindre ces objectifs, il existe donc des incitatifs encourageant la production à cette fin.

Je ne veux pas exagérer, mais nos petits objectifs n'ont aucune incidence sur l'approvisionnement mondial en nourriture. Relativement parlant, nous sommes un petit joueur dans le domaine des biocarburants.

Les États-Unis et l'Europe ont investi des sommes considérables dans la production d'éthanol et de biodiesel, surtout comparé au Canada.

Le président : Avez-vous dit que 5 p. 100 du grain produit au Canada est destiné à la production d'éthanol?

M. Meredith : Cinq pourcent des terres cultivées.

Le président : Cela comprend donc le maïs?

M. Meredith : Environ 5 p. 100 de nos terres arabes.

Le sénateur Marshall : Pouvez-vous nous parler du poste du budget de 2011-2012 intitulé « Dépense des recettes »? Je sais que la loi vous régissant vous permet de dépenser vos crédits ou vos recettes d'exploitation. Je parle de l'article 30 de la Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments; le budget prévoit une somme de 52 millions de dollars à cette fin. C'est à la page 45. De quoi s'agit-il?

M. Meredith : J'ai bien peur de ne pas pouvoir me prononcer au nom de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, l'ACIA. Je ne suis pas en mesure de vous donner une réponse concrète.

Senator Marshall: What is the best route to get that information?

Mr. Meredith: CFIA officials would be happy to come in. Both Agriculture and Agri-Food Canada and the CFIA have vote-netted revenue, which is the capacity to take in monies and spend them. In some cases, it might be fees. In our case, it would be intellectual property rights for patents that we have developed and commercialized. I would not want to speculate.

Senator Marshall: The way the legislation is worded, it looks as though something has been sold, so it is a significant amount of money.

Would we be able to get that information?

The Chair: Can you use your best offices to get that for us?

Mr. Meredith: They are a good bunch. We will get that information for you.

Senator Marshall: I would expect the same for the Canadian Grain Commission, CGC. You would not be able to answer questions on that.

Mr. Meredith: CGC is a portfolio partner and I would want them to speak directly to you. They have a fee collection system for some of the services they offer, and I suspect that would show up as vote-netted revenue.

Senator Marshall: We will speak about the loan guarantees that you referenced earlier, and the budget for this year is $13 million.

How do you go about estimating that? With guarantees, you do not know until you get partway through the year whether you will be called upon to honour them.

Mr. Meredith: Are you referring to the Advance Payments Program?

Senator Marshall: It is called "Loan Guarantees" under the Canadian Agricultural Loans Act.

Ms. Moritz: That has increased from what was $4 million last year, and my colleague referenced earlier some changes we made to that legislation to make it easier for young farmers to access credit for farms to be passed on to the next generation. There is also an increase in the ceiling of the loan from $250,000 to $500,000.

Because of those changes to the legislation, and to what would be the possibility of loan defaults, we have actually increased, and this is not expenditure necessarily but potential liabilities. Therefore, we try to estimate every year what that might be if we had defaults on those loans, does the government take a little added risk, and we try to reflect that added risk in the estimate.

Le sénateur Marshall : Quelle serait la meilleure façon d'obtenir ce renseignement?

M. Meredith : Les employés de l'ACIA se feraient un plaisir de comparaître devant vous. Agriculture et Agroalimentaire Canada et l'ACIA disposent tous deux de recettes nettes en vertu d'un crédit, c'est-à-dire la capacité de dépenser leurs recettes d'exploitation. Ces recettes sont, entre autres, les frais perçus. Dans le cas du ministère, il s'agit de droits de propriété intellectuelle découlant des brevets que nous avons déposés et commercialisés. Je préfère ne pas avancer d'hypothèses.

Le sénateur Marshall : Le libellé de la loi donne l'impression que quelque chose a été vendu, il s'agirait donc d'une somme considérable.

Pourriez-vous obtenir ces renseignements?

Le président : Pourrais-je vous demander de faire de votre mieux pour les obtenir?

M. Meredith : Les employés de l'ACIA sont de bonnes gens. Nous vous ferons parvenir les renseignements.

Le sénateur Marshall : Je m'attendrais à ce qu'il en soit de même pour la Commission canadienne des grains, la CCG. Vous n'êtes pas en mesure de vous prononcer sur les questions la concernant.

M. Meredith : La CCG relève du même portefeuille que nous, je préférerais qu'elle s'adresse à vous directement. Elle perçoit des frais en contrepartie des services offerts, et je suppose que ceux-ci sont considérés comme des recettes nettes en vertu d'un crédit.

Le sénateur Marshall : Passons aux garanties de prêt dont vous avez parlé plus tôt; le budget prévoit une somme de 13 millions de dollars à cette fin.

Comment en venez-vous à faire vos estimations? Ce n'est qu'au cours de l'année qu'on peut savoir s'il va falloir payer.

M. Meredith : Parlez-vous du Programme de paiement anticipé?

Le sénateur Marshall : On parle de « garanties de prêts » dans la Loi canadienne sur les prêts agricoles.

Mme Moritz : Elles étaient de 4 millions de dollars l'année dernière, mais elles ont augmenté; plus tôt, mon collègue a parlé des modifications apportées à la loi permettant aux jeunes agriculteurs d'obtenir plus facilement un crédit pour les exploitations agricoles qui seront léguées à la nouvelle génération. Qui plus est, la limite des prêts est passée de 250 000 $ à 500 000 $.

À la lumière de ces modifications législatives qui changent la valeur potentielle des prêt non remboursés, le budget a effectivement augmenté, mais il ne s'agit pas nécessairement de dépenses, mais plutôt d'obligations potentielles. Par conséquent, nous cherchons tous les ans à évaluer combien d'argent nous devrions en cas de défaut de remboursement; si le gouvernement assume un risque légèrement plus élevé, nous nous efforçons de faire en sorte que cela soit reflété dans les prévisions budgétaires.

Of the $4 million that we have had in past years, we have never hit anywhere near that. Generally, people pay those loans and we do very well, but we do want to signal that, by the government guaranteeing those loans, there is a risk.

Senator Marshall: The program has been improved from what you are saying.

Ms. Moritz: Absolutely.

Senator Marshall: That is a statutory program, or that is what is indicated here in the estimates. There was $4 million that was included in the Main Estimates for last year. Would you have exceeded that in Supplementary Estimates (A), (B) or (C)?

Ms. Moritz: No, we did not.

Senator Marshall: There is another statutory program called "Contributions in support of the Assistance to the Pork Industry Initiative," and I know there was some reference in your opening remarks, Mr. Meredith, about the hog industry. Could you speak about that? That is a statutory program also, and the budget has gone from $39 million down to $405,000. Are you expecting supplementary estimates to pick up additional amounts?

Ms. Moritz: That initiative would have comprised two particular programs which were beneath that. One was the Hog Farm Transition Program, which was put into place to respond to the Canadian Pork Council's strategy on how to rebalance the hog industry.

That transition program was actually an auction. It was an interesting formula that allowed producers to submit to us the amount of money they would take to leave the hog industry for a period of three years — in other words, to empty barns of hogs and breeding animals for that period. There was a payment for that. It was a reverse auction in the sense that it was those producers who took the least amount of money, and then we went through would-be participants in this program. That program is now over. It was managed by the Canadian Pork Council, and I think we spent the full amount of that program.

The second one was the Hog Industry Loan Loss Reserve Program, which I mentioned earlier. It allowed producers to move from short-term debt into longer-term debt, and become eligible for the Advance Payments Program that my colleague spoke about.

Senator Marshall: The $405,000 is like the wind down.

Ms. Moritz: Yes, it is.

Senator Marshall: To go back to the question about the revenues for the Canadian Food Inspection Agency, would your department have any provision in your legislation? Do you have a similar provision that any revenues you collect you can spend?

Les années précédentes, nous ne nous sommes jamais même approchés du maximum de 4 millions de dollars. En général, les prêts sont remboursés et nous tirons très bien notre épingle du jeu, mais il convient de préciser que le gouvernement prend un risque lorsqu'il offre une garantie sur ces prêts.

Le sénateur Marshall : Vous semblez affirmer que ce programme a été bonifié.

Mme Moritz : Tout à fait.

Le sénateur Marshall : C'est un programme législatif, du moins c'est ce que semble dire le budget. Le budget de l'année précédente prévoyait 4 millions de dollars pour ce poste. Avez-vous dépassé ce montant dans les budgets supplémentaires des dépenses (A), (B) ou (C)?

Mme Moritz : Non, nous ne l'avons pas dépassé.

Le sénateur Marshall : Il y a un autre programme législatif intitulé « Contributions à l'appui de l'Initiative d'aide à l'industrie porcine »; je sais également que M. Meredith a parlé de l'industrie porcine dans son introduction. Pourriez-vous nous parler ce de programme? Il s'agit d'un programme législatif dont le budget est passé de 39 millions de dollars à 405 000 $. Comptez-vous disposer des sommes manquantes dans les budgets supplémentaires des dépenses?

Mme Moritz : L'initiative en question est composée de deux sous-programmes. Le premier est le Programme de transition pour les exploitations porcines, qui a été conçu de manière à s'inscrire dans la stratégie du Conseil canadien du porc visant à rétablir l'équilibre dans le secteur.

En réalité, le programme de transition était une enchère. C'était une formule intéressante qui permettait aux éleveurs de nous indiquer la somme qu'il leur faudrait pour quitter le secteur pour une période de trois ans — autrement dit, pour vider les granges et se débarrasser des géniteurs pendant cette période. Des paiements ont été faits dans le cadre de ce programme. C'était en fait une mise aux enchères inversée où les éleveurs achetaient au moins offrant; nous sommes ensuite intervenus auprès des éventuels participants. Le programme est terminé. Il était géré par le Conseil canadien du porc, et je pense que nous avons dépensé la somme totale prévue.

Le deuxième était le Programme de réserve pour pertes sur prêts dans l'industrie du porc, dont j'ai parlé plus tôt. Il permettait aux éleveurs de transformer des dettes à court terme en dettes à plus long terme et d'être admissibles au Programme de paiement anticipé dont mon collègue a parlé.

Le sénateur Marshall : Le budget a été réduit à 405 000 $ parce que le programme a pris fin.

Mme Moritz : C'est cela.

Le sénateur Marshall : Pour revenir à la question des recettes de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, la loi régissant votre ministère contient-elle une disposition semblable? Avez-vous également le pouvoir de dépenser les recettes que vous générez?

Mr. Meredith: Yes, we do. I mentioned what we call vote-netted revenue, which is a bit of an esoteric term. We do bring in monies through intellectual property rights for patents. That goes to our research branch and they can spend it.

Ms. Levere, are there any other sources of vote-netted revenue to which we can point?

Bev Levere, Director General, Finance and Resource Management Services, Corporate Management Branch, Agriculture and Agri-Food Canada: Yes, the Canadian Pari-Mutuel Agency Revolving Fund brings in some money with their 0.8 per cent levy on each of the wagers placed. We also have significant revenues from our Community Pasture Program, where producers can summer their cattle and take advantage of breeding services available there as well.

Senator Marshall: What would be the range of those revenues? Are we talking about thousands, hundreds of thousands, or millions?

Ms. Levere: In total, we are talking about $60.5 million in revenue overall. You can find that at the bottom of page 46.

Senator Murray: What is the federal government doing in community pastures? I would have thought that was a provincial responsibility. Am I wrong? Sorry, Senator Marshall.

The Chair: Is this a supplementary, Senator Murray?

Senator Murray: Sort of.

The Chair: I will take it as a supplementary.

Mr. Meredith: I think I heard someone say PFRA. It does go back to the Prairie Farm Rehabilitation Administration, PFRA, which is now part of our environment branch. It is a service to provide forage and pasturing for cattle for a fee.

One of the arguments that I think still applies today is that the Community Pasture Program helps manage that land carefully. Some of it is environmentally sensitive. By having it under management, we can control the environmental impacts of a broad range of foraging.

Senator Murray: Where is this? Is it all on the Prairies?

Mr. Meredith: Yes, it is all on the Prairies, and it is quite an extensive program. I can follow up with a number later. In agriculture, it is a shared jurisdiction. That has led us to have collaborative relationships with provinces. It has never been a federal-provincial issue.

The Chair: Senator Marshall, you had the floor. Do you have any other questions?

M. Meredith : Oui. J'ai parlé de ce qu'on appelle les recettes nettes en vertu d'un crédit, qui est un terme plutôt ésotérique. Nous percevons des droits de propriété intellectuelle sur nos brevets. Ces recettes vont ensuite financer la recherche.

Madame Levere, avons-nous d'autres sources des recettes nettes en vertu d'un crédit?

Bev Levere, directrice générale, Direction des services des finances et de la gestion des ressources, Direction générale de la gestion, Agriculture et Agroalimentaire Canada : Oui; le Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari-mutuel génère des recettes en vertu du prélèvement de 0,8 p. 100 sur tous les paris. Le Programme de pâturages communautaires génère lui aussi des recettes considérables; il permet aux éleveurs de faire paître leur bétail pendant l'été et de profiter également des services d'accouplement offerts.

Le sénateur Marshall : Quel est l'ordre de grandeur de ces recettes? S'agit-il de milliers, de centaines de milliers ou de millions de dollars?

Mme Levere : Au total, les recettes se chiffrent à environ 60,5 millions de dollars. Vous trouverez ce chiffre au bas de la page 46.

Le sénateur Murray : Pourquoi le gouvernement fédéral se mêle-t-il des pâturages communautaires? J'aurais pensé que cela relèverait de la compétence provinciale. Ai-je tort? Veuillez m'excuser, sénateur Marshall.

Le président : S'agit-il d'une question complémentaire, sénateur Murray?

Le sénateur Murray : En quelque sorte.

Le président : Je considère qu'il s'agit donc d'une question complémentaire.

M. Meredith : Je pense avoir entendu quelqu'un parler de l'ARAP. Cela remonte effectivement à l'Administration du rétablissement agricole des Prairies, l'ARAP, qui relève maintenant de notre direction environnementale. Elle offre, contre rémunération, des services de fourrage et de pâturage.

Un des arguments qui est encore valable aujourd'hui est que le Programme de pâturages communautaires améliore la gestion de ces terres. Certaines d'entre elles sont fragiles. En assumant sa gestion, nous pouvons contrôler l'incidence environnementale de toute une gamme d'activités de fourrage.

Le sénateur Murray : Où donc? Dans les prairies?

M. Meredith : Oui, ce programme, qui est de grande envergure, ne touche que les prairies. Je pourrais vous donner des chiffres exacts plus tard. En agriculture, on appelle cela une compétence partagée. Une telle structure noue amène à collaborer avec les provinces. Cela n'a jamais été une question fédérale-provinciale.

Le président : Sénateur Marshall, vous avez la parole. Avez-vous d'autres questions à poser?

Senator Marshall: I have another short question. Is the $60 million for 2011-12 in the vicinity of what it usually is? Is that comparable?

Ms. Levere: Yes, it is.

Senator Marshall: That does not fluctuate a lot, then. It is something you depend on?

Ms. Levere: That is right.

Senator Peterson: Thank you for your presentation.

There is every indication that there will be disaster flooding in Southeastern Saskatchewan and Southwestern Manitoba. Is this something your department will have to deal with? Where will you source the funds?

Mr. Meredith: You are quite right; there is some concern about the snow pack and significant moisture problems with runoff, right from Manitoba through to Saskatchewan and Alberta. We do not invest directly in a lot of the mitigation strategies like the waterway management, and so on, which belong to the municipality or province. However, we are looking at the situation. We have a fairly significant investment in our environment branch, which does a lot of geomatic examination of water levels and moisture levels, so we can get a forecast of what is coming.

Our main response in a disaster would be through our AgriRecovery program, which can move fairly quickly to help mitigate some of the impacts on income and producers' viability getting restarted after a flood. The other risk management programs help with that as well. There is production insurance — AgriInsurance — for crops that deal with acres that remain unseeded because it is too wet, or acres that cannot be harvested because it is too wet or they just do not get a crop off them. There is an insurance program that we cost share with provinces which can take care of that. Last, our AgriStability program will come in at a macro, whole-farm level and will look at the impact of the year on a farmer's income, compared to his or her historical income, and will help to smooth out that volatility.

These programs work in concert. They worked this year. There are programs for flooding, forage damage and drought in the Western provinces. We would foresee that support happening again if farmers faced a similar kind of deluge.

Senator Peterson: You are saying the money is there?

Mr. Meredith: Yes. That was probably a faster answer. I will learn next time.

Senator Peterson: On the agri program, is that like an RRSP, registered retirement savings plan? Can a farmer unilaterally decide whether he wants to withdraw money or to put in money?

Le sénateur Marshall : J'ai une dernière petite question à poser. Le budget prévu en 2011-2012 est de 60 millions de dollars. Est-ce que cette somme est comparable à celles des années précédentes?

Mme Levere : Oui.

Le sénateur Marshall : Cette somme ne varie pas beaucoup. Peut-on dire que vous en dépendez?

Mme Levere : Oui, c'est vrai.

Le sénateur Peterson : Merci de votre exposé.

Tout semble indiquer qu'il y aura des inondations catastrophiques dans le sud de la Saskatchewan et du Manitoba. Est-ce là un problème auquel votre ministère devra s'attaquer? Où trouverez-vous les fonds nécessaires?

M. Meredith : Vous avez tout à fait raison; on se soucie de l'accumulation de neige et des problèmes entraînés par l'écoulement au Manitoba, en Saskatchewan et même en Alberta. Nous n'investissons pas directement dans beaucoup de stratégies d'atténuation comme par exemple la gestion des cours d'eau, qui relève des provinces et des municipalités. Cependant, nous nous intéressons à la situation. Nous avons beaucoup investi dans la direction de l'environnement, qui effectue des études géomatiques des niveaux d'eau et des niveaux d'hydratation afin d'avoir une meilleure idée de ce qui nous attend.

C'est principalement dans le cadre du programme Agri-relance que nous réagissons à une catastrophe, parce qu'il est en mesure de répondre très rapidement aux problèmes de revenu des agriculteurs et de les aider à se remettre en route après une inondation. Les autres programmes de gestion du risque sont eux aussi utiles dans de telles circonstances. Le programme d'assurance-récolte, Agri-protection, intervient lorsque des terres sont trop humides pour être ensemencées, ou encore cultivées. Il y a également un programme d'assurance fédéral-provincial qui peut intervenir dans de telles situations. Enfin, le programme Agri-stabilité se penche sur l'incidence de la catastrophe sur le revenu des exploitations agricoles particulières en comparant celui-ci au revenu des années précédentes afin d'assurer une certaine stabilité.

Ces programmes se complètent les uns les autres. Ils ont été utiles cette année. Il y a des programmes en cas d'inondations, de dégâts de forage et de sécheresse dans les provinces de l'Ouest. Nous nous attendons à ce que les agriculteurs puissent encore bénéficier de ces programmes si de telles inondations se reproduisent.

Le sénateur Peterson : Dites-vous donc que les fonds sont disponibles?

M. Meredith : Oui. C'est effectivement une réponse plus concise. Je m'en souviendrai pour la prochaine fois.

Le sénateur Peterson : Les programmes agricoles fonctionnent-ils comme les REER, les régimes enregistrés d'épargne-retraite? Un agriculteur peut-il décider, seul, de retirer de l'argent ou de cotiser au fonds?

Mr. Meredith: Yes, there is a calculation for sales of eligible farm commodities. We chip in 1.5 per cent of that and the farmer can chip in 1.5 per cent of that to match. That money can be used for proactive risk management — that is, investing in the farm — or it can be withdrawn at any time to supplement income in more difficult years.

Senator Peterson: The farmer makes the choice?

Mr. Meredith: Yes.

Senator Runciman: A quick comment concerning Senator Murray's question about food supplies and cost. In my own area, there has not been necessarily a better price for providing fuel to an ethanol producer, but Casco, which produces corn syrup and other corn-based products, has talked to me. The price has gone up because you have this competition. Most of the cash-crop producers in my area have moved into corn because the values continue to rise and there is this competition for the product. It has an impact in places like Egypt, where 85 per cent of their average income is food costs.

I was watching a show the other night that was talking about the use of antibiotics on animals in Canada and the concern, because of the significant use of antibiotics, that we can lose our immunity and the impact in terms of fighting off various illnesses. A comment was made that we are one of the few jurisdictions that does not have any control with respect to caps or limits on the use of antibiotics on animals. Do you have any comment or response to that?

Mr. Meredith: I apologize; I do not like to not have an answer for you, but that is an issue that would probably be best posed to the CFIA. They deal with the regulations and the Health of Animals Act, so I would have to defer to them.

Senator Runciman: You do not know the answer?

Mr. Meredith: I do not.

Senator Runciman: It is not necessarily relevant to the estimates, but it would be interesting to know.

Page 48 refers to the "Contributions for the implementation of the Community Development Fund program to assist rural municipalities in the tobacco-growing regions of Ontario." You continue to have an amount in the estimates for that comparable to last fiscal year. How long will that program continue? Is it working? Is this helping farmers to transition from tobacco to other products? What is it used for?

Ms. Moritz: This program was a complementary program to the Tobacco Transition Program, which removed quotas and brought in a licensing system. That was delivered by the Province of Ontario. The corollary program was to help the Sand Plains community, a number of areas in that community in Southern Ontario. The counties covered were Oxford, Brant, Middlesex

M. Meredith : Oui, on calcule la vente des produits agricoles admissibles. Nous pouvons contribuer 1,5 p. 100 du coût, puis l'agriculteur contribue le même montant en contrepartie. Cet argent est ensuite utilisé à des fins de gestion proactive des risques — c'est-à-dire, en investissant dans la ferme — ou peut également être retiré à tout moment pour assurer un complément de revenu lorsque les temps sont durs.

Le sénateur Peterson : C'est l'agriculteur qui décide?

M. Meredith : Oui.

Le sénateur Runciman : J'aimerais brièvement faire fond sur la question du sénateur Murray à propos de l'approvisionnement alimentaire et le coût des aliments. Dans ma région, on n'a pas nécessairement offert des prix plus intéressants pour la production d'éthanol, mais Casco, qui produit du sirop de maïs et autres produits dérivés du maïs, s'est adressé à moi. Les prix ont monté à cause de la concurrence. Nombreux sont les producteurs de cultures commerciales dans ma région qui sont passés au maïs parce les prix continuent d'augmenter; le produit est plus en demande. Cela a une incidence dans des pays comme l'Égypte, où 85 p. 100 des recettes annuelles est destiné à l'alimentation.

J'écoutais une émission télévisée l'autre soir à propos de l'administration d'antibiotiques aux animaux au Canada et des préoccupations connexes liées à la diminution du niveau d'immunité chez le consommateur, qui a une incidence sur sa capacité de lutter contre les maladies. On a mentionné que nous sommes un des rares pays qui ne limite pas la quantité d'antibiotiques que l'on peut administrer aux animaux. Avez-vous quelque chose à dire à ce sujet?

M. Meredith : Je m'excuse; il me navre de n'avoir aucune réponse pour vous, mais c'est là une question qu'il faudrait plutôt poser à l'ACIA. C'est elle qui s'occupe de la réglementation et de la Loi sur la santé des animaux, il va donc falloir que je m'en remette à elle.

Le sénateur Runciman : Vous ignorez la réponse?

M. Meredith : Effectivement.

Le sénateur Runciman : La question n'a pas nécessairement à voir avec le budget, mais elle m'intéresse néanmoins.

À la page 48, il est question des « Contributions pour la mise en œuvre du programme du Fonds de développement des collectivités afin d'aider les collectivités rurales de la région productrice de tabac de l'Ontario. » La somme affectée à ce poste cette année est comparable à celle du dernier exercice. Pendant combien de temps ce programme restera en vigueur? Fonctionne-t-il? Aide-t-il les agriculteurs à faire la transition du tabac vers d'autres produits? À quoi sert-il?

Mme Moritz : Ce programme complémente le Programme de transition pour les producteurs de tabac, en vertu duquel les quotas ont été éliminés et un système de permis a été mis en place. Ce programme a été administré par l'Ontario. Le programme accessoire a été conçu pour venir en aide aux collectivités des Plaines de sable, qui s'étendent dans le Sud de l'Ontario. Les comtés

and Norfolk. It was to help those communities deal with the transition out of tobacco production in some instances. It is still on. It was announced in August 2008; it was launched in September 2009. In the first two years of operation, so far it has distributed $7 million to 39 projects. It is project based.

Senator Runciman: It is based on projects, not simply transfers to municipalities?

Ms. Moritz: No. It is project based and it is administered by the Community Futures Development Corporations in Ontario. I go back to Senator Day's question on titles. It is administered locally and the projects go to this association and then they are funded from there.

Senator Runciman: What is the relationship between the ministry and marketing boards? Is there any control exercise, any cash one way or the other? Is there any role there? Are they completely self-governing and self-financing?

Mr. Meredith: Marketing boards are generally at the provincial level. We have oversight mechanisms in the portfolio, and they report directly to the minister.

Senator Runciman: With respect to the inspection of slaughterhouses, do they fall under the Canadian Food Inspection Agency, places like Maple Leaf?

Mr. Meredith: Yes.

Senator Runciman: Most of my questions would then be for the Canadian Food Inspection Agency.

Senator Dickson: Two quick questions. When was the last time the Auditor General did a value-for-money audit on the vast basket of programs that you people create and administer? Has one ever been done?

Ms. Moritz: We and the Auditor General are good friends. They are in very often.

Senator Dickson: That is good.

Ms. Moritz: In fact, currently, as we speak, they are doing what they are calling a "payments to producers" audit, which covers the AgriInvest program we spoke about earlier, AgriStability, as well as the Tobacco Transition Program.

The Auditor General knows us very well. They come in as the programs are being developed and delivered and then regularly at the end. We do a lot of internal audits as well, so we try to cover our programming regularly from an evaluation and audit perspective.

Senator Dickson: Has she made any recommendations? If so, what was the scope of those recommendations? I am curious. You do an excellent job, by the way; I am just curious. There seem to be a lot of programs.

touchés étaient Oxford, Brant, Middlesex et Norfolk. Dans certains cas, il servait à aider ces localités à s'éloigner de la production de tabac. Il est toujours en vigueur. Il a été annoncé en août 2008 et mis en oeuvre en septembre 2009. Dans les deux premières années, 7 millions de dollars ont été consacrés à 39 projets dans le cadre du programme. C'est un programme axé sur les projets.

Le sénateur Runciman : Les fonds sont donc consacrés aux projets plutôt qu'aux municipalités?

Mme Moritz : C'est un programme axé sur les projets administré par les Sociétés d'aide au développement des collectivités en Ontario. Cela touche à la question du sénateur Day à propos des titres. Il est administré à l'échelle locale; les responsables de projet s'adressent à l'association, qui assure le financement.

Le sénateur Runciman : Quel est le lien entre le ministère et les offices de commercialisation? Assure-t-il un contrôle, débourse-t-il des fonds d'une manière ou d'une autre? Joue-t-il un rôle à cet égard? Sont-ils entièrement autonomes du point de vue de la gestion et du financement?

M. Meredith : Les offices de commercialisation relèvent généralement des provinces. Le portefeuille compte des organismes de surveillance, qui rendent directement compte au ministre.

Le sénateur Runciman : L'inspection des abattoirs, comme par exemple ceux de Maple Leaf, relève-t-elle de l'Agence canadienne d'inspection des aliments?

M. Meredith : Oui.

Le sénateur Runciman : Il semble que la plupart de mes questions concernent l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

Le sénateur Dickson : J'ai deux courtes questions à poser. À quand remonte la dernière vérification, par la vérificatrice générale, du train considérable de programmes que vous créez et administrez? Y en a-t-il déjà eu?

Mme Moritz : Nous connaissons très bien la vérificatrice générale. Elle s'intéresse régulièrement à nos activités.

Le sénateur Dickson : Voilà qui est bien.

Mme Moritz : D'ailleurs, en ce moment même, le bureau effectue ce qu'il appelle une vérification des paiements aux producteurs, qui couvre le programme Agri-investissement dont nous avons parlé plus tôt, le programme Agri-stabilité et le Programme de transition pour les producteurs de tabac.

La vérificatrice générale nous connaît très bien. Des employés du bureau nous rendent visite lorsque nous élaborons et mettons en oeuvre les programmes et aussi lorsque ceux-ci viennent à échéance. Nous effectuons également toutes sortes de vérifications internes, nous cherchons ainsi à soumettre tous nos programmes à des évaluations et à des vérifications régulières.

Le sénateur Dickson : A-t-elle formulé des recommandations? Dans l'affirmative, quelle était la portée de ces recommandations? C'est par simple curiosité que je pose la question. Vous faites un excellent travail, soit dit en passant; je demande par simple curiosité. Il semble y avoir beaucoup de programmes.

Ms. Moritz: There are many programs and I would say there are recommendations every time, to be honest. Not in my time have I ever seen the Auditor General come in and not have a recommendation. We work on those.

The recommendations could be anywhere from documenting the way a program is set up or perhaps delays in setting it up, to doing an audit of our research branch and the research done in the department, which would be quite different observations.

There are a variety of things on the programs, on perhaps what the Auditor General has heard from our clients in the industry and how we could better communicate. Many different types of observations come out.

Senator Dickson: Perhaps, Mr. Chair, the officials could follow up with something in writing to give us some idea quantitatively as to the particular programs and what recommendations were made.

The Chair: Let us get that undertaking. If you could do that and make a note of it, that would be helpful.

Mr. Meredith: Yes.

Senator Dickson: Coming from Nova Scotia, my last question relates to your research facility down in Kentville. What is the future for it? Is it closed? Will it be closed? Will it be sold? What is happening there?

Mr. Meredith: Not to my knowledge, but that is something I want to confirm with you afterwards.

As the result of an Auditor General observation, we have an extensive action plan, a detailed roadmap for our research going forward. I would want our colleague, Dr. Marc Fortin, to have an opportunity to answer that.

The Chair: Thank you, Senator Dickson. I appreciate that. I have two senators for round two, but before we go to round two, the Canadian Pari-Mutuel Agency was mentioned earlier. Is that a stand-alone agency? Are you accounting for them in a different manner than previously? I am looking at page 46, and it looks to be somewhat different from previous comparative figures.

Mr. Meredith: It is a stand-alone agency.

Ms. Levere: I can speak to the difference. What you are seeing there is the benefit we had last year of the investment in lab works with the Canadian Pari-Mutuel Agency. The difference is strictly that we had that funding last year, but it is no longer there this year because the project is complete. Other than that, it is largely on the same footing as it was previously.

Senator Murray: What is that for?

Mme Moritz : Les programmes sont nombreux, effectivement, et je dirais que des recommandations sont formulées au terme de toutes les vérifications, pour être tout à fait franche. Je ne me souviens pas d'une seule occasion où la vérificatrice générale n'a pas formulé de recommandation. Nous y donnons suite.

Il s'agit parfois de noter la façon dont un programme est structuré, ou les raisons expliquant les délais de mise en oeuvre, ou encore d'effectuer une vérification de notre propre direction de la recherche ou de la recherche effectuée dans le ministère, ce qui entraînerait des observations bien différentes.

Les recommandations portent sur toutes sortes d'aspects des programmes, comme parfois sur ce que la vérificatrice générale a entendu de nos clients dans l'industrie, ou sur les façons d'améliorer la communication. Toutes sortes d'observations découlent de ces vérifications.

Le sénateur Dickson : Peut-être, monsieur le président, les témoins pourraient nous faire parvenir des documents qui nous donneraient une idée des programmes visés et des recommandations formulées.

Le président : Tâchons de le faire. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir prendre note de la question et y donner suite.

M. Meredith : D'accord.

Le sénateur Dickson : Puisque je viens de la Nouvelle-Écosse, ma dernière question porte sur les installations de recherche à Kentville. Que vont-elles devenir? Sont-elles fermées? Le seront-elles? Seront-elles vendues? Que se passe-t-il là?

M. Meredith : Pas à ma connaissance, mais je pourrais vous confirmer la chose à l'avenir.

Nous avons dressé un plan d'action détaillé en réponse aux observations de la vérificatrice générale, une feuille de route sur l'avenir de la recherche. J'aimerais donner l'occasion à mon collègue, M. Marc Fortin, de répondre à cette question.

Le président : Merci sénateur Dickson. C'est apprécié. Deux sénateurs souhaitent poser des questions au deuxième tour, mais avant d'entamer ce deuxième tour, j'aimerais revenir à l'Agence canadienne du pari mutuel, dont il a été question plus tôt. S'agit-il d'une agence indépendante? Avez-vous changé votre approche comptable la concernant? Je suis à la page 46, et il semble que les données comparatives sont présentées différemment que les précédentes.

M. Meredith : C'est une agence indépendante.

Mme Levere : Je peux expliquer la différence. Ce que vous voyez là sont les bénéfices enregistrés l'année dernière découlant de l'investissement dans le travail en laboratoire pour l'Agence canadienne du pari mutuel. La différence est entièrement attribuable au fait qu'un financement a été accordé l'année dernière mais pas cette année parce que le projet a pris fin. À part cela, ses assises n'ont pas beaucoup changé.

Le sénateur Murray : À quoi sert-elle?

The Chair: Did you say investment in lab works?

Ms. Levere: Yes. We have labs associated with the Canadian Pari-Mutuel Agency for doing testing for drugs in horse racing.

The Chair: Does that agency have executives appointed by the government or by you?

Ms. Moritz: By us.

The Chair: They are totally controlled by you?

Mr. Meredith: They report to the minister, but it is usually an official from Agriculture Canada who heads it up.

The Chair: Is there a board of directors in this agency? What is its governance structure?

Mr. Meredith: The governance structure, again, I would have to get back to you on that.

The Chair: Please do that. We may have to ask them to come in and talk to us.

Mr. Meredith: That is an interesting aspect of our business, I must say.

Senator Eaton: You are spending almost $50 million to improve agriculture sector competitiveness. What are you doing in that respect? How are you making the agriculture sector more competitive? It is on page 47 at the top: "$49.3 million increase for the Agriculture Flexibility Fund to help the agriculture sector adapt to pressures and improve its competitiveness."

The Chair: Do you want to take that under consideration and give us a written answer?

Ms. Moritz: We can do that, if you like.

The Chair: Thank you.

Ms. Moritz: I was trying to think of how I could squeeze it into a short answer.

The Chair: A prompt written response would be very much appreciated. Thank you.

Senator Ringuette: I have three questions that I will put to you and you can send the answers in writing.

First, with regard to the two ethanol incentive programs and your statement that it is using "5 per cent of our total acreage," I would like to know if these two incentive programs have managed to increase their overall acreage.

Second, with regard to the processing program you have in place, with respect to the BSE problem we had a few years ago, one of the issues that dragged the problem along was the fact that we had no processing facilities in the Western provinces. I would like to know if the program has processing facilities in place there now.

Le président : Avez-vous dit investissement dans le travail en laboratoire?

Mme Levere : Oui. Nous avons des laboratoires à l'Agence canadienne du pari mutuel responsable du dépistage de drogues dans les chevaux de course.

Le président : Le personnel de direction de l'agence est-il nommé par le gouvernement ou par vous?

Mme Moritz : Par nous.

Le président : Est-il entièrement sous votre contrôle?

M. Meredith : Il rend des comptes au ministre, mais c'est habituellement un fonctionnaire d'Agriculture Canada qui la dirige.

Le président : L'agence est-elle régie par un comité de direction? Quelle est sa structure de gouvernance?

M. Meredith : Il va encore une fois falloir que je prenne la question en délibéré.

Le président : Je vous en saurai gré. Il va peut-être falloir que nous invitions des représentants de l'agence à comparaître devant nous.

M. Meredith : Je dois dire que c'est là un aspect intéressant de notre travail.

Le sénateur Eaton : Vous dépensez près de 50 millions de dollars pour stimuler la concurrence dans le secteur agricole. Que faites-vous à cet égard? Quelles mesures prenez-vous pour stimuler la concurrence dans le secteur? En haut de la page 47, il est question d'une augmentation de 49,3 millions de dollars du Fonds Agri-flexibilité pour aider le secteur à s'adapter aux tensions et à accroître sa compétitivité.

Le président : Souhaitez-vous prendre cette question en délibéré et nous faire parvenir une réponse par écrit?

Mme Moritz : Si vous préférez, oui.

Le président : Merci.

Mme Moritz : J'essayais de voir s'il y avait moyen de vous donner une réponse concise.

Le président : Une réponse concise par écrit suffira amplement. Merci.

Le sénateur Ringuette : J'ai trois questions à vous poser, auxquelles vous pourrez nous répondre par écrit.

Premièrement, à propos des deux programmes de stimulation de la production d'éthanol et votre affirmation selon laquelle « 5 p. 100 des terres cultivées » sont destinées à cette fin, j'aimerais savoir si ces deux programmes d'incitatifs ont entraîné une augmentation de la superficie totale de terres cultivées.

Deuxièmement, à propos du programme de transformation que vous exploitez, l'absence d'installations de transformation dans les provinces de l'Ouest constituait un des obstacles qui a retardé le règlement du problème de l'ESB qui nous a frappés il y a quelques années. J'aimerais savoir si le programme dispose aujourd'hui d'installations de transformation dans ces provinces.

Third, you indicated that you participated in some fashion in terms of trade discussions. I would like to know if you are participating in trade discussions with the EU, European Union, with respect to protecting marketing boards.

Senator Runciman: This question was prompted by Senator Peterson mentioning the Saskatchewan situation. You referenced the AgriRecovery program. I was curious — in the estimates there are no funds allocated to that particular line. I am wondering why that is.

Mr. Meredith: That is what I mentioned in my opening remarks. The AgriRecovery program must be renewed. It will be, and it will show up in our Supplementary Estimates (A).

The Chair: Can you estimate for us how much you will be looking for in appropriations in Supplementary Estimates (A, (B) and (C)?

Mr. Meredith: No. In fact, a large part of that would depend on the budget and policy decisions taken throughout the year.

The Chair: Which have not been made yet.

Mr. Meredith: Which have not been made yet.

The Chair: How much do you anticipate for this particular program?

Mr. Meredith: For AgriRecovery, we will book in the area of $120 million to $125 million.

Again, that is a nominal amount. It is a statutory program that goes to the Consolidated Revenue Fund if we have to exceed that amount.

The Chair: Thank you very much. We look forward to your written reply and we are hoping to have a report done by the end of next week on this. The sooner you can get to us, the more quickly we can get our report done.

Thank you to each of you. You have helped us very much with Agriculture and Agri-Food Canada. We have not had you at this committee in a while and it was very interesting and informative.

We now turn our attention to Canadian Heritage, always dealing with the Main Estimates for 2011-12. Representing the department, we are pleased to welcome Daniel Jean, Deputy Minister; Pablo Sobrino, Assistant Deputy Minister, Strategic Policy, Planning and Corporate Affairs; and René Bouchard, Executive Director, Portfolio Affairs.

Colleagues, we have less than an hour. We will start with opening remarks from Mr. Jean and then we will go to a question-and-answer session in our usual fashion.

Daniel Jean, Deputy Minister, Canadian Heritage: Mr. Chair, it is a pleasure for me to come before the committee to answer questions you may have about the Canadian Heritage Main Estimates for the year ending March 31, 2012. I am joined by Pablo Sobrino who, as you said, is Assistant Deputy Minister, Strategic Policy, Planning and Corporate Affairs. He is also our

Troisièmement, vous avez dit avoir participé aux discussions commerciales. J'aimerais savoir si vous participez aux discussions commerciales avec l'Union européenne sur la question de la protection des offices de commercialisation.

Le sénateur Runciman : J'ai pensé à cette question lorsque le sénateur Peterson a parlé de la situation en Saskatchewan. Vous avez parlé du programme Agri-relance. Le budget ne prévoit aucune somme pour ce poste-là. Je me demande pourquoi.

M. Meredith : J'en ai parlé dans mon introduction. Le programme Agri-relance n'a pas encore été renouvelé. Il le sera, et son budget figurera dans le Budget supplémentaire des dépenses (A).

Le président : Pouvez-vous nous dire combien de crédits, environ, vous espérez obtenir dans les budgets supplémentaires des dépenses (A), (B) et (C)?

M. Meredith : Non. D'ailleurs, cela dépendra grandement du budget et des décisions prises durant l'année.

Le président : Décisions qui n'ont pas encore été prises.

M. Meredith : Voilà.

Le président : Combien espérez-vous recevoir pour ce programme-là?

M. Meredith : Pour le programme Agri-relance, nous allons prévoir 120 ou 125 millions de dollars.

Je rappelle que ce montant est fixé pour la forme. Il s'agit d'un programme législatif qui sera financé à même le Trésor si nous dépassons le montant attribué.

Le président : Merci beaucoup. Nous attendrons vos réponses écrites et espérons avoir rédigé notre rapport d'ici la fin de la semaine prochaine. Plus vite vous nous communiquerez vos réponses, plus tôt nous pourrons terminer notre rapport.

Je vous remercie tous. Vous nous avez beaucoup aidés à cerner les activités d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Cela fait un certain temps que vous n'avez pas comparu devant nous; vos témoignages furent des plus informatifs et enrichissants.

Passons maintenant à Patrimoine canadien, toujours dans le cadre de l'examen du Budget principal des dépenses pour 2011-2012. Nous accueillons donc les représentants suivants du ministère : Daniel Jean, sous-ministre; Pablo Sobrino, sous-ministre adjoint, Politique stratégique, planification et affaires ministérielles; et René Bouchard, directeur exécutif, Affaires du portefeuille.

Collègues, vous avez moins d'une heure. Nous commencerons par les mots d'introduction de M. Jean et passerons ensuite, comme d'habitude, aux questions et réponses.

Daniel Jean, sous-ministre, Patrimoine canadien : Monsieur le président, c'est un plaisir pour moi de comparaître devant le comité et de répondre aux questions que vous pourriez avoir à propos du budget principal des dépenses de Patrimoine canadien pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012. Je suis accompagné de Pablo Sobrino qui, vous l'avez dit, est sous-ministre adjoint,

chief financial officer so he will be handling a lot of our financial questions. René Bouchard is our liaison for the various agencies in the Canadian Heritage portfolio.

I have a short opening statement to set some context that I believe will be useful as you examine the estimates before you.

Each year, the department prepares its Main Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public funds for the coming year. The 2011-12 Main Estimates were tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board on March 1. The Main Estimates identify the funding levels and authorities for the department by vote as of April 1, 2011, the beginning of the fiscal year. The starting levels are adjusted during the year to account for additional government decisions, as well as adjustments for transfers between departments.

I will speak to the two votes that make up the budget for the Department of Canadian Heritage. Vote 1 is the operating expenditures, which cover our salary costs as well as expenditures such as service contracts, computers, et cetera. Vote 5 is the grants and contributions vote.

It is important to note that funding levels vary from year to year. In the 2011-12 Main Estimates before you, the total opening budget for the Department of Canadian Heritage is $1.14 billion, made up of $209.7 million in operating expenditures and $933.6 million in grants and contributions.

Last year, the 2010-11 Main Estimates were $1.15 billion, made up of $243.8 million in operating expenditures and $902.1 million in grants and contributions. When comparing the two, there is a net decrease, when you take two votes in coordination, of $2.6 million made up of a decrease of $34.1 million in our planned operating costs and an increase of $31.5 million in grants and contributions.

The difference is largely made up of the following items, and I will give you the key variances: $31 million for the renewal and enhancement of programs that support training and preparation for athletes; $12.4 million for support to Canadian digital cultural content and innovation to support the Virtual Museum of Canada and programs for the creation of Canadian online content; $7.6 million for support to the new Canada Media Fund to ensure Canadian choices are available on television and other digital platforms; a $15-million decrease in funding for the Canada Periodical Fund as part of *Canada's Economic Action Plan*, which sunsets at the end of 2010-11; and then a $37-million decrease in the operating budget of the department, which is actually a way to meet our financial obligations as a result of an outstanding portion of Budget 2003's reallocation that the

Politique stratégique, planification et affaires ministérielles. C'est également notre directeur financier qui se chargera de répondre à bien des questions d'ordre financier. René Bouchard est notre agent de liaison avec les diverses agences qui relèvent du portefeuille de Patrimoine canadien.

J'aimerais commencer par une courte introduction pour mettre les choses en contexte, ce qui à mon avis facilitera votre examen du budget dont vous êtes saisi.

Chaque année, le ministère prépare son budget principal des dépenses en vue d'obtenir du Parlement l'autorisation de dépenser des fonds publics durant l'exercice suivant. Le président du Conseil du Trésor a déposé le budget principal des dépenses de 2011-2012 à la Chambre le 1er mars. Dans le budget principal des dépenses, les niveaux de financement et les pouvoirs de dépenser sont établis par poste pour le ministère au 1er avril 2011, le premier jour de l'exercice financier. Ces niveaux de départ sont rajustés en cours d'année afin de tenir compte des décisions gouvernementales ultérieures et des redressements relatifs aux transferts entre ministères.

J'aborderai ici les deux crédits qui constituent le budget de Patrimoine canadien. Le premier crédit, les dépenses de fonctionnement, couvrent nos coûts salariaux ainsi que les dépenses comme les marchés de services, les ordinateurs, et cetera. Le crédit 5, lui, porte sur les subventions et contributions.

Il est important de souligner que les niveaux de financement varient d'une année à l'autre. Dans le budget de 2011-2012 que vous avez sous les yeux, le budget d'ouverture total de Patrimoine canadien s'élève à 1,14 milliard de dollars, dont 209,7 millions de dollars en dépenses de fonctionnement et 933,6 millions de dollars en subventions et contributions.

Le budget principal des dépenses de 2010-2011 totalisait 1,15 milliard de dollars, dont 243,8 millions en dépenses de fonctionnement et 902,1 millions de dollars en subventions et contributions. Lorsqu'on compare les deux budgets, on constate une diminution nette de 2,6 millions de dollars découlant d'une réduction de 34,1 millions de dollars de nos dépenses de fonctionnement prévues et d'une hausse de 31,5 millions de dollars des subventions et contributions.

L'écart est en grande partie attribuable aux postes suivants, dont je vous expliquerai les différences clés : 31 millions de dollars ont servi à renouveler et améliorer les programmes conçus pour faciliter l'entraînement et la préparation aux compétitions des athlètes; 12,4 millions de dollars pour financer l'innovation et le contenu culturel numérique canadien, afin d'appuyer le Musée virtuel du Canada et les programmes favorisant la création de contenu canadien en ligne; 7,6 millions de dollars pour financer le nouveau Fonds des médias du Canada, dont le but est de s'assurer que la télévision et les autres plateformes numériques offrent des choix canadiens; une réduction de 15 millions de dollars du financement du Fonds du Canada pour les périodiques, dans le cadre du *Plan d'action économique du Canada*, qui s'est terminé à la fin de l'exercice 2010-2011; puis une réduction de 37 millions de

department has not yet absorbed. We had a time-limited source of funds to be able to face this pressure, which is no longer there and that is why we have had this decrease.

[*Translation*]

I can also try to speak to the main points related to the 20 Canadian Heritage portfolio organizations that will be receiving $1.9 billion in appropriations in the 2011-2012 Main Estimates. These organizations generate an additional $691 million in revenues, resulting in total resources of $2.6 billion available in 2011-2012.

I will briefly cover the more significant fluctuations for the portfolio. In terms of the funding for the portfolio organizations, you will note some variations for the national museums of Canada. The government provides substantial financial support to these organizations for their capital and operating needs. Funding for operations is fairly constant year over year, although the government did provide a one-time investment of $15 million in 2010-2011 to help the four oldest museums address their accumulated operating pressures.

Capital budgets, on the other hand, often vary depending on the upkeep schedule and needs of each museum. That is why there are fluctuations. If you have to replace the roof or something else, there will be an increase for the one year and there will be less money for the following year.

Also of note is a change in the funding profile for the Canadian Museum for Human Rights. The Government of Canada is providing $100 million towards the construction of the facility. In 2010-2011, the Government of Canada provided $40 million for construction. This year, it is providing $10 million because construction is in the final stages. That is the government's contribution profile.

With respect to operations, the government provided $15.9 million in 2010-2011 whereas it is providing $21.7 million in 2011-2012 as the opening is getting closer.

As such, these funding changes are not due to specific cuts to these organizations but are rather planned variations. It should also be noted that the funding levels for the portfolio organizations reflect government-wide cost containment measures announced in Budget 2010 in relation to compensation for collective agreements. You will probably remember that all departments and

dollars du budget de fonctionnement du ministère, qui nous permettra en fait de nous acquitter de nos obligations financières découlant de la portion inutilisée de l'objectif de réaffectation du budget de 2003 que le ministère n'a pas encore absorbé. Nous avions une source de financement de durée limitée pour nous permettre de répondre à cette pression, mais celle-ci n'est plus disponible, ce qui explique cette réduction.

[*Français*]

Je vais tenter de vous décrire les principaux éléments des 20 organismes du portefeuille de Patrimoine canadien. Dans le Budget principal des dépenses 2011-2012, 1,9 milliard de dollars seront octroyés en crédit. Ces organismes génèrent 691 millions de dollars supplémentaires en recettes, en revenus, produisant des ressources totales de 2,6 milliards de dollars disponibles en 2011-2012.

Je vais maintenant vous parler brièvement des principales fluctuations du portefeuille. En ce qui concerne le financement des organismes du portefeuille, vous remarquez certaines variations pour les musées nationaux du Canada. Le gouvernement fournit une aide considérable à ces organisations pour répondre à leurs besoins en capital et de fonctionnement. Les fonds destinés aux opérations demeurent à peu près stables d'année en année, malgré l'investissement non renouvelable de 15 millions de dollars que le gouvernement a consenti en 2010-2011 pour aider les quatre musées les plus anciens à faire face aux pressions financières grandissantes qu'ils subissent.

Par ailleurs, les budgets d'immobilisation varient souvent en fonction de programmes d'entretien et des besoins de chaque musée. C'est pour cette raison qu'il y a des fluctuations. Si vous remplacez une toiture ou autre chose, c'est une augmentation pour une année et l'année suivante, il y a moins d'argent.

Il est aussi important de mentionner le changement de profil de financement du Musée canadien des droits de la personne. Le gouvernement du Canada a fourni ou fournira 100 millions de dollars pour les travaux de construction. En 2010-2011, le gouvernement a dégagé 40 millions de dollars aux fins de la construction. Cette année, ce sera 10 millions puisque la construction est en phase finale. C'est le profil de la contribution du gouvernement.

Pour ce qui est du fonctionnement, le gouvernement a fourni 15,9 millions de dollars en 2010-2011 alors qu'on anticipe fournir plus, 21,7 millions, en 2011-2012 parce qu'on se rapproche du moment de l'ouverture.

À cet égard, les modifications apportées au financement ne résultent pas de compressions qu'auraient subies ces organismes, mais bien de variations qui sont prévues. Il est également important de souligner que le financement des organismes de portefeuille a été établi dans la foulée des mesures de limitation des coûts à l'échelle du gouvernement prévues au budget 2010, en

organizations had to absorb wage increases. The same goes for the portfolio organizations. That can lead to part of the decrease.

I hope that this summary addresses some of the questions you may have. My colleagues and I look forward to answering any further questions.

[*English*]

Senator Gerstein: I thank the witnesses for appearing before us this evening.

I note that the estimates are nearly identical to last year, and I was particularly interested in the 15-per-cent increase in the area of sports.

Could you comment — is this to do with the Own the Podium program, or how is the money being allocated?

Pablo Sobrino, Assistant Deputy Minister, Strategic Policy, Planning and Corporate Affairs, Canadian Heritage: This is part of the development of the athletes' program. We had a successful Own the Podium for the Winter Olympics, and we have moved to invest the same effort in summer sports. This money is to invest in that area and to continue the success of Own the Podium.

Senator Gerstein: Very good. With regard to the $34.2 million that you are taking out of your operational budget, how did you approach getting this money out, and where did it come from?

Mr. Jean: We took a comprehensive approach. There are two principles we are trying to respect. We are trying to ensure there is no service impact to our clients and recipients. It is fair to say that, so far, we have managed to do this.

We are also trying to ensure that the focus is on the operating expense of the department, so we have not touched grants and contributions.

We have had a reduction across the board for some of these expenses. We are also looking at how to do things differently, in a less expensive way from an administrative standpoint. For example, we are looking at some areas of shared services and so forth to reduce our cost of administration.

Senator Gerstein: When you say you have not reduced the level of service to your various constituents, $34.2 million is a lot of money. Surely there must be some areas that you changed dramatically to get to that level. Could you expand on that?

Mr. Jean: Most of our efforts so far have concentrated on taking a better focus on where our essential needs and operations are.

raison des rajustements aux conventions collectives. Vous vous souvenez probablement que tous les ministères et agences ont dû absorber les augmentations salariales. Il en est de même pour les agences du portefeuille. Cela peut créer une partie des variantes à la baisse.

J'espère que cet exposé sommaire aura répondu à certaines de vos questions. Mes collègues et moi serons heureux de répondre aux autres questions que vous avez.

[*Traduction*]

Le sénateur Gerstein : Je remercie les témoins de s'être présentés devant nous aujourd'hui.

Je signale que le budget est presque identique à celui de l'année dernière; je m'intéresse tout particulièrement à l'augmentation de 15 p. 100 dans le domaine des sports.

Pourriez-vous me dire si cela regarde le programme « À nous le podium » ou sinon la manière dont ces fonds sont répartis?

Pablo Sobrino, sous-ministre adjoint, Politique stratégie, planification et affaires ministérielles, Patrimoine canadien : Cela fait partie du programme de développement des athlètes. Le programme À nous le podium a porté ses fruits aux Jeux olympiques d'hiver, nous avons donc voulu effectuer un investissement semblable dans les sports d'été. L'argent investi dans le domaine servira à maintenir la réussite du programme À nous le podium.

Le sénateur Gerstein : Très bien. À propos de la réduction de 34,2 millions de dollars de votre budget de fonctionnement, comment avez-vous fait pour déterminer quoi réduire, et qu'avez-vous réduit?

M. Jean : Nous avons adopté une vue d'ensemble. Nous cherchons à respecter deux principes. Nous tenons d'abord à maintenir le service que nos offrons à nos clients et donataires. Je pense qu'on peut dire que, jusqu'à maintenant, nous avons réussi.

Nous cherchons également à nous concentrer sur les dépenses de fonctionnement du ministère afin que les subventions et contributions ne soient pas affectées.

Nous avons dû réduire toutes ces dépenses. Nous cherchons également à faire les choses différemment, de façon plus rentable d'un point de vue administratif. Par exemple, nous envisageons les services partagés dans certains domaines pour réduire les coûts administratifs.

Le sénateur Gerstein : La somme de 34,2 millions de dollars est considérable, mais vous affirmez néanmoins avoir maintenu le niveau de service. Je ne peux pas croire que vous n'avez pas dû apporter des changements considérables pour arriver à une telle réduction. Pourriez-vous m'expliquer cela?

M. Jean : Nous nous sommes principalement intéressés à bien cerner nos besoins et nos fonctions essentiels.

For example, we have reduced some of our most discretionary programs, things that do not have an impact on recipients. Sometimes we spend more resources looking at an issue and saying, in this time of fiscal austerity we cannot afford to spend as much on this, this is not as focused as a core mandate in terms of our program administration. These are the things we are trying to do.

We are doing the same thing with our international activities. We are trying to refocus on where the main international activities should be. That is how we have done it.

Of the $34 million, $31 million has been done at this stage, and we have had no complaints, no concerns, raised by our stakeholders on service.

Senator Gerstein: How much is left on the outstanding portion of the amount that you have to reallocate? How much time do you have to get it done?

Mr. Jean: As I said in my opening statement, the $34 million was based on a major reduction that dates back to 2003. What we have done this year deals with this. There is no question that we have other financial pressures to meet. We are trying to do this. Like other departments, we have to absorb the pay increases that the department's agencies have. There were other government-wide reductions of expenditures of two years ago, which we need to absorb as well. We have close to another $15 million that we need to absorb in the next two years. We also have a plan to deal with this in a way that will not affect service to our recipients and does not affect our programming money either.

Senator Gerstein: Just so I understand, $34 million this year, $15 million over the next two years, and that will complete your program?

Mr. Jean: That will complete our financial pressures that the department currently faces in our operating expenses, roughly $200 million of our budget, and none of that affects our $1 billion G&C, grants and contributions, program.

The Chair: How many employees do you have working in your organization?

Mr. Jean: We are about 2,200 or 2,300. I am still on a learning curve. It has been four months, but it is coming.

The Chair: Are they mainly based here in the Ottawa region?

Mr. Jean: We have about 500 employees in the regions, we have five regions, and the rest are based in Ottawa.

The Chair: There are 1,800 here.

Mr. Jean: Yes, about 1,800 or 1,900.

Senator Peterson: Could you provide some clarity — on page 4 of your speaking notes you talk about the funding profile for the Canadian Museum for Human Rights, providing $100 million

Par exemple, nous avons réduit certains de nos programmes discrétionnaires qui n'ont aucune incidence sur nos donataires. Il nous arrive de consacrer plus de ressources en vue de déterminer les domaines dans lesquels nous ne pouvons nous permettre de dépenser autant étant donné la situation financière, domaines qui ne correspondent pas à notre mandat fondamental, dont nous nous acquittons à l'aide des programmes que nous administrons. Voilà ce que nous cherchons à faire.

Il en va de même pour nos activités internationales. Nous cherchons à nous concentrer davantage sur les activités internationales principales. Voilà comment nous y sommes arrivés.

Jusqu'à présent, nous avons réussi à réduire notre budget de 31 millions de dollars et nos divers intervenants n'ont exprimé aucune plainte, aucune préoccupation quant au service.

Le sénateur Gerstein : Combien reste-t-il de la portion inutilisée du montant que vous devez réaffecter? Combien de temps vous reste-t-il pour atteindre votre objectif?

M. Jean : Comme je l'ai dit dans mon introduction, la somme de 34 millions de dollars découle d'une réduction majeure qui remonte à 2003. Nous avons, cette année, déployé des efforts à cette fin. Il va sans dire que nous sommes soumis à d'autres pressions financières. Nous nous efforçons d'y répondre. À l'instar d'autres ministères, nous devons absorber les augmentations de salaire des agences qui relèvent de nous. Nous devons également absorber le coût des autres réductions apportées à l'échelle du gouvernement il y a deux ans. Nous allons devoir absorber 15 millions de dollars de plus au cours des deux prochaines années. Nous comptons également le faire de manière à ne pas réduire les services que nous offrons aux donataires ou les sommes destinées à nos programmes.

Le sénateur Gerstein : Si je comprends bien, votre programme consiste en une réduction de 34 millions de dollars cette année et de 15 millions de dollars au cours des deux prochaines années?

M. Jean : C'est à cela que se résument les pressions financières exercées sur les dépenses de fonctionnement du ministère, qui s'élèvent environ à 200 millions de dollars; aucune de celles-ci n'affecte le programme des subventions et contributions, d'une valeur de 1 milliard de dollars.

Le président : Combien d'employés compte votre organisation?

M. Jean : De 2 200 à 2 300. Je suis toujours en période d'apprentissage. Cela fait quatre mois, mais j'y viens.

Le président : Sont-ils, pour la plupart, situés dans la région d'Ottawa?

M. Jean : Nous avons environ 500 employés dans les régions — cinq au total —, et le reste des employés travaillent à Ottawa.

Le président : Il y en a donc 1 800 ici.

M. Jean : Oui, environ 1 800 ou 1 900.

Le sénateur Peterson : Pourriez-vous apporter des précisions sur le profil de financement du Musée canadien des droits de la personne? À la page 4 de vos notes d'allocution, vous dites que le

towards the construction of the facility, and in 2010-11 the Government of Canada is providing the last $40 million for construction, whereas in 2011-12 it provided $10 million?

Mr. Jean: For the coming year there is $10 million that will go toward the conclusion of the $100 million. Last year there was $40 million. The construction is over several years.

Senator Peterson: In 2011-12 you will provide an additional $10 million?

Mr. Jean: Correct.

Senator Peterson: On the contributions to support the Aboriginal Peoples' Program, you cut that by 13 per cent. What have you cut out? What have you dropped?

Mr. Sobrino: The Aboriginal Peoples' Program is sunsetting. A decision has not been taken as to the future outcome of the program. It does not show up in the Main Estimates at this point because the decision has yet to be taken.

Senator Peterson: Do you have any provision to make the RCMP museum in Regina a national museum?

Mr. Jean: That would be a policy decision that would be the prerogative of the Prime Minister. It is not something we can comment on, senator.

The Chair: It was $40 million last year and $10 million this year for the Canadian Museum for Human Rights in Winnipeg.

Mr. Jean: Correct.

The Chair: Does that use up the $100 million commitment?

Mr. Jean: Yes. There are operating expenses that are ongoing. It is $23.7 million, if I remember exactly.

The Chair: $23.7 million per year**?**

René Bouchard, Executive Director, Portfolio Affairs, Canadian Heritage: If I could clarify, it is $21.7 million. It is for the fiscal year 2011-12.

The Chair: Per year?

Mr. Bouchard: Per year for that year, $21.7 million, yes.

The Chair: Each year for two years?

Mr. Bouchard: This coming fiscal year, 2011-12, and then a determination will be made about how much money they will receive in future years. That has not been determined yet, because the museum is not in operation.

gouvernement du Canada fournit 100 millions de dollars pour les travaux de construction de l'installation et qu'en 2010-2011, le gouvernement du Canada a dégagé les derniers 40 millions de dollars aux fins de la construction, alors qu'en 2011-2012, ce sera 10 millions de dollars.

M. Jean : Pour l'année qui vient, un montant de 10 millions de dollars sera versé pour compléter le financement prévu de 100 millions de dollars. L'année dernière, c'était 40 millions de dollars. La construction s'échelonne sur plusieurs années.

Le sénateur Peterson : En 2011-2012, vous accorderez un montant supplémentaire de 10 millions de dollars?

M. Jean : C'est exact.

Le sénateur Peterson : En ce qui concerne les contributions destinées à appuyer le Programme des Autochtones, vous les avez réduites de 13 p. 100. Qu'avez-vous supprimé? Qu'avez-vous laissé tomber?

M. Sobrino : Le Programme des Autochtones tire à sa fin. Aucune décision n'a encore été prise relativement à l'avenir du programme. Voilà pourquoi il n'apparaît pas dans le Budget principal des dépenses à ce stade-ci.

Le sénateur Peterson : Avez-vous envisagé la possibilité de transformer le musée de la GRC à Regina en un musée national?

M. Jean : Il s'agit là d'une décision stratégique qui relève du premier ministre. Nous ne pouvons pas nous prononcer là-dessus, monsieur le sénateur.

Le président : Le Musée canadien des droits de la personne à Winnipeg a donc reçu 40 millions de dollars l'année dernière et recevra 10 millions de dollars cette année.

M. Jean : C'est ça.

Le président : Ce montant fait-il partie de l'engagement de 100 millions de dollars?

M. Jean : Oui. Il y a des dépenses de fonctionnement permanentes de l'ordre de 23,7 millions de dollars, si je me souviens bien.

Le président : C'est 23,7 millions de dollars par année?

René Bouchard, directeur exécutif, Affaires du portefeuille, Patrimoine canadien : À titre de précision, c'est 21,7 millions de dollars pour l'exercice de 2011-2012.

Le président : Par année?

M. Bouchard : Oui, 21,7 millions de dollars par année pour l'exercice en question.

Le président : Chaque année pendant deux ans?

M. Bouchard : Ce n'est que pour le prochain exercice, c'est-à-dire 2011-2012, après quoi on déterminera le montant du financement pour les années à venir. On ne l'a pas encore déterminé parce que le musée n'est pas en activité.

Senator Gerstein: Could you comment as to whether the monies from the private sector have matched what the original projections were?

Mr. Bouchard: The amount of money that the organization has been able to collect is quite impressive. I understand that they continue to gather some of the resources from the private sector. I do not think I am wrong in saying that it is probably a museum that has collected more money from the private sector. Yes, it goes in accordance with the plan that they have set up.

Senator Gerstein: You are saying it is in accordance with the original plan as to how much money was going to come from the private sector?

Mr. Bouchard: This is the plan they had set up in terms of raising the amount of money. There is always a question of over how many years and so on but, fundamentally, they are on target.

Senator Gerstein: Thank you.

The Chair: What do they plan for a year out in terms of operating expenses from the federal government?

Mr. Bouchard: That has not been determined as of yet.

The Chair: There is no plan for that?

Mr. Bouchard: At this point in time, we would have to see how much money they will require. It will be a political decision as to how much money they should receive to operate the buildings, exhibits and so on.

The Chair: Thank you. I will not pursue that further. Some other senators may wish to.

Senator Murray: I am rather bemused by the item of $1.8 million for the Registry of the Public Servants Disclosure Protection Tribunal, described here as an independent, quasi-judicial body that "deals with reprisal complaints referred by the Office of the Public Sector Integrity Commissioner." On the basis of what one hears, they would not be very busy recently.

Mr. Jean: That is correct. They have not had any cases. That is one of the reasons why we have not spent what would have been budgeted for them originally.

Senator Murray: They did not spend the $1.8 million that they were voted in 2010-11?

Mr. Bouchard: To my knowledge, they have not spent it all.

Senator Murray: Would you describe the estimates process? I should know it. However, for these various independent, quasi-judicial bodies, you have the Public Service Commission, the Public Service Labour Relations Board, the Public Service Staffing Tribunal, et cetera. Do they go directly to Treasury Board with their estimates, do they have to satisfy you first, or do you just carry their message?

Le sénateur Gerstein : Pourriez-vous nous dire si les fonds recueillis auprès du secteur privé correspondent aux prévisions initiales?

M. Bouchard : Le montant d'argent que l'organisation a réussi à recueillir est assez impressionnant. À ma connaissance, elle poursuit toujours ses activités de collecte de fonds auprès du secteur privé. Je ne crois pas me tromper en disant qu'il s'agit probablement du musée qui a recueilli le plus de fonds du secteur privé. Alors oui, c'est conforme au plan qui avait été établi.

Le sénateur Gerstein : Vous dites que c'est conforme au plan initial, c'est-à-dire au montant qu'on avait initialement prévu de recueillir auprès du secteur privé?

M. Bouchard : C'est le plan qu'on avait établi pour recueillir la somme d'argent. Reste à savoir sur combien d'années le financement s'échelonnera et tout le reste, mais essentiellement, le musée est sur la bonne voie.

Le sénateur Gerstein : Merci.

Le président : Que prévoit-on comme financement annuel de la part du gouvernement fédéral pour les dépenses de fonctionnement?

M. Bouchard : On ne l'a pas encore déterminé.

Le président : Rien n'est prévu à ce sujet?

M. Bouchard : À ce stade-ci, il nous faudrait voir de combien d'argent le musée aura besoin. La question de savoir combien il devrait recevoir pour exploiter les édifices, les expositions, et cetera relèvera d'une décision politique.

Le président : Merci. Je n'irai pas plus loin. D'autres sénateurs souhaiteraient prendre la parole à ce sujet.

Le sénateur Murray : Je suis plutôt stupéfait par le poste de 1,8 million de dollars pour la Greffe du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles, décrite ici comme un organisme quasi judiciaire indépendant qui « instruit les plaintes de représailles qui lui sont transmises par le Commissariat à l'intégrité du secteur public. » On peut donc en déduire que les gens là-bas ne devraient pas être très occupés ces derniers temps.

M. Jean : En effet. Ils n'ont pas eu de cas à régler. C'est une des raisons pour lesquelles nous n'avons pas dépensé ce qui aurait été prévu initialement dans le budget.

Le sénateur Murray : Ils n'ont pas dépensé le crédit de 1,8 million de dollars qu'ils se sont vu accorder en 2010-2011?

M. Bouchard : À ma connaissance, ils n'y ont pas touché.

Le sénateur Murray : Pourriez-vous décrire le processus d'examen des prévisions budgétaires? Je devrais bien le savoir. Toutefois, il y a divers organismes quasi judiciaires indépendants, notamment la Commission de la fonction publique, la Commission des relations de travail dans la fonction publique, le Tribunal de la dotation de la fonction publique, et cetera. Ces organismes présentent-ils leurs prévisions budgétaires directement au Conseil du Trésor ou encore, doivent-ils d'abord satisfaire vos critères et s'en remettre à vous pour transmettre leur message?

Mr. Jean: All these organizations have different status, but in general, most of them, when they go to Treasury Board, have to go through the minister. The minister signs their Treasury Board submissions. If they need new budget appropriations, they are subject to the same kind of appropriation process as others.

Senator Murray: They do not go through you, as deputy minister.

Mr. Jean: My relationship to the agencies' portfolios is to provide policy advice to the minister on the portfolio. However, they are arm's-length and independent organizations. The Treasury Board submissions have to come through the department because the minister signs the Treasury Board submissions for those organizations.

Senator Murray: With regard to organizations like the National Gallery, the National Gallery has an impressive number of supporters, donors and so forth. They list them in their materials, which you get if you are a member. They have a list of people who subscribe more than $25,000 a year.

Where are those revenues to be found here? Are they here under "Less: Revenues Credited to the Vote," — the $8.7 million? Is that how much they have been able to raise in their various fundraising campaigns?

Mr. Jean: Correct.

Senator Murray: You were talking about the Canadian Museum for Human Rights, CMHR. What is your involvement in this quite hellish policy row that seems to be taking place out there? As I understand it, reading in the media only among various ethnic groups, some of themm feel that plans for the museum are not going to represent their needs or wishes.

I had understood that, although the federal government was supporting it financially, that it would be arm's length; you would not have much say as to what was the content of the museum. Still, some of these groups are pointing the finger at the federal government and are saying withhold funding until such time as the management of the museum comes up with a plan that is broadly acceptable.

Do you know anything about this? What is the department's involvement in it?

Mr. Jean: As you have pointed out, the Museums Act puts these organizations at arm's length, including when it comes to content. The museums have their own advisory panels and receive their own advice on how to make the museums representative. We are not involved in that.

Senator Murray: I should not be singling out one group, but the group that comes to mind is an organization supposedly representing Ukrainian people out there. They are dissatisfied with the plans, but the government will not enter that argument, correct?

M. Jean : Tous ces organismes ont un statut différent, mais en général, la plupart d'entre eux doivent passer par le ministre avant d'aller voir le Conseil du Trésor. Le ministre signe leurs présentations au Conseil du Trésor. S'ils ont besoin de nouveaux crédits budgétaires, ils font l'objet du même processus que d'autres organismes.

Le sénateur Murray : Ils ne passent pas par votre entremise, à titre de sous-ministre.

M. Jean : En ce qui concerne les organismes, mon rôle consiste à fournir des conseils stratégiques au ministre relativement au portefeuille. Toutefois, n'oublions pas que ce sont des organismes indépendants. Leurs présentations au Conseil du Trésor se font par l'entremise du ministère parce que le ministre signe ces documents.

Le sénateur Murray : Dans le cas d'organismes comme le Musée des beaux-arts du Canada, ils jouissent de l'appui d'un nombre impressionnant de partisans, de donateurs, et cetera. D'ailleurs, le musée ne manque pas de les énumérer dans les documents qu'il distribue à ses membres. Il compte une liste d'abonnés qui versent plus de 25 000 $ par année.

Où trouve-t-on ces recettes? Sont-elles comptabilisées sous la colonne « Moins : Recettes à valoir sur le crédit », c'est-à-dire 8,7 millions de dollars? Est-ce le montant qu'ils ont réussi à recueillir dans le cadre de leurs diverses campagnes de financement?

M. Jean : Oui.

Le sénateur Murray : Vous avez parlé du Musée canadien des droits de la personne. Quel est votre rôle dans ce qui semble être un bourbier politique assez infernal? D'après ce que je crois comprendre, à la lecture de divers journaux ethniques, certains groupes ethniques estiment que les plans pour le musée ne représentent pas leurs besoins ou leurs souhaits.

J'avais cru comprendre que, même si le gouvernement fédéral l'appuyait financièrement, le musée serait un organisme indépendant; autrement dit, vous n'auriez pas grand-chose à dire sur le contenu du musée. N'empêche que certains groupes pointent du doigt le gouvernement fédéral et lui recommandent de retenir le financement jusqu'à ce que la direction du musée trouve un plan qui soit largement acceptable.

Que savez-vous à ce sujet? Quel est le rôle du ministère dans toute cette affaire?

M. Jean : Comme vous l'avez dit, la Loi sur les musées rend ces organismes indépendants, y compris pour ce qui est du contenu. Les musées ont leurs propres conseils consultatifs et reçoivent leurs propres conseils quant à la façon de rendre leur contenu représentatif. Nous n'intervenons pas là-dedans.

Le sénateur Murray : Je ne devrais pas mettre un groupe particulier sur la sellette, mais l'exemple qui me vient à l'esprit est un organisme qui représente, semble-t-il, les Ukrainiens. Ces derniers sont insatisfaits des plans, mais le gouvernement ne pourra pas s'en mêler, n'est-ce pas?

Mr. Jean: That is correct. The museum has to be structured in such a way that it is arm's length.

Senator Murray: However, they may be coming for more money.

Mr. Jean: An organization can always come for more money.

Senator Murray: I took it from the earlier questions and answers — perhaps I misunderstood — that in due course, they would be.

Mr. Jean: For the operating, yes, they will at some point.

Senator Murray: At that point, what will the criteria be for a decision as to whether to grant them the money and how much?

Mr. Jean: The criteria, as for all the other museums, would be both an issue of needs and the capacity of the government in the current environment. We have now six national museums, four in Ottawa and two new ones. The CMHR is being built and we just opened Pier 21. We have to look at how to maintain these museums well in an environment where we do not have a lot of money to spend.

Senator Murray: It seems to be becoming an unpleasant controversy out there. I will leave it at that.

Senator Marshall: You were speaking earlier about the portfolio organizations, and you were talking about how they are at arm's length. How closely do you monitor them? Do you just provide the funding and they are left to operate on their own? You have a large staff, you were saying earlier. Do they do any reviews or assessments of those organizations? How close is your relationship to them?

Mr. Jean: They all have different statutes. A number are subject to the same oversight mechanisms that we have — Treasury Board, an audit system. That is not where our role is. Our role is, first, in being able to provide advice to ministers on things where they may need support. Our role is to try to create a good relationship in terms of bringing our synergies where there are synergies to work on projects together.

For example, if we were to work on the anniversary of Confederation in 2017, we would like to make sure that the department is focused on 2017 and our museums are focused on 2017. However, they are arm's length and we have to respect that.

Some of them have a particular status, like the Public Service Labour Relations Board, which was put under our minister just not to be under the president of Treasury Board — to create a bit of distance from the president of Treasury Board, who is also the employer.

M. Jean : C'est exact. Le musée doit être structuré de telle sorte qu'il agisse de façon indépendante.

Le sénateur Murray : Toutefois, il risque de demander plus d'argent.

M. Jean : Un organisme peut toujours demander plus d'argent.

Le sénateur Murray : J'en déduis, d'après les questions et réponses précédentes — et j'ai peut-être mal compris —, que le musée risque de faire une telle demande en temps voulu.

M. Jean : Pour le budget de fonctionnement, oui, il le fera à un moment donné.

Le sénateur Murray : À ce moment-là, sur quels critères s'appuiera-t-on pour décider s'il faut leur accorder des fonds et pour déterminer le montant du financement?

M. Jean : Comme pour les autres musées, les critères seraient à la fois une question de besoins et de capacité du gouvernement, vu le contexte actuel. Nous avons maintenant six musées nationaux, quatre à Ottawa et deux nouveaux. Le Musée canadien des droits de la personne est en construction, et nous venons d'ouvrir le Quai 21. Il nous faut déterminer comment nous pouvons maintenir ces musées en bon état dans un climat d'austérité budgétaire.

Le sénateur Murray : Ce projet semble être matière à controverse, ce qui est bien fâcheux. Je vais m'arrêter là.

Le sénateur Marshall : Vous avez parlé tout à l'heure des organismes du portefeuille et vous avez dit qu'ils sont indépendants. Dans quelle mesure les surveillez-vous? Faites-vous juste offrir du financement, en les laissant fonctionner tous seuls? Vous avez dit tout à l'heure que le ministère est doté d'un personnel nombreux. Les employés ont-ils pour tâche d'examiner ou d'évaluer ces organismes? À quel point entretenez-vous une relation étroite avec ces derniers?

M. Jean : Ils ont tous un statut différent. Un certain nombre d'entre eux sont assujettis aux mêmes mécanismes de surveillance que nous — à savoir le système de vérification du Conseil du Trésor. Cela ne relève pas de notre mandat. Notre rôle consiste, d'abord, à fournir des conseils aux ministres sur des questions pour lesquelles ils pourraient avoir besoin d'aide. Notre rôle est d'essayer de créer une bonne relation, c'est-à-dire de rassembler nos synergies, s'il y a lieu, pour collaborer à des projets.

Par exemple, si nous devions travailler sur les préparatifs pour l'anniversaire de la Confédération en 2017, nous voudrions nous assurer que le ministère et les musées se concentrent sur cet événement. Toutefois, les musées sont indépendants, et nous devons respecter cela.

Certains d'entre eux ont un statut particulier, comme la Commission des relations de travail dans la fonction publique, qui relève de notre ministre; on a évité de placer cet organisme sous la gouverne du président du Conseil du Trésor, parce que celui-ci est l'employeur.

Senator Marshall: Who would be the one that would be monitoring? How do the funds flow? Do they automatically get their money at the beginning of the year or is it monthly or quarterly? If they do not spend all their money from the previous year, do you still automatically flow the same amount?

Mr. Sobrino: All of the portfolio agencies receive money through appropriations — Parliament votes, as with the review you are doing on the Main Estimates — and that money flows to those agencies. They are accountable for the disbursement of those funds, and have to provide a performance or an annual report, depending on the agency.

Senator Marshall: Do they provide that to you or Treasury Board?

Mr. Sobrino: Some are provided to Treasury Board and others are tabled in Parliament. The Public Service Commission tables its report annually in Parliament. It is an agency of Parliament. None of them report to us; that is why they are considered arm's length.

Senator Marshall: What about all these other miscellaneous organizations that you are providing grants to? Based on the estimates, it appears there are many of these other small organizations. What sort of oversight do you provide there? Is that your department, or is it Treasury Board also?

Mr. Jean: That is our grants and contributions program, for the most part; that is $1 billion. We receive 9,000 applications every year and we grant somewhere between 7,000 or 8,000, depending on the programs. There are terms and conditions associated with these things, and there are a number of oversight mechanisms in place to ensure the money is well spent — value for money.

Evaluations are done regularly and audits are conducted. If we have a concern with one particular program with a particular recipient, we can also, under these terms and conditions, require an audit. It is done through the terms and conditions that are associated with the programs for this vote 5 money.

Senator Marshall: When you decide up front who will get one of these miscellaneous grants, there is a standard process. The people who make that decision would be employees of your department, is that right?

Mr. Jean: That is correct. On the eligibility, yes.

Senator Marshall: After the money is given out, is spent, then your staff would also go in and ensure it is spent according to the terms and conditions. How many employees did you say you have? Was it 2,000?

Mr. Jean: Right now, we have around 2,300 employees.

Le sénateur Marshall : Qui s'occuperait de la surveillance? Comment les fonds sont-ils versés? Ces organismes reçoivent-ils leurs fonds automatiquement au début de l'année, ou les reçoivent-ils plutôt tous les mois ou tous les trois mois? S'ils ne dépensent pas tout leur argent de l'année précédente, leur accordez-vous automatiquement le même montant?

M. Sobrino : Tous les organismes du portefeuille reçoivent des fonds grâce à des affectations de crédits — des crédits parlementaires, comme ce que vous faites actuellement dans le cadre de l'examen du Budget principal des dépenses. Ces organismes doivent rendre des comptes sur la manière dont les fonds sont dépensés; à ce titre, ils doivent présenter un rapport de rendement ou un rapport annuel, selon l'organisme.

Le sénateur Marshall : Est-ce qu'ils le présentent à votre ministère ou au Conseil du Trésor?

M. Sobrino : Certains le présentent au Conseil du Trésor et d'autres au Parlement. La Commission de la fonction publique dépose son rapport annuel au Parlement. Il s'agit d'un organisme du Parlement. Par contre, aucun d'eux ne nous rend des comptes; c'est pourquoi ils sont considérés comme des organismes indépendants.

Le sénateur Marshall : Qu'en est-il de toutes ces autres organisations diverses auxquelles vous accordez des subventions? D'après le Budget principal des dépenses, il semble y avoir de nombreuses autres petites organisations. Comment vous y prenez-vous pour les surveiller? Ce rôle relève-t-il de votre ministère ou, encore une fois, du Conseil du Trésor?

M. Jean : Il s'agit là, en gros, de notre programme de subventions et de contributions, d'une valeur de 1 milliard de dollars. Nous recevons 9 000 demandes chaque année et nous en subventionnons entre 7 000 et 8 000, selon les programmes. Certaines conditions s'y appliquent, et plusieurs mécanismes de surveillance sont en place pour veiller à ce que les fonds soient bien dépensés — c'est ce qu'on appelle l'optimisation des ressources.

Nous effectuons des évaluations régulières ainsi que des vérifications. Si un programme ou un bénéficiaire particulier nous préoccupe, nous pouvons également, en vertu de ces conditions, exiger une vérification. C'est ce que prévoient les conditions liées aux programmes financés par le crédit 5.

Le sénateur Marshall : Lorsque vous décidez dès le départ quel organisme qui obtiendra une de ces subventions, vous devez suivre un processus standard. Ce sont les employés de votre ministère qui prendraient cette décision, n'est-ce pas?

M. Jean : Tout à fait. C'est le cas en ce qui concerne l'admissibilité.

Le sénateur Marshall : Une fois que les fonds sont versés, votre personnel s'assurerait ensuite qu'ils sont dépensés conformément aux conditions. Combien d'employés avez-vous dit avoir? Était-ce 2 000?

M. Jean : À l'heure actuelle, nous avons à peu près 2 300 employés.

Senator Marshall: What would they be doing? Give us a general idea.

Mr. Jean: It is a combination of things. Many of our employees do deliver the $1 billion in grants and contributions. Some employees prepare policy for our various sectors. We have the official languages program and we cover broadcasting under the Broadcasting Act. Some employees do policy under Sports Canada and others work on all the major events, such as Canada Day and the Queen's visit last year.

Senator Marshall: The portfolio organizations would have their own boards of directors. Is that right?

Mr. Jean: Most of them would have their own.

[*Translation*]

Senator Ringuette: Mr. Jean, my first question follows from your statement that the government provided $15.9 million in the previous fiscal year and $21.7 million this fiscal year, before the estimates, for a total of $37.6 million for the operations of the Canadian Museum for Human Rights, though the museum is not even operational. How can we justify operating expenditures when an organization is not even operating?

Mr. Jean: We will be reviewing the anticipated amount when the museum opens. The total amount has not been used yet. Part of the amount has been allocated to preparing exhibitions, training staff and maintaining the facilities that have already been built. So operating costs have already been incurred. But you are absolutely right, the anticipated amount has not been used in full.

Senator Ringuette: What are the operating costs going to be, once the museum opens?

Mr. Jean: Based on the figures we currently have, we are talking about $21.7 million, the amount Mr. Bouchard mentioned earlier. That is what is anticipated for when the museum opens. We will then have to see whether that amount covers the needs. Since the opening of the museum is coming up, many preparations have to be done. Facilities have already been built and they must be maintained. Current expenditures amount to about 50 per cent of the anticipated operating costs once the museum is open.

Mr. Bouchard: There are additional costs. We only have to think of the consultation process and the research needed to develop the content of the museum. The museum will rely heavily on technology. So we have to look at the whole issue of technology development to ensure that everything is ready when the museum opens. Some other aspects to consider are the hiring of staff, human resources, finances and construction.

Le sénateur Marshall : Quelles tâches accompliraient-ils? Donnez-nous une idée générale.

M. Jean : C'est une combinaison de choses. Bon nombre de nos employés s'occupent de l'allocation du montant de 1 milliard de dollars sous forme de subventions et de contributions. Certains employés préparent des politiques pour nos divers secteurs. Nous administrons aussi le Programme de langues officielles et nous nous occupons de la radiodiffusion en vertu de la Loi sur la radiodiffusion. Certains employés élaborent des politiques dans le cadre de Sports Canada, alors que d'autres s'occupent de tous les importants événements, comme la fête du Canada et la visite de la reine l'année dernière.

Le sénateur Marshall : Les organismes du portefeuille sont censés avoir leur propre conseil d'administration, n'est-ce pas?

M. Jean : Oui, la plupart d'entre eux.

[*Français*]

Le sénateur Ringuette : Monsieur Jean, ma première question fait suite à votre déclaration selon laquelle, pour la dernière année budgétaire, 15,9 millions de dollars, et pour cette année budgétaire, avant les estimés, 21,7 millions de dollars, pour un total de 37,6 millions, apparaissent pour l'opération du Musée canadien des droits de la personne alors que celui-ci n'est même pas en opération. Comment peut-on justifier des fonds d'opération alors qu'une organisation n'est pas en opération?

M. Jean : Nous réviserons le montant anticipé une fois que le musée sera ouvert. Pour l'instant, le montant total n'est pas utilisé. La partie du montant utilisée est affectée à la préparation des expositions, à la formation des employés et à l'entretien des installations déjà bâties. Des dépenses opérationnelles sont donc déjà encourues. Toutefois, vous avez tout à fait raison, les crédits prévus ne sont pas encore utilisés au complet.

Le sénateur Ringuette : Quels seront les frais d'opération une fois le musée ouvert?

M. Jean : En se basant sur les chiffres que nous connaissons actuellement, on parle du montant que M. Bouchard a mentionné plus tôt, soit 21,7 millions de dollars. Voilà ce qui est anticipé lorsque le musée ouvrira. Nous devrons revoir, à ce moment, si le montant correspond aux besoins. Étant donné l'ouverture prochaine du musée, de nombreuses préparations doivent se faire. Des installations sont déjà construites et on doit les maintenir. Les dépenses actuelles représentent environ 50 p. 100 des coûts d'opération anticipés une fois que le musée sera ouvert.

M. Bouchard : D'autres coûts se sont rajoutés. On peut penser au processus de consultation et à la recherche pour développer le contenu du musée. Ce musée aura une forte composante technologique. On doit donc considérer toute la question du développement technologique pour faire en sorte que, dès son ouverture, tout soit prêt. L'embauche du personnel, les ressources humaines, les finances et la construction constituent d'autres éléments à considérer.

We expect to be at a cruising speed after the year 2011-12. The current anticipated figure is $21.7 million for the year 2011-12. After 2011-12, there will still be some unknown parameters. One major parameter is the municipal tax. That will only be determined once the value of the building is established, after construction is complete. We cannot forecast what the needs will be in the years ahead without having all the data.

That being said, there are some basic parameters, as Mr. Jean mentioned. For example, there is the ability to pay. Other museums operate with different amounts, but there is a basis for comparison. Those factors will be taken into consideration in determining the future funding of the organization.

Senator Ringuette: This will certainly be worth watching. I am looking at the data in the estimates.

[*English*]

I am looking at all of the decreases. The CBC will face a decrease of 2 per cent, notwithstanding the famous $220-million property that it sold. When CBC officials appeared before the committee two years ago, they said that they were obligated by the department to sell the property to fund their operations. They no longer have that funding to operate and they have to sustain a 2 per cent decrease.

We have looked at the Canadian Museum for Human Rights. Decreases are as follows: the Canadian Museum of Civilization, 3 per cent; the Canadian Museum of Nature, 6 per cent; and Library and Archives of Canada, 6 per cent, including a 14 per cent decrease in capital expenditures. Are you saying that all the requirements, as stated in a report from the Auditor General in respect of the shameful state of our Archives, have been rectified?

[*Translation*]

Mr. Jean: Your question has a number of parts and I will try to answer them all.

First, let us talk about CBC. A year and a half ago, during the economic crisis, CBC/Radio-Canada, like other broadcasters, was experiencing some difficulties with their revenue. They had to make some budget cuts and monetize the assets they had already sold.

The anticipated votes you see before you have nothing to do with those cuts. We can see some small decreases for Radio-Canada. But, like the other organizations, Radio-Canada has to absorb the wage increases.

In terms of the other museums that you mentioned, there is an explanation for each and every one of them—and we can provide you with it, if you wish. For example, at the archives, some projects are on a one-time basis and require significant budgets. Once completed, those projects will cause a decrease for the following year.

On pense atteindre une vitesse de croisière après l'année 2011-2012. Le chiffre actuel anticipé se situe à 21,7 millions de dollars pour l'année 2011-2012. Après 2011-2012, il existe encore des paramètres inconnus. Un de ceux-ci est important, c'est la taxation municipale. Celle-ci ne sera déterminée qu'une fois la valeur de l'édifice établie, après que la construction sera terminée. On ne peut pas prévoir ce qui sera requis dans les années futures avant de disposer de toutes les données.

Cela dit, il existe certaines bases, que M. Jean a mentionnées. On peut penser à la capacité de payer. D'autres musées opèrent avec des sommes différentes, mais il existe des bases de comparaison. Ces éléments seront pris en considération pour déterminer le financement futur de cette organisation.

Le sénateur Ringuette : Ce sera certes une intrigue à suivre. Je regarde les données qui apparaissent dans les estimés.

[*Traduction*]

Je suis en train d'examiner toutes les réductions. La Société Radio-Canada fera face à une baisse de 2 p. 100, malgré la fameuse propriété de 220 millions de dollars qu'elle a vendue. Quand les représentants de la Société Radio-Canada ont comparu devant le comité il y a deux ans, ils ont dit que le ministère les avait obligés de vendre la propriété pour financer leurs dépenses de fonctionnement. Ils ne peuvent plus compter sur ce financement pour fonctionner et ils doivent maintenant subir une baisse de 2 p. 100.

Nous avons parlé du Musée canadien des droits de la personne. Voici les réductions prévues : le Musée canadien des civilisations, 3 p. 100; le Musée canadien de la nature, 6 p. 100; Bibliothèque et Archives du Canada, 6 p. 100, y compris une baisse de 14 p. 100 des dépenses en capital. Êtes-vous en train de dire que toutes les exigences énoncées dans un rapport de la vérificatrice générale concernant l'état lamentable de nos archives ont été satisfaites?

[*Français*]

M. Jean : Votre question comporte plusieurs volets et je vais tenter d'y répondre.

Tout d'abord, parlons de CBC. Il y a un an et demi, durant la crise économique, CBC/Radio-Canada, comme les autres télédiffuseurs, ont connu certaines difficultés au niveau de leur revenu. La société a dû faire certaines compressions budgétaires et monétiser des actifs qu'ils avaient déjà vendus.

Les crédits anticipés qui sont devant vous n'ont rien à voir avec ces compressions. On retrouve de petites réductions en ce qui a trait à Radio-Canada. Toutefois, comme les autres agences, Radio-Canada doit absorber les augmentations salariales.

Pour ce qui est des autres musées que vous avez mentionnés, une explication s'applique à chacun — et on pourra vous la fournir, si vous le désirez. Aux archives, en particulier, certains projets étaient de nature ponctuelle et comportaient des crédits importants. Ces projets, une fois terminés, entraîneront pour l'année suivante une variation à la baisse.

Senator Ringuette: I had the following question about the archives. I asked you whether the capital expenditures for the restoration of our archives, which have suffered a 14 per cent decrease, are in compliance with the requirements in Ms. Fraser's report that our archives be protected. After all, you are representing Canadian Heritage.

Mr. Bouchard: I will provide you with an indirect answer. Some of the amounts mentioned earlier, which are included in the decrease you have just mentioned, have been or will be invested to ensure better preservation capacity than in recent years.

Let us use the example of the decreases you mentioned. During 2010-11, the Government of Canada's action plan provided for $1.6 million to improve the preservation capacity. A sum of $1.2 million was allocated for the preservation capacity on the site now located along Highway 50, in the former Zellers store. Though temporary, this preservation capacity is still significant. The Nitrate Preservation Facility was able to move forward because it received roughly $6.4 million in funding.

We can compare reports from one year to another. But if we examine the figures for last year and this year, we can see that money was allocated to the organization to increase its preservation capacity.

Senator Ringuette: Is there enough money invested to meet the recommendations that were made?

Mr. Bouchard: To be honest, the question should be for Library and Archives Canada. We could provide you with a detailed answer. But today, I would not be able to tell you exactly whether they actually meet the auditor's recommendations.

If I may, I would like to answer a question you asked earlier about Radio-Canada. I think you referred to the $220 million and Radio-Canada's borrowing authority.

This borrowing authority was granted to facilitate transactions. It is still in force this year.

Senator Ringuette: Are you saying that, if Radio-Canada needs additional money, it has to borrow it? Do we agree that this is what that means?

Mr. Bouchard: The borrowing ability that was granted to them last year continues to apply this year. When we look at the numbers, we might get the impression that there was a decrease, but that is not the case. This borrowing ability is still valid. It may be partially used, but there are still $220 million.

[*English*]

Senator Ringuette: Continuing on with my list here, I am on page 69, the National Battlefields Commission, a reduction of 2 per cent; the National Gallery of Canada, a reduction of 1 per cent; the National Museum of Science and Technology, a reduction of 5 per cent; Status of Women, a reduction of

Le sénateur Ringuette : Ma question au sujet des archives était la suivante. Je vous ai demandé si les frais en capital pour la restauration de nos archives, qui ont subi une baisse de 14 p. 100, répondent aux exigences formulées par Mme Fraser dans son rapport dans le but de faire en sorte que nos archives soient protégées? Vous représentez Patrimoine canadien, après tout.

M. Bouchard : Je répondrai à votre question de façon indirecte. Certaines des sommes mentionnées plus tôt, qui font partie de la réduction que vous venez de mentionner, ont été ou seront investies pour assurer une meilleure capacité de préservation que celle des dernières années.

Prenons l'exemple des diminutions que vous avez mentionnées. Au cours de l'année 2010-2011, 1,6 millions de dollars fut rendu disponible grâce au Plan d'action du gouvernement canadien pour améliorer la capacité de préservation. Une somme de 1,2 millions de dollars fut affectée pour la capacité de préservation au site maintenant situé le long de l'autoroute 50, dans l'ancien magasin Zellers. Il s'agit d'une capacité de préservation temporaire, mais tout de même importante. Le Nitrate Preservation Facility est allé de l'avant, grâce à un appui de l'ordre de 6,4 millions de dollars.

Nous pouvons faire le bilan d'une année à l'autre. Toutefois, en examinant les chiffres pour l'année dernière et cette année, on remarque que des sommes furent dévolues à l'organisation pour accroître sa capacité de préservation.

Le sénateur Ringuette : Est-ce que les sommes investies suffisent à rencontrer les recommandations qui ont été faites?

M. Bouchard : En toute franchise, la question pourrait être posée à Bibliothèque et Archives Canada. Nous pourrions vous fournir une réponse plus détaillée. Toutefois, aujourd'hui, je ne pourrais pas vous dire exactement si elles répondent de façon exacte aux recommandations du vérificateur.

Si vous me permettez, j'aimerais répondre à une question que vous avez posée plus tôt au sujet de Radio-Canada. Je crois que vous avez fait allusions aux 220 millions de dollars et à l'autorité d'emprunt de Radio-Canada.

Cette autorité d'emprunt a été donnée pour faciliter des transactions. Elle demeure encore en vigueur cette année.

Le sénateur Ringuette : Vous voulez dire que si Radio-Canada a besoin de sommes additionnelles, elle devra l'emprunter. On s'entend que c'est ce que cela veut dire?

M. Bouchard : La capacité d'emprunt qui leur a été octroyée l'an dernier demeure cette année. Lorsqu'on regarde les chiffres, on pourrait avoir l'impression qu'il y a eu une réduction, mais ce n'est pas le cas. Cette capacité d'emprunt demeure. Elle peut être occupée partiellement, mais le chiffre de 220 millions demeure.

[*Traduction*]

Le sénateur Ringuette : Pour revenir à la liste que j'ai sous les yeux, à la page 253, on constate que la Commission des champs de bataille nationaux subira une réduction de 2 p. 100; le Musée des beaux-arts du Canada, une réduction de 1 p. 100; le Musée des sciences et de la technologie du Canada, une réduction de 5 p. 100;

4 per cent; Public Service Commission, a reduction of 2 per cent. Then, lo and behold, on page 68, CRTC, Canadian Radio-television and Telecommunications Commission, an increase of 97 per cent.

[*Translation*]

Mr. Jean: This increase mainly has to do with their mandate under the anti-spam legislation. Just like with telemarketing calls, they had to put a system in place for unsolicited emails, better known as "spam."

Mr. Bouchard: That is correct. This is money for implementing the legislation and for the salaries of the new employees who are taking on this new role. That is where the significant increase in percentage comes from. I think it is around $5.5 million when we add the two together.

Mr. Jean: Two or three years ago, legislation for the do-not-call list was passed to avoid calls from telemarketers. There was a similar initiative for emails.

Senator Ringuette: That never worked!

Mr. Jean: I think there have been some guilty verdicts. Similar legislation has been introduced for email. The new mandate explains the significant increase in the amounts you were referring to earlier. Votes have been awarded to CRTC for that.

[*English*]

Senator Runciman: I was curious about Telefilm Canada. The bulk of their budget, on page 97, is going to audience development. Can you give us a broader explanation of what audience development means and what they are spending that money on?

[*Translation*]

Mr. Bouchard: Telefilm Canada uses the funding for audiovisual production.

[*English*]

One of the objectives of the film policy support mechanisms is to reach about 5 per cent of the audience for Canadian programs. Telefilm recognizes that the way people consume film these days is probably different from the way people used to do it a few years ago, so they are definitely looking at new ways of accessing film and determining different targets for different ways to have access to film. That is one of the aspects that I would mention.

The second aspect is that of marketing, ensuring there are resources devoted to the marketing of films at the different points of sale, whether talking about rentals, sale of cassettes or wide screens.

Senator Runciman: What kind of films are we talking about?

le Bureau de la coordination de la situation de la femme, une réduction de 4 p. 100; la Commission de la fonction publique, une réduction de 2 p. 100. Toutefois, à notre grande surprise, à la page 252, il y a une augmentation de 97 p. 100 pour le CRTC, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.

[*Français*]

M. Jean : La majeure partie de cette augmentation a à voir avec le mandat qu'ils ont eu avec la Loi sur les pourriels. Ils ont eu à mettre en place un système, un peu comme cela a été le cas pour les appels de télémarketing, les courriels non sollicités qu'on appelle en langage commun les « pourriels ».

M. Bouchard : C'est exact. Ce sont des sommes allouées pour la mise en œuvre de la loi et des sommes octroyées pour le salaire des nouveaux employés qui s'occupent de cette nouvelle fonction, d'où l'augmentation importante en pourcentage. Je crois que cela gravite autour de 5,5 millions de dollars lorsqu'on fait le cumul des deux.

M. Jean : Il y a environ deux ou trois ans, une loi sur le « do not call » a été adoptée dans le but de ne pas recevoir des appels de télémarketing. Il y a eu une initiative semblable pour les courriels.

Le sénateur Ringuette : Cela n'a jamais marché !

M. Jean : Je crois que certaines condamnations ont eu lieu récemment. Une loi semblable pour le courriel a été mise en place. Ce nouveau mandat explique la montée significative des sommes d'argent auxquelles vous faisiez allusion tout à l'heure. Des crédits ont été octroyés au CRTC pour cela.

[*Traduction*]

Le sénateur Runciman : Je m'interroge au sujet du financement de Téléfilm Canada. Comme on peut le voir à la page 281, l'essentiel de son budget est consacré au développement des auditoires. Pouvez-vous nous expliquer de façon générale ce que cela signifie et à quoi servent ces fonds?

[*Français*]

M. Bouchard : Téléfilm Canada administre le financement de l'aide dans le domaine de la production audiovisuelle.

[*Traduction*]

Un des objectifs des mécanismes d'appui à la politique cinématographique est de faire en sorte que les émissions canadiennes atteignent environ 5 p. 100 de l'auditoire. Conscient du fait que la consommation de films n'est probablement plus ce qu'elle était il y a quelques années, Téléfilm explore de nouvelles pistes pour permettre aux gens d'accéder aux films et pour établir des objectifs différents pour les divers moyens d'accès. C'est l'un des aspects, selon moi.

Le deuxième aspect concerne le marketing. Il faut s'assurer que des ressources sont consacrées au marketing de films aux différents points de vente, qu'il s'agisse de location, de vente ou de diffusion sur grand écran.

Le sénateur Runciman : De quel type de films parle-t-on?

Mr. Bouchard: We are talking about Canadian-produced films, films employing Canadian artists and mostly shot in Canada. There is a determination about what is a Canadian film in accordance with a certain number of criteria.

Senator Runciman: How does that fit in with what the National Film Board does?

Mr. Bouchard: The National Film Board is more of a national producer than a funding body helping independent producers.

Senator Runciman: They actually make the product?

Mr. Bouchard: Yes, and they focus mostly if not exclusively on documentaries, while Telefilm funds independent, private companies to produce a theatrical release, commercial films, trying to get the big box office. That is the main difference between the two. One actually produces and supports film producers, and the other one will support companies.

Mr. Jean: To use a practical example, two movies were candidates for Academy Awards recently, *Barney's Version* and *Incendies*, and both received funding from Telefilm Canada.

Senator Runciman: Has there ever been any consideration of moving them into one body rather than having these two separate entities and the costs associated with that?

Mr. Jean: That would be like the earlier question for the prerogative of the Prime Minister under the machinery. We would not be able to comment on that.

Senator Runciman: You commented on the CBC's 2 per cent reduction, but also in here you have support for Canadian periodicals that has been cut by 20 per cent. When you are looking at the National Film Board and Telefilm Canada supporting Canadian culture or Canadian values, I am wondering about the rationale that goes into a decision to cut support for Canadian periodicals.

Mr. Jean: The funding is because it is part of *Canada's Economic Action Plan*, which is sunsetting at the end of March. When we are presenting Main Estimates, we do not know what may be in the budget or what might come in interim supply.

Senator Runciman: This is not a big part of your estimates, but I was curious about page 73, "Grants to the Lieutenant-Governors of the provinces of Canada toward defraying the costs incurred in the exercise of their duties." That cannot cover the complete costs of the operations of a lieutenant-governor in a given province, can it?

Mr. Jean: It is shared with the provinces. The provinces provide money, and we provide money as well.

Senator Runciman: Is that a 50/50 arrangement?

M. Bouchard : On parle de films canadiens, c'est-à-dire des films qui emploient des artistes canadiens et qui sont tournés en grande partie au Canada. Plusieurs critères déterminent ce qui constitue un film canadien.

Le sénateur Runciman : Comment cela s'inscrit-il dans le mandat de l'Office national du film?

M. Bouchard : L'Office national du film est davantage un réalisateur, plutôt qu'un organisme de financement qui aide des producteurs indépendants.

Le sénateur Runciman : Il réalise des films?

M. Bouchard : Oui, et il met l'accent principalement, sinon exclusivement, sur des documentaires, alors que Téléfilm finance des entreprises privées indépendantes pour les aider à produire de longs métrages commerciaux et à les distribuer dans des salles de cinéma. C'est la principale différence entre les deux. L'un réalise des films et appuie des réalisateurs, alors que l'autre appuie des entreprises.

M. Jean : Pour vous donner un exemple concret, deux films canadiens ont été récemment mis en nomination aux Oscars, à savoir *Le Monde de Barney* et *Incendies*, et les deux ont reçu du financement de Téléfilm Canada.

Le sénateur Runciman : A-t-on déjà envisagé de les regrouper en un seul organisme plutôt que d'avoir ces deux entités distinctes et les coûts qui s'y rattachent?

M. Jean : Comme pour la question posée tout à l'heure, il s'agit d'une décision qui relève du premier ministre. Nous ne pourrions pas nous prononcer là-dessus.

Le sénateur Runciman : Vous avez parlé de la réduction de 2 p. 100 prévue pour le budget de la Société Radio-Canada, mais on constate également que les subventions en vue de soutenir les périodiques canadiens ont été révisées à la baisse de 20 p. 100. Quand on voit que l'Office national du film et Téléfilm Canada appuient la culture ou les valeurs canadiennes, je me demande ce qui peut bien expliquer la décision de réduire le financement des périodiques canadiens.

M. Jean : C'est parce que le financement fait partie du *Plan d'action économique du Canada*, qui prend fin à la fin de mars. Lorsque nous présentons le Budget principal des dépenses, nous ignorons ce qui sera prévu dans le budget ou ce qui sera inclus dans les sommes votées au titre de crédits provisoires.

Le sénateur Runciman : Il y a un point qui m'intrigue à la page 257, bien qu'il ne représente pas une somme importante dans vos prévisions budgétaires : les « subventions aux lieutenants-gouverneurs de chaque province du Canada à titre d'indemnités pour les frais engagés dans l'exercice de leurs fonctions ». Ces subventions ne peuvent pas couvrir l'ensemble des dépenses de fonctionnement d'un lieutenant-gouverneur dans une province donnée, n'est-ce pas?

M. Jean : Ces dépenses sont partagées avec les provinces. Les provinces fournissent leur part du financement et nous, le nôtre.

Le sénateur Runciman : Est-ce moitié-moitié?

Mr. Sobrino: I would have to look.

Senatur Murray: We pay their salaries, do we not, the federal government?

Senator Runciman: I see $147,000 and change to Quebec, $105,000-plus to Ontario, and then $57,000 to $97,000 to the other provinces. I was wondering why one province, which is not the biggest province, gets so much more money than the others. Is there some rationale for that?

Mr. Sobrino: I would have to get back to you with detail on that. I believe it has to do with the land area they are responsible for.

Mr. Jean: For example, it could be that the summer residence is in Quebec City for the Governor General, but we will check into that and get back to you.

Senator Runciman: Thank you.

[*Translation*]

The Chair: Gentlemen, thank you for appearing before us this evening.

[*English*]

A very interesting session, we have not had you here to tell us about all the various portfolios, but you are overseeing quite a list of different matters. We are appreciative that you came to give us a bit of insight. We look forward to receiving your undertakings.

This meeting is adjourned.

(The committee adjourned.)

M. Sobrino : Je vais devoir me renseigner là-dessus.

Le sénateur Murray : Nous, c'est-à-dire le gouvernement fédéral, payons leurs salaires, n'est-ce pas?

Le sénateur Runciman : D'après ce que je vois, on prévoit environ 147 000 $ pour le Québec, au moins 105 000 $ pour l'Ontario, puis entre 57 000 $ et 97 000 $ pour les autres provinces. Je me demande pourquoi une province, qui n'est pourtant pas la plus grande, reçoit un montant beaucoup plus élevé que les autres. Pourriez-vous m'en expliquer la raison?

M. Sobrino : Je vais devoir me renseigner là-dessus et vous fournir les détails plus tard. À mon avis, c'est attribuable à la superficie du terrain dont on est responsable.

M. Jean : Par exemple, il se peut que la résidence d'été du gouverneur général se trouve à Québec, mais nous allons vérifier cela et vous communiquer la réponse.

Le sénateur Runciman : Merci.

[*Français*]

Le président : Messieurs, je vous remercie d'avoir comparu ce soir.

[*Traduction*]

Nous avons eu droit à une séance fort intéressante. Votre ministère est chargé de surveiller toute une liste de programmes diversifiés, mais nous ne vous avons pas invités ici pour nous parler de tous les portefeuilles. Nous vous remercions de nous avoir donné une idée générale. Nous attendons avec impatience de recevoir les renseignements que vous avez promis de fournir.

La séance est levée.

(La séance est levée.)

SENATE SÉNAT

CANADA

REPORT ON THE *SUPPLEMENTARY ESTIMATES (C), 2010–11*

Standing Senate Committee on National Finance

TENTH REPORT

Chair
The Honourable Joseph A. Day

Deputy Chair
The Honourable Irving Gerstein

March 2011

TABLE OF CONTENTS

OVERVIEW OF THE *SUPPLEMENTARY ESTIMATES (C), 2010–11* **2**

PLANNED SPENDING 2

EXAMINATION OF THE *SUPPLEMENTARY ESTIMATES (C), 2010–11* **3**

1. Public Works and Government Services Canada *4*

2. Atomic Energy of Canada Limited *4*

3. Veterans Affairs Canada *5*

4. Canada Border Services Agency *6*

5. Office of Infrastructure Canada *8*

6. Human Resources and Skills Development Canada *9*

REPORT ON THE
SUPPLEMENTARY ESTIMATES (C), 2010–11

The *Supplementary Estimates (C), 2010–11* were tabled in Parliament on 8 February 2011 and were referred to the Standing Senate Committee on National Finance. The *Supplementary Estimates (C), 2010–11* are the third Supplementary Estimates to be tabled in the fiscal year ending on 31 March 2011. Once the committee's report on these Supplementary Estimates has been presented and approved by the Senate, the Senate may then proceed with a supply bill, initiated in the House of Commons, authorizing the associated appropriations.

The committee held three meetings to review these Supplementary Estimates. On 15 February 2011, officials from the Treasury Board of Canada Secretariat appeared, namely David Enns, Deputy Assistant Secretary, Expenditure Management Sector, Sally Thornton, Executive Director, Expenditure Operations and Estimates Division and Marcia Santiago, Senior Director, Expenditure Management Sector, Expenditure Operations and Estimates Division.

On 16 February 2011, the committee met with officials from the Canada Border Services Agency, notably Sylvain St-Laurent, Vice-President, Comptrollership Branch and Peter Hill, Director General, Post-Border Programs, and with officials from the Office of Infrastructure Canada, specifically John Forster, Associate Deputy Minister, Taki Sarantakis, Assistant Deputy Minister, Policy and Communications Branch, David Miller, Assistant Deputy Minister, Corporate Services and Nathan Gorall, Director General, Programs Operations Branch.

Finally, on 1 March 2011, officials from Veterans Affairs Canada and from Human Resources and Skills Development Canada appeared before the committee to discuss their department's appropriations requests in the *Supplementary Estimates (C), 2010–11* as well as, in the latter case, statutory expenditures. Veterans Affairs Canada was represented by Keith Hillier, Assistant Deputy Minister, Service Delivery and by André Joannette, Director General, Finance, while Alfred Tsang, Chief Financial Officer, Jacques Paquette, Senior Assistant Deputy Minister, Income Security and Social Development Branch, Kathryn McDade, Assistant Deputy Minister, Learning Branch and Martin Green, Director General, Workplace Partnerships appeared on behalf of Human Resources and Skills Development Canada.

Overview of the *Supplementary Estimates (C), 2010–11*

Planned Spending

In the Estimates documents, planned spending appears as budgetary and non-budgetary expenditures, and as voted and statutory appropriations.[1] As shown in Table 1, the *Supplementary Estimates (C), 2010–11* have net budgetary expenditures of $701.6 million, comprised of $919.7 million in voted appropriations and an expected reduction of $218.1 million in statutory appropriations. Non-budgetary statutory appropriations are expected to be about $1.1 billion; there are no non-budgetary voted appropriations in the *Supplementary Estimates (C), 2010–11*. With voted appropriations of $919.7 million and statutory appropriations of $886.3 million, total budgetary and non-budgetary expenditures in the *Supplementary Estimates (C), 2010–11* are $1.8 billion.

Table 1 – *Supplementary Estimates (C), 2010–11*
($ millions)

	Budgetary	**Non-Budgetary**	**Total**
Voted Appropriations	919.7	–	919.7
Statutory Appropriations	(218.1)	1,104.4	886.3
Total	**701.6**	**1,104.4**	**1,806.0**

Source: *Supplementary Estimates (C), 2010–11*, p. 8.

Total budgetary Estimates to date for the 2010-2011 fiscal year are $267.3 billion, including $261.6 billion in the *Main Estimates 2010–11*, $1.9 billion in the *Supplementary Estimates (A), 2010–11*, $3.1 billion in the *Supplementary Estimates (B), 2010–11* and $0.7 billion in the

[1] **Budgetary expenditures** include the cost of servicing the federal public debt, operating and capital expenditures, payments to federal Crown corporations, and transfer payments and subsidies to other levels of government, organizations or individuals. **Non-budgetary expenditures** (loans, investments and advances) are outlays that represent changes in the composition of the federal government's financial assets. **Voted** appropriations are those for which parliamentary authority is sought through an appropriations bill. **Statutory** appropriations are those authorized by Parliament through enabling legislation; they are included in the Estimates documents for information purposes only.

Supplementary Estimates (C), 2010–11 in addition to total adjustments of $10.5 billion. After adjustments, total budgetary Estimates for 2010–2011 are $277.8 billion. These Estimates are identical to the total expenditures of $277.8 billion indicated in the federal government's October 2010 *Update of Economic and Fiscal Projections*[2] and are consistent with the total expenditures of $280.5 billion in the 2010 federal budget.[3]

Examination of the *Supplementary Estimates (C), 2010–11*

During their examination of the *Supplementary Estimates (C), 2010–11*, Senators evaluated the federal government's requested voted appropriations and explored the reasons for changes to statutory appropriation levels for selected federal departments, agencies and Crown corporations. Six items accounted for 90% of the requested voted appropriations in the *Supplementary Estimates (C), 2010–11:*

- acquisition of Nortel Carling Campus by Public Works and Government Services Canada on behalf of the Department of National Defence;
- Atomic Energy of Canada Limited's continued operations;
- Veteran Affairs Canada's Disability Awards and Allowances Program;
- the write-off of Canada Student Loans Program debt by Human Resources and Skills Development Canada;
- introduction of the Pay Direct Card for members of the Public Service Health Care Plan by the Treasury Board of Canada Secretariat (hereafter, the Secretariat); and
- administration of the Harmonized Sales Tax in Ontario and British Columbia as well as the Affordable Living Tax Credit in Nova Scotia by the Canada Revenue Agency, Statistics Canada and the Canada Border Services Agency.

[2] Department of Finance, *Update of Economic and Fiscal Projections*, October 2010, p. 30, http://www.fin.gc.ca/ec2010/pdf/efp-pef-eng.pdf.
[3] Department of Finance, *Budget 2010,* 4 March 2010, p. 175, http://www.budget.gc.ca/2010/pdf/budget-planbudgetaire-eng.pdf.

1. Public Works and Government Services Canada

In the *Supplementary Estimates (C), 2010–11*, Public Works and Government Services Canada (PWGSC) requested gross voted appropriations of about $261.4 million. The majority of that amount is attributable to a single request of $216.8 million for the purchase of the Nortel Carling Campus for the Department of National Defence. Currently, the Department of National Defence has 17,000 employees in 48 buildings across the National Capital Region. Over the next five to seven years, the Department of National Defence will locate as much as one-half of its staff in the Nortel Carling Campus. According to Treasury Board Secretariat officials, the Nortel Carling Campus has the lowest cost per square metre of any property recently acquired by the federal government in the National Capital Region. It cost $208 million to acquire the campus.

Senators had questions about the total cost of the acquisition, including changes to meet PWGSC standards, installation of required security features, renovations and the move to the Nortel Carling Campus. Treasury Board Secretariat officials estimated that the total cost would be $998 million over the next several years and projected that the move to the Nortel Carling Campus would be completed in the 2016-2017 fiscal year. These costs do not consider the savings associated with the consolidation and retirement of some of the Department of National Defence's locations in the National Capital Region. Some Senators asked for the government policy regarding the acquisition of office space and the analysis for the acquisition of this facility, since a new building is estimated at $800 million and the total cost for this facility is estimated at $998 million.

2. Atomic Energy of Canada Limited

In the *Supplementary Estimates (C), 2010–11*, Atomic Energy of Canada Limited (AECL) requested voted appropriations of $175.4 million. These requested appropriations for AECL are not unlike the requests for $300.0 million in the *Supplementary Estimates (A), 2010–11* and for $294.0 million in the *Supplementary Estimates (B), 2010–11.*

In response to questions from senators about how the funds would be spent, Treasury Board Secretariat officials told the committee that the $175.4 million would be allocated in the following manner: $97 million for life extension projects, most notably Point Lepreau; $21.4 million for operational expenses; $18 million for the development of new reactor technology; $16 million for

isotope production; $16 million for health, safety and security upgrades at Chalk River; and $7 million for the safe shutdown of dedicated isotope facilities. Because of continued budget shortfalls at AECL, Natural Resources Canada has been actively monitoring AECL's financial difficulties.

3. Veterans Affairs Canada

In the *Supplementary Estimates (C), 2010–11*, Veterans Affairs Canada requested gross voted appropriations totalling approximately $192.1 million, including about $155.6 million to address the current demand and backlog of applicants for the Disability Awards and Allowances Program, which deals with the non-economic impacts of a service-related disability.

According to Treasury Board Secretariat officials, part of the funding for the Disability Awards and Allowances Program would be directed towards administrative costs to address the backlog of applicants. Moreover, Veterans Affairs Canada officials attributed the $155.6 million appropriations request to three principal factors: greater take-up by veterans, applications by veterans for a second award, and reassessment of previous awards where the amount of the award is increased. Senators asked questions about the service standards associated with the Disability Awards and Allowances Program. According to officials from Veterans Affairs Canada, the program initially had a service standard of 24 weeks, which the department deemed to be unsatisfactory. Consequently, the Minister of Veterans Affairs announced a new standard of 16 weeks to begin on 1 April 2001. As of 31 January 2011, approximately 68 per cent of the cases met that 16-week standard. Some senators expressed concerns about the waiting time for the program as well as about the proportion of cases that were resolved within that time frame.

Veterans Affairs Canada's requested appropriations in the *Supplementary Estimates (C), 2010–11* also included about $11.3 million for ex gratia payments to individuals affected by Agent Orange testing at CFB Gagetown in 1966 and 1967. Veterans Affairs Canada officials told the committee that two changes were recently made to the eligibility criteria for these payments. First, qualifying applicants did not have to be alive when the Agent Orange ex gratia payments initiative was announced on 6 February 2006, with the result that widows can now apply for the payment. Second, the deadline for a medical diagnosis for applicants has been extended until 30 June 2011.

Moreover, Veterans Affairs Canada's requested appropriations in the *Supplementary Estimates (C), 2010–11* included $9.2 million for vocational and medical rehabilitation associated with the 2006 New Veterans Charter, and about $1.6 million for the Legacy of Care initiative, an amount that would finance additional case managers to assist with the delivery of services to seriously injured military personnel and their families.

Some senators had concerns about the Veterans Independence Program and the fairness of the qualifying criteria by which veterans and their widows could receive benefits from this program. In response to the concerns, officials from Veterans Affairs Canada informed the committee about the criteria that widows of veterans are required to meet in order to be eligible for the Veterans Independence Program; these criteria include having a low income or being disabled.

Lastly, following questions from some senators, Veterans Affairs Canada officials indicated that militia members that have served in a theatre, such as Afghanistan, are eligible for the same benefits as regular force members.

4. Canada Border Services Agency

In the *Supplementary Estimates (C), 2010–11*, the Canada Border Services Agency (CBSA) requested gross voted appropriations of approximately $31.4 million, the majority of which is attributable to a request for incremental funding related to the mass arrival of nearly 500 migrants in the MV Sun Sea in August 2010.

In the *Supplementary Estimates (C), 2010–11*, the CBSA requested three appropriations in relation to the MV Sun Sea migrant arrival. According to Secretariat officials, the largest of these requests – for about $22 million – should cover the pre-arrival, arrival and post-arrival costs related to those migrants, including detention, legal and health services. Of that amount, $16 million has been spent to date on the MV Sun Sea migrants, of which $9 million has been spent on their detention. CBSA officials informed the committee that the daily detention cost of these migrants is $190 per person, a figure that is comparable to that in other jurisdictions, such as Australia. At present, most of the migrants have been released from detention, having posted a surety bond and having agreed to report weekly or bi-weekly to the CBSA. Migrants whose identity cannot be established or who are deemed to be a safety or flight risk remain in detention. This requested

appropriation would cover the emergency funds issued to CBSA from the Treasury Board Management Reserve for the detention of the migrants.

Senators questioned why the costs associated with the MV Sun Sea migrants were covered by the Treasury Board Management Reserve rather than by the customary method: access to Treasury Board Vote 5 for government contingencies. CBSA officials noted that Treasury Board Vote 5 is used "for certain types of expenses such as severance pay or maternity leave," rather than for emergency situations. They also noted that access to the Treasury Board Management Reserve required CBSA to prepare a Treasury Board submission.

The CBSA's second requested appropriation in the *Supplementary Estimates (C), 2010–11*, which is related to the first, is for $2.8 million to pay for the detention services provided until the end of the fiscal year by the Province of British Columbia for the approximately 100 MV Sun Sea migrants who remain in detention. Once authorized, those funds will remain frozen until Royal Assent is granted to Bill C-49, An Act to amend the Immigration and Refugee Protection Act, the Balanced Refugee Reform Act and the Marine Transportation Security Act. Some senators were critical of the process in relation to this appropriations request, because the CBSA was seeking approval for appropriations requests prior to the passage of legislation that would enable the spending associated with those requests. Generally, a federal agency or department will make appropriations requests after enabling legislation has received Royal Assent.

The CBSA's third requested appropriation in the *Supplementary Estimates (C), 2010–11*, which is related to the first and second requests, is for $1.5 million to conduct an investigation of international human smuggling networks to prevent more mass migrant arrivals in Canada. With these funds, hiring would occur in Thailand and Sri Lanka. Additionally, CBSA, Royal Canadian Mounted Police and Canadian Security Intelligence Service personnel, among others, would work to limit the likelihood of further mass arrivals.

Lastly, the CBSA requested an appropriation in the *Supplementary Estimates (C), 2010–11* for about $4.7 million to make financial system changes in relation to the collection, and remittance to British Columbia and Ontario, of the revenue from provincial sales taxes as well as provincial

tobacco and alcohol excise taxes, among other fees associated with the implementation of the Harmonized Sales Tax.

5. Office of Infrastructure Canada

In the *Supplementary Estimates (C), 2010–11*, the Office of Infrastructure Canada did not request any voted appropriations. However, it saw its statutory appropriations reduced by about $132.8 million due to re-profiled spending and changes to the cash flow requirements of the Provincial-Territorial Infrastructure Base Funding Program and the Green Infrastructure Fund to match the timing of project construction.

Senators had questions about the extension of the deadline for infrastructure projects eligible for stimulus-related funding from the original deadline of 31 March 2011 indicated in the Economic Action Plan to the current deadline of 31 October 2011. Officials from the Office of Infrastructure Canada explained to the committee that while most of the 6,300 stimulus-related infrastructure projects were expected to be completed by the original deadline, other projects would be unlikely to meet that deadline. In light of these difficulties, the federal government extended the deadline.

Senators questioned Office of Infrastructure Canada officials about the criteria applied in determining which infrastructure projects would be eligible for the deadline extension. They informed the committee that, in order to receive an extension, provinces were required to complete a submission by 31 January 2011 in which they indicated the amount that they expected would be spent in the current fiscal year and in the 2011-2012 fiscal year. Furthermore, they had to make a commitment to complete the project and to accept costs incurred beyond the 31 October 2011 deadline. For pre-approved projects to be eligible for the deadline extension, construction on the infrastructure project must have begun by, and the Office of Infrastructure Canada must have received claims for costs incurred prior to, 31 March 2011. The committee was informed that the share of expenses financed by the federal government is one-third for municipal projects and one-half for provincial highways. As well, Office of Infrastructure Canada officials noted that any cost overruns would not be borne by the federal government.

Senators also had questions about the relatively low proportion of stimulus-related infrastructure projects that received environmental assessments. Officials from the Office of Infrastructure Canada

indicated that the Office focused its efforts on exempting infrastructure projects from environmental assessments where limited environmental impact could be shown to exist, such as the repaving of Steeles Avenue in Toronto. Moreover, an identifiably limited environmental impact was among the screening criteria used by the Office of Infrastructure Canada in its approval of projects. Officials also told the committee that the Office of Infrastructure Canada attempted to avoid duplicating the efforts of municipal and provincial/territorial governments, focusing instead on particular criteria, such as an assessment of the project's costs and benefits, in determining qualifying projects.

Senators questioned why Treasury Board Vote 5 for government contingencies was used to allocate $5 million to the Office of Infrastructure Canada's operating expenditures. Treasury Board Secretariat officials indicated that the Office of Infrastructure Canada, which was created in 2002, has never had A-base operating funding because of its size and age relative to other federal agencies and departments. Typically, the Office of Infrastructure Canada is underfunded, and it generally receives its operating funds from the amounts allocated to the programs that it administers. Officials also noted that the Office of Infrastructure Canada's operating expenditures are $66 million in the 2010-2011 fiscal year. Given the size of the Office of Infrastructure Canada's total expenditures, this operating budget was perceived by Secretariat officials to be reasonable.

6. Human Resources and Skills Development Canada

In the *Supplementary Estimates (C), 2010–11*, Human Resources and Skills Development Canada (HRSDC) requested gross voted appropriations of approximately $166.3 million. The largest of these appropriations is in the amount of $149.6 million, to allow HRSDC to write off unrecoverable debts from the Canada Student Loans Program.

Secretariat officials described the conditions under which student loans would be written off by HRSDC. They noted that HRSDC would make every effort to collect outstanding student loans, including through flexible repayments, renegotiations, payment extensions and perhaps legal proceedings against the student debtor. According to HRSDC officials and subject to the *Canada Student Financial Assistance Act*, six years after the loan was last acknowledged by the student debtor, the federal government loses its legal authority to pursue the debtor; at that point, the debt is written off. They also indicated that, at present, about 13 per cent of the value of HRSDC's student loan portfolio is not recovered. Most of these unrecovered student loans – about 11 per cent of the

total student loan portfolio – are being written off. Another 1.6 per cent of the value of HRSDC's student loan portfolio is forgiven for borrowers on repayment assistance for an extended period of time. Lastly, about 0.1 per cent of the value of the student loan portfolio is retired following the death or permanent disability of the borrower.

In responding to questions from senators about the circumstances that most often result in student loans being written off, HRSDC officials stated that the majority of loan write-offs occur because the borrower has insufficient income and/or irregular employment. According to HRSDC officials, the proportion of the federal government's student loan portfolio that is not recovered has declined since the 1990s, when the proportion exceeded 20 per cent. The write-off that would occur in relation to the *Supplementary Estimates (C), 2010–11* is budgetary in nature and requires a parliamentary appropriation since it imposes a fiscal cost on the federal government, whose assets would decrease in value.

In the current fiscal year, the total loan portfolio issued under the Canada Student Financial Assistance Act is forecasted to be $311.2 million higher than earlier estimates, raising the forecasted level of loans disbursed from $2 billion to $2.3 billion. In contrast to student loan write-offs, newly issued student loans are non-budgetary expenditures because the loan is generally repaid to the federal government. As of December 2010, HRSDC student loans outstanding were about $13.5 billion, an amount below the current legislated limit of $15 billion. The Chief Actuary of Canada has forecasted that total student loans outstanding under the Act will reach the $15 billion limit by the 2014-2015 fiscal year. Senators had questions about the level of Canada Student Loans Program debt per student, in response to which HRSDC officials told the committee that, for students who have borrowed from the Canada Student Loans Program, the average level of debt owed to the program upon graduation exceeded $13,000 in the 2009-2010 fiscal year.

Senators also had questions about the sudden increase in forecasted statutory expenditures for the Canada Disability Savings Grant and the Canada Disability Savings Bond associated with registered disability savings plans, which were introduced in *The Budget Plan 2007*.[4] The Canada Disability

[4] Department of Finance, *The Budget Plan 2007,* p. 83, http://www.budget.gc.ca/2007/pdf/bp2007e.pdf.

Savings Grant and the Canada Disability Savings Bond were forecasted, in the *Supplementary Estimates (B), 2010–11*, to have a federal fiscal cost of about $10.2 million and $5.7 million respectively in the 2010-2011 fiscal year. In the *Supplementary Estimates (C), 2010–11*, the Canada Disability Savings Grant is forecasted to have a cost of $77.6 million in the 2010-2011 fiscal year, while the Canada Disability Savings Bond is expected to have a cost of $38.5 million. Officials from HRSDC told the committee that the department was surprised and pleased by higher-than-forecasted take-up rates for these measures, noting that HRSDC had reached its three-year take-up rate target in the first year following introduction of the measures. Secretariat officials also noted that the Canada Disability Savings Grant is structured such that the federal government may make matching contributions of as much as 300 per cent, depending on the size of the contribution to the registered disability savings plan as well as the beneficiary's family income.

Similarly, senators asked questions about the forecasted rise in statutory spending related to the Canada Education Savings Program of about $60 million, an increase of approximately 10 per cent. Officials from HRSDC attributed this forecasted increase to the recovery from the recent recession.

Lastly, senators were concerned about the forecasted decrease in statutory expenditures of $356 million related to Old Age Security payments and of $211 million related to Guaranteed Income Supplement benefits. According to HRSDC officials, when compared with the previous fiscal year, total Old Age Security and Guaranteed Income Supplement payments and the number of beneficiaries have increased, consistent with Canada's aging population. It is the forecasted level of Old Age Security and Guaranteed Income Supplement benefits that has decreased relative to earlier predictions, which overestimated the increase in Old Age Security and Guaranteed Income Supplement benefits. Secretariat officials assured the committee that these forecasted reductions are not the result of changes to payment rates or program criteria.

SENATE SÉNAT

CANADA

RAPPORT SUR LE *BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (C) 2010-2011*

Comité sénatorial permanent des finances nationales

DIXIÈME RAPPORT

Président
L'honorable Joseph A. Day

Vice-président
L'honorable Irving Gerstein

Mars 2011

TABLE DES MATIÈRES

APERÇU DU *BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (C) 2010-1011* 2

DÉPENSES PRÉVUES 2

EXAMEN DU *BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (C) 2010–2011* 3

1. Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 4

2. Énergie atomique du Canada limitée 4

3. Anciens Combattants Canada 5

4. Agence des services frontaliers du Canada 6

5. Bureau de l'infrastructure du Canada 8

6. Ressources humaines et Développement des compétences Canada 9

RAPPORT SUR LE
BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (C) 2010–2011

Le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2010-2011* a été déposé au Parlement le 8 février 2011 et a été renvoyé au Comité sénatorial permanent des finances nationales. C'est le troisième budget supplémentaire de l'exercice financier se terminant le 31 mars 2011. Une fois que le rapport du comité sur ce budget supplémentaire aura été présenté et adopté par le Sénat, le Sénat pourra alors adopter un projet de loi de crédit, émanant de la Chambre des communes, autorisant les crédits en question.

Le comité a consacré trois réunions à ce budget supplémentaire. Le 15 février 2011, il a entendu des fonctionnaires du Secrétariat du Conseil du Trésor, notamment David Enns, secrétaire adjoint délégué, Secteur de la gestion des dépenses, Sally Thornton, directrice exécutive, Division des opérations et prévisions de dépenses et Marcia Santiago, directrice principale, Secteur de la gestion des dépenses, Division des opérations et prévisions de dépenses.

Le 16 février 2011, le comité a reçu des fonctionnaires de l'Agence des services frontaliers du Canada, notamment Sylvain St-Laurent, vice-président, Direction générale du contrôle, et Peter Hill, directeur général, Programmes après le passage à la frontière, ainsi que des représentants du Bureau de l'infrastructure du Canada, à savoir John Forster, sous-ministre délégué, Taki Sarantakis, sous-ministre adjoint, Direction générale des politiques et des communications, David Miller, sous-ministre adjoint, Direction générale des services ministériels, et Nathan Gorall, directeur général, Direction générale des opérations des programmes.

Enfin, le 1er mars 2011, des fonctionnaires d'Anciens Combattants Canada et de Ressources humaines et Développement des compétences Canada ont comparu devant le comité pour parler des demandes de crédits de leur ministère contenues dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2010-2011*, ainsi que, dans le cas de RHDCC, de dépenses législatives. Anciens Combattants Canada était représenté par Keith Hillier, sous-ministre adjoint, Prestation des services, et André Joannette, directeur général, Finances, tandis que Alfred Tsang, agent principal des finances, Jacques Paquette, sous-ministre adjoint principal, Direction générale de la sécurité du revenu et du développement social, Kathryn McDade, sous-ministre adjointe, Direction générale de

l'apprentissage et Martin Green, directeur général, Partenariats en milieu de travail, ont comparu au nom de Ressources humaines et Développement des compétences Canada.

Aperçu du *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2010-1011*

Dépenses prévues

Dans les documents budgétaires, les dépenses prévues sont réparties entre les dépenses budgétaires et les dépenses non budgétaires, et se subdivisent en deux catégories : les crédits votés et les crédits législatifs[1].

Comme on le constate au tableau 1, le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2010–2011* prévoit des dépenses budgétaires nettes de 701,6 millions de dollars, à savoir 919,7 millions de dollars en crédits votés et une réduction prévue de 218,1 millions de dollars des crédits législatifs. Les crédits législatifs non budgétaires devraient totaliser environ 1,1 milliard de dollars; il n'y a pas de crédits votés non budgétaires dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2010–2011*. Avec des crédits votés de 919,7 millions de dollars et des crédits législatifs de 886,3 millions de dollars, le total des dépenses budgétaires et non budgétaires figurant dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2010–2011* s'élève à 1,8 milliard de dollars.

Tableau 1 – *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2010–2011*
(millions de dollars)

	Budgétaire	**Non budgétaire**	**Total**
Crédits votés	919,7	–	919,7
Crédits législatifs	(218,1)	1 104,4	886,3
Total	**701,6**	**1 104,4**	**1 806,0**

Source : Budget supplémentaire des dépenses (C) 2010–2011, p. 8.

[1] Les **dépenses budgétaires** comprennent les frais de la dette publique, les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital; les paiements de transfert et subventions à d'autres ordres de gouvernement, à des organismes ou à des particuliers; et les paiements aux sociétés d'État; les **dépenses non budgétaires** (prêts, placements et avances) sont des dépenses qui correspondent à des changements dans la valeur des actifs financiers du gouvernement fédéral; les dépenses votées sont celles qui doivent être autorisées par le Parlement au moyen d'un projet de loi de crédits; et les **dépenses législatives** sont celles qui sont autorisées par le Parlement au moyen d'une loi habilitante; elles figurent dans les documents budgétaires à titre d'information seulement.

Le montant total des budgets de dépenses à ce jour pour l'exercice 2010-2011 s'élève à 267,3 milliards de dollars, ce qui comprend 261,6 milliards de dollars prévus dans le *Budget principal des dépenses 2010-2011*, 1,9 milliard de dollars dans le *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2010-2011*, 3,1 milliards de dollars dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2010-2011*, 700 millions de dollars dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2010-2011* et 10,5 milliards de dollars de rajustements. Après rajustement, les dépenses budgétaires de 2010-2011 totalisent 277,8 milliards de dollars. Ces dépenses sont conformes aux dépenses totales de 277,8 milliards de dollars prévues dans la *Mise à jour des projections économiques et financières* d'octobre 2010[2] et aux dépenses totales de 280,5 milliards de dollars figurant dans le budget fédéral de 2010[3].

Examen du *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2010–2011*

Durant leur examen du *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2010–2011*, les sénateurs ont étudié les demandes de crédits votés et les raisons invoquées pour expliquer les variations des crédits législatifs de certains ministères, organismes publics et sociétés d'État fédéraux. Six postes comptent pour 90 % des demandes de crédits votés figurant dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2010–2011 :*

- acquisition du campus Carling de Nortel par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour le compte du ministère de la Défense nationale;
- poursuite des activités d'Énergie atomique du Canada limitée;
- Programme d'indemnités et de pensions d'invalidité d'Anciens Combattants Canada;
- radiation de dettes afférentes au Programme canadien de prêts aux étudiants administré par Ressources humaines et Développement des compétences Canada;
- introduction par le Secrétariat du Conseil du Conseil du Trésor) d'une carte-médicaments électronique destinée aux membres du Régime de soins de santé de la fonction publique;
- administration de la taxe de vente harmonisée en Ontario et en Colombie-Britannique et du Affordable Living Tax Credit en Nouvelle-Écosse par l'Agence du revenu du Canada, Statistique Canada et l'Agence des services frontaliers du Canada.

[2] Ministère des Finances, *Mise à jour des projections économiques et financières*, octobre 2010, p. 37, http://www.fin.gc.ca/ec2010/pdf/efp-pef-fra.pdf.
[3] Ministère des Finances, *Le budget de 2010*, 4 mars 2010, p. 196, http://www.budget.gc.ca/2010/pdf/budget-planbudgetaire-fra.pdf.

1. Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2010–2011*, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) sollicite pour environ 261,4 millions de dollars de crédits votés. Le gros du montant (216,8 millions de dollars) concerne l'achat du campus Carling de Nortel pour le compte du ministère de la Défense nationale, lequel emploie 17 000 personnes disséminées dans 48 édifices dans la région de la capitale nationale. D'ici cinq à sept ans, le Ministère compte regrouper jusqu'à la moitié de ses effectifs au campus Carling de Nortel. D'après les représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor, le campus Carling de Nortel est, de tous les immeubles acquis récemment par le gouvernement fédéral dans la région de la capitale nationale, le moins cher au mètre carré. Le campus coûte 208 millions de dollars.

Les sénateurs avaient des questions sur le coût total de l'opération, y compris les changements à apporter pour respecter les normes de TPSGC, l'installation de systèmes de sécurité, la rénovation de l'édifice et le déménagement. Les représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor ont dit estimer la dépense totale à 998 millions de dollars distribués sur plusieurs années et précisé que l'emménagement au campus Carling de Nortel serait terminé durant l'exercice 2016-2017. Ces coûts ne tiennent pas compte des économies associées au regroupement des effectifs et à la libération de certains immeubles du Ministère dans la RCN. Certains sénateurs ont demandé à obtenir la politique du gouvernement sur l'acquisition de locaux à bureaux ainsi que l'analyse qui sous-tend l'achat de cette installation, puisque la construction d'un nouvel immeuble est estimée à 800 millions de dollars alors que cette installation coûterait au total environ 998 millions de dollars.

2. Énergie atomique du Canada limitée

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2010–2011*, Énergie atomique du Canada limitée (EACL) sollicite 175,4 millions de dollars de crédits votés. Ces demandes de crédits sont analogues aux demandes précédentes de 300,0 millions de dollars dans le *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2010–2011* et de 294,0 millions de dollars dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2010–2011*.

En réponse à des questions des sénateurs sur l'usage des fonds, les représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor ont dit au comité que les 175,4 millions de dollars seraient distribués de la

manière suivante : 97 millions de dollars pour des projets de prolongation de la vie de réacteurs, notamment à Pointe Lepreau; 21,4 millions de dollars pour les dépenses opérationnelles; 18 millions de dollars pour la mise au point de nouvelles technologies pour réacteurs; 16 millions de dollars pour la production d'isotopes; 16 millions de dollars pour des améliorations touchant la santé et la sécurité à Chalk River et 7 millions de dollars pour la fermeture sûre d'installations de production d'isotopes. Ressources naturelles Canada suit de près la situation financière d'EACL en raison des déficits budgétaires constants de cette organisation.

3. Anciens Combattants Canada

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2010–2011*, Anciens Combattants Canada demande pour environ 192,1 millions de dollars de crédits votés, dont approximativement 155,6 millions de dollars pour couvrir la demande courante et l'arriéré des demandes de prestations aux termes du Programme d'indemnités et de pensions d'invalidité, qui concerne les conséquences non financières d'une invalidité liée au service.

D'après les représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor, une partie du financement demandé pour le Programme d'indemnités et de pensions d'invalidité servira à couvrir les coûts d'administration associés au traitement de l'arriéré des demandes. En outre, les fonctionnaires d'Anciens Combattants Canada ont dit attribuer la demande de crédits de 155,6 millions de dollars à trois facteurs principaux : l'augmentation du nombre de demandeurs, les secondes demandes d'indemnités et la révision à la hausse d'indemnités précédemment autorisées. Les sénateurs ont posé des questions sur la norme de service associée au Programme. D'après les représentants du Ministère, elle était initialement de 24 semaines, mais le Ministère considérant cette période comme excessive, elle a été ramenée à 16 semaines à compter du 1er avril 2001. Au 31 janvier 2011, environ 68 % des demandes étaient traitées à l'intérieur d'un délai de 16 semaines. Certains sénateurs ont exprimé des préoccupations quant à la durée de la période de traitement des demandes et à la proportion des cas traités dans les délais prévus.

Les demandes de crédits d'Anciens Combattants Canada comprennent également environ 11,3 millions de dollars pour le versement de paiements à titre gracieux aux personnes touchées par les essais de l'agent Orange à la BFC de Gagetown en 1966 et en 1967. Les représentants du Ministère ont dit au comité que les conditions d'admissibilité à ces paiements avaient été modifiées

récemment. Premièrement, il n'est plus nécessaire que les requérants aient été en vie au moment où le programme de paiements à titre gracieux avait été annoncé le 6 février 2006, si bien que les veuves peuvent maintenant présenter une demande. Deuxièmement, la date butoir pour la production d'un diagnostic médical a été repoussée jusqu'au 30 juin 2011.

Le Ministère demande aussi 9,2 millions de dollars à l'égard des services de réadaptation associés à la nouvelle Charte des anciens combattants de 2006 et environ 1,6 million de dollars pour la « tradition de soins », pour permettre l'ajout de gestionnaires de cas qui faciliteront la prestation des services aux militaires gravement blessés et à leurs familles.

Certains sénateurs s'interrogeaient sur l'équité des conditions d'admissibilité des anciens combattants et des veuves aux prestations du Programme pour l'autonomie des anciens combattants. Les représentants du Ministère ont fourni des précisions au comité sur les conditions en question, lesquelles comprennent notamment le faible revenu et l'invalidité.

Enfin, en réponse à des questions des sénateurs, les représentants d'Anciens Combattants Canada ont dit que les membres de la milice qui servent sur un théâtre d'opérations, en Afghanistan par exemple, ont droit aux mêmes prestations que les membres des forces régulières.

4. Agence des services frontaliers du Canada

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2010–2011*, l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) demande des crédits totalisant environ 31,4 millions de dollars, et le gros de cette somme découle de l'arrivée en masse de près de 500 migrants sur le navire MV Sun Sea en août 2010.

Trois demandes de crédits concernent cette question. D'après les représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor, la plus importante – environ 22 millions de dollars – servira à couvrir les dépenses engagées avant, pendant et après l'arrivée de ces migrants (détention, services juridiques et services médicaux). Sur cette somme, approximativement 16 millions de dollars ont déjà été dépensés, dont 9 millions de dollars pour la détention des migrants en question. Les représentants de l'ASFC ont indiqué au comité que la détention de ces migrants coûte 190 $ par personne par jour, ce qui est similaire aux chiffres correspondants d'autres pays, notamment l'Australie. La plupart des

migrants ont maintenant été libérés après avoir versé une caution et s'être engagés à se présenter une fois par semaine ou toutes les deux semaines à l'ASFC. Ceux dont l'identité n'a pas pu être établie ou dont on considère qu'ils présentent un risque pour la sécurité ou qu'ils risquent de fuir demeurent en détention. Les crédits demandés couvrent les fonds d'urgence accordés par le Secrétariat du Conseil du Trésor à l'ASFC à même la Réserve de gestion du Conseil du Trésor pour la détention des migrants.

Les sénateurs ont demandé pourquoi les dépenses associées aux migrants du MV Sun Sea étaient financées à même la Réserve de gestion du Conseil du Trésor et non par la méthode habituelle, à savoir le crédit 5 du Conseil du Trésor pour les éventualités du gouvernement. Les représentants de l'ASFC ont signalé que le crédit 5 du Conseil du Trésor sert à couvrir certains types de dépenses, comme des congés de maternité ou des indemnités de départ, et non à faire face à des situations d'urgence. Ils ont signalé par ailleurs que le recours à la Réserve d'urgence exigeait la présentation, par l'ASFC, d'un mémoire au Conseil du Trésor.

La seconde demande de crédits de l'ASFC, liée à la première, totalise 2,8 millions de dollars destinés à couvrir, jusqu'à la fin de l'exercice, les services de détention fournis par la province de la Colombie-Britannique à l'égard de la centaine de migrants du MV Sun Sea toujours détenus. Une fois autorisés, ces fonds seront gelés jusqu'à la promulgation du projet de loi C-49, Loi modifiant la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, la Loi sur des mesures de réforme équitables concernant les réfugiés et la Loi sur la sûreté du transport maritime. Quelques sénateurs se sont montrés critiques à l'égard du fait que l'ASFC cherche à faire approuver des demandes de crédits avant même que ne soit adoptée la loi autorisant les dépenses visées. En général, les ministères et organismes fédéraux ne présentent une demande de crédit que lorsque la loi habilitante a reçu la sanction royale.

La troisième demande de crédits de l'ASFC, liée aux deux premières, est d'un montant de 1,5 million de dollars, somme destinée à la réalisation d'une enquête sur les réseaux internationaux de trafic de personnes en vue de prévenir de nouvelles arrivées massives de migrants au Canada. Ces fonds permettraient d'embauche du personnel en Thaïlande et au Sri Lanka. En outre, des employés de l'ASFC, de la Gendarmerie royale du Canada et du Service canadien du renseignement de

sécurité, entre autres, pourraient ainsi travailler à la réduction de la probabilité de nouvelles arrivées massives.

Enfin, l'ASFC demande environ 4,7 millions de dollars pour effectuer des modifications des systèmes financiers liés à la collecte et la remise à l'Ontario et à la Colombie-Britannique du produit des taxes de vente provinciales et des taxes provinciales sur l'alcool et le tabac, en autres, dans le contexte de la mise en œuvre de la taxe de vente harmonisée.

5. Bureau de l'infrastructure du Canada

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2010–2011*, le Bureau de l'infrastructure du Canada ne présente aucune demande de crédits votés, mais il fait état d'une réduction des crédits législatifs d'environ 132,8 millions de dollars associée à un rajustement des dépenses et à des modifications des besoins de trésorerie du Programme de financement de base de l'infrastructure des provinces et des territoires et du Fonds pour l'infrastructure verte en fonction du calendrier de construction des ouvrages.

Les sénateurs avaient des questions sur le report de l'échéance des dépenses d'infrastructure dans le contexte du programme de stimulation de l'économie; l'échéance, initialement fixée au 31 mars 2011 dans le Plan d'action économique, a été reportée au 31 octobre 2011. Les représentants du Bureau de l'infrastructure du Canada ont expliqué au comité que la majorité des 6 300 projets d'infrastructure liés au programme de stimulation économique devraient être achevés d'ici l'échéance initiale, mais pas tous, si bien que le gouvernement fédéral a décidé de repousser la date d'échéance.

Les sénateurs ont interrogé les représentants du Bureau de l'infrastructure du Canada sur les critères servant à déterminer quels projets peuvent bénéficier du report de la date d'échéance. On a expliqué au comité que, pour bénéficier de la prolongation, les provinces devaient produire une demande au plus tard le 31 janvier 2011 indiquant le montant qu'elles prévoyaient dépenser durant l'exercice courant et durant l'exercice 2011-2012. Les provinces devaient aussi s'engager à terminer le projet et à assumer les coûts engagés après l'échéance du 31 octobre 2011. Dans le cas des projets préapprouvés, les travaux devront avoir été entamés avant le 31 mars 2011 et le Bureau de l'infrastructure du Canada devra avoir reçu des demandes de remboursement des dépenses engagées

avant la même date. On a précisé au comité que la partie des dépenses financée par le gouvernement fédéral est fixée à un tiers dans le cas des projets des municipalités et à la moitié dans le cas des routes provinciales. Les représentants du Bureau de l'infrastructure du Canada ont indiqué aussi que les dépassements de coûts ne seront pas assumés par le gouvernement fédéral.

Les sénateurs avaient aussi des questions au sujet de la proportion relativement faible des projets d'infrastructure financés dans le contexte des mesures de relance qui avaient fait l'objet d'une évaluation environnementale. Les représentants du Bureau de l'infrastructure du Canada ont dit que le Bureau s'efforçait d'exempter les projets des évaluations environnementales là où l'on était certain que l'impact serait minime, comme dans le cas, par exemple, de la réfection de la chaussée de l'avenue Steeles à Toronto. Au demeurant, l'un des critères de sélection du Bureau de l'infrastructure du Canada était justement que les projets envisagés aient peu de conséquences environnementales. Les fonctionnaires du Bureau ont dit également au comité que, dans le choix des projets, on avait délibérément cherché à éviter de faire double emploi avec les gouvernementaux municipaux et provinciaux en mettant l'accent sur des critères particuliers, comme l'évaluation des coûts et avantages des projets.

Les sénateurs ont demandé pourquoi on avait recours au crédit pour éventualités du gouvernement, le crédit 5 du Conseil du Trésor, pour affecter 5 millions de dollars aux dépenses de fonctionnement du Bureau. Les représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor ont répondu que le Bureau de l'infrastructure du Canada, créé en 2002, n'avait jamais reçu de financement pour les activités de base en raison de sa taille et de son ancienneté par rapport aux autres ministères et organismes fédéraux. Le Bureau est le plus souvent sous-financé et couvre généralement ses dépenses à même les sommes allouées aux programmes qu'il administre. Ils ont précisé que les dépenses de fonctionnement du Bureau avaient totalisé 66 millions de dollars en 2010-2011, ce que le Secrétariat du Conseil du Trésor considère comme raisonnable compte tenu de la taille de l'organisation.

6. Ressources humaines et Développement des compétences Canada

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2010–2011*, Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) sollicite pour environ 166,3 millions de dollars

de crédits votés. Le montant le plus important, environ 149,6 millions de dollars, doit permettre à RHDCC de radier des dettes irrécouvrables associées au Programme canadien de prêts aux étudiants.

Les porte-parole du Secrétariat du Conseil du Trésor ont décrit les conditions dans lesquelles des prêts étudiants sont radiés par RHDCC. Ils ont précisé que RHDCC faisait tout ce qu'il était possible de faire pour recouvrer les prêts étudiants en souffrance, offrant si nécessaire un assouplissement des modalités de remboursement, une renégociation des prêts, une prolongation de la période de remboursement et envisageant au besoin des recours contre le débiteur étudiant. Cependant, aux termes de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants,* ont-ils dit, il y a prescription six ans après que le débiteur étudiant ait reconnu pour la dernière fois sa responsabilité à l'égard de la créance et celle-ci est alors radiée. Ils ont indiqué que, actuellement, les créances non recouvrées représentaient 13 % environ de la valeur du portefeuille de prêts étudiants de RHDCC et que la plupart de ces créances – environ 11 % de la valeur totale du portefeuille de prêts étudiants – étaient radiées. Des remises de dette – représentant 1,6 % en valeur des prêts étudiants – sont accordées aux étudiants qui bénéficient depuis longtemps d'une aide au remboursement et une petite partie des créances – représentant environ 0,1 % de la valeur totale du portefeuille de prêts étudiants – sont annulées en raison du décès ou d'un handicap permanent de l'emprunteur.

Les sénateurs leur ayant demandé quelles raisons motivaient le plus souvent la radiation de prêts étudiants, les représentants du Ministère ont répondu que, dans la majorité des cas, le débiteur ne gagnait pas suffisamment ou avait un emploi irrégulier. Ils ont dit aussi que la proportion du portefeuille de prêts non recouvrée avait diminué depuis les années 1990, où elle dépassait les 20 %. La radiation demandée dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2010–2011* est de nature budgétaire et exige un crédit parlementaire puisqu'elle entraîne un coût pour le gouvernement fédéral, dont l'actif perd en valeur.

Pour l'exercice courant, on prévoit que le montant des prêts consentis aux termes de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants* sera supérieur de 311,2 millions de dollars à ce qui avait été prévu, ce qui portera le niveau prévu des prêts de 2 à 2,3 milliards de dollars. Contrairement aux radiations de prêts étudiants, les prêts étudiants nouvellement consentis sont une dépense non budgétaire parce que les prêts sont généralement remboursés au gouvernement fédéral. En décembre 2010, L'encours des prêts étudiants de RHDCC s'élevait à environ 13,5 milliards de dollars, un

montant inférieur au plafond de 15 milliards de dollars prévu dans la Loi. L'actuaire en chef du Canada a prévu que l'encours des prêts consentis aux termes de la Loi atteindra le plafond de 15 milliards de dollars d'ici l'exercice 2014-2015. Les sénateurs s'interrogeant sur l'endettement par étudiant aux termes du Programme canadien de prêts aux étudiants, on leur a répondu que la dette moyenne à la fin des études dépassait 13 000 $ en 2009-2010.

Les sénateurs ont posé des questions aussi sur l'augmentation soudaine des dépenses législatives prévues au titre de la Subvention canadienne pour l'épargne-invalidité et du Bon canadien pour l'épargne-invalidité afférents aux régimes enregistrés d'épargne-invalidité établis dans *Le plan budgétaire 2007*[4]. Suivant le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2010–2011*, il était prévu que la Subvention et le Bon coûteraient au gouvernement fédéral environ 10,2 millions de dollars et 5,7 millions de dollars respectivement en 2010-2011, mais le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2010–2011*, fait état d'une somme de 77,6 millions de dollars pour la première et de 38,5 millions de dollars pour le second. Les représentants de RHDCC ont dit au comité que le Ministère avait été surpris et enchanté par la participation plus élevée que prévu au programme, soulignant qu'on avait atteint le taux visé après trois ans dès la première année qui a suivi la création de ces mesures. Les représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor ont fait remarquer également que la Subvention est structurée de telle manière que le gouvernement fédéral peut verser une contribution pouvant aller jusqu'à 300 %, suivant le montant de la contribution au régime enregistré d'épargne-invalidité et le revenu familial du bénéficiaire.

Les sénateurs ont posé des questions aussi sur l'augmentation prévue d'environ 60 millions de dollars (10 % à peu près) des dépenses législatives concernant le Programme canadien pour l'épargne-études. Les représentants de RHDCC attribuent cette augmentation à la reprise après la récente récession.

Enfin, les sénateurs étaient préoccupés par la baisse prévue de 356 millions de dollars des dépenses au titre des prestations de Sécurité de la vieillesse et de 211 millions de dollars des dépenses relatives au Supplément de revenu garanti. D'après les représentants de RHDCC, si l'on

[4] Ministère des Finances, *Le plan budgétaire 2007*, p. 87, http://www.budget.gc.ca/2007/pdf/bp2007f.pdf.

compare les chiffres à ceux de l'exercice précédent, les paiements totaux au titre de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti et le nombre des bénéficiaires ont augmenté au rythme du vieillissement de la population. C'est le niveau prévu des prestations versées au titre de la pension de Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti qui est inférieur aux prévisions précédentes, lesquelles surestimaient l'augmentation de ces prestations. Les représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor ont assuré aux sénateurs que les réductions prévues ne résultaient pas de modifications des taux des prestations ou des conditions d'admissibilité à celles-ci.

WITNESSES

Tuesday, March 8, 2011

Department of Finance Canada:

Sherry Harrison, Chief Financial Officer and Executive Director, Corporate Services Branch;

Chris Forbes, Assistant Deputy Minister, Federal-Provincial Relations and Social Policy Branch;

Diane Lafleur, General Director, Financial Sector Policy Branch;

Douglas Nevison, Director, Fiscal Policy Division, economic and Fiscal Policy Branch;

Pierre Mercille, Senior Legislative Chief, GST Legislation, Sales Tax Division, Tax Policy Branch.

PPP Canada Inc.:

Greg Smith, Chief Financial Officer.

Wednesday, March 9, 2011

Agriculture and Agri-Food Canada:

Greg Meredith, Assistant Deputy Minister, Strategic Policy Branch;

Rita Moritz, Assistant Deputy Minister, Farm Financial Programs Branch;

Bev Levere, Director General, Finance and Resource Management Services, Corporate Management Branch.

Canadian Heritage:

Daniel Jean, Deputy Minister;

Pablo Sobrino, Assistant Deputy Minister, Strategic Policy, Planning and Corporate Affairs;

René Bouchard, Executive Director, Portfolio Affairs.

TÉMOINS

Le mardi 8 mars 2011

Ministère des Finances Canada :

Sherry Harrison, dirigeante principale des finances et directrice exécutive, Direction des services ministériels;

Chris Forbes, sous-ministre adjoint, Direction des relations fédérales-provinciales et de la politique sociale;

Diane Lafleur, directrice générale, Direction de la politique du secteur financier;

Douglas Nevison, directeur, Division de la politique fiscale, Direction de la politique économique et fiscale;

Pierre Mercille, chef principal, Législation sur la TPS, Division de la taxe de vente, Direction de la politique de l'impôt.

PPP Canada Inc. :

Greg Smith, chef de la direction financière.

Le mercredi 9 mars 2011

Agriculture et Agroalimentaire Canada :

Greg Meredith, sous-ministre adjoint, Direction générale des politiques stratégiques;

Rita Moritz, sous-ministre adjointe, Direction générale des programmes financiers pour l'agriculture;

Bev Levere, directrice générale, Direction des services des finances et de la gestion des ressources, Direction générale de la gestion intégrée.

Patrimoine canadien :

Daniel Jean, sous-ministre;

Pablo Sobrino, sous-ministre adjoint, Politique stratégique, planification et des affaires ministérielles;

René Bouchard, directeur exécutif, Affaires du portefeuille.